Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12304 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — VENDREDI 17 AOUT 1984

Des experts soviétiques au Koweït

Piqué au vif par le refus des Etats-Unis de lui fournir des missiles Stinger pour faire face aux attaques aériennes dans le Golfe, le Koweït vient de conclure avec l'URSS un important contrat d'armement aux termes duquel l'émirat recevra de Moscou un équipement militaire perfectionné d'une valeur totale de 300 millions de dollars. Qui plus est, pour la première fois depuis son indépendance, il y a vingt-quatre ans, le Koweït va accueillir des experts militaires soviétiques qui seront chargés d'entraîner le personnel koweïtien.

En visite à Moscou, en juillet dernier, le cheikh Salem El Sabah, ministre de la défense koweïtien, avait précisé que l'accord en gestation ne constituait pas un pacte de coopération militaire entre son pays et l'URSS. Un porte-parole koweïtien ajoutait par la suite que la visite que M. Andreï Gromyko, le chef de la diplomatie soviétique, effectuera dans l'émirat en septembre ne constituera pas « un alignement sur le bloc soviétique ». Il n'empêche que la signature de l'accord de fournitures militaires entre Moscou et Koweït constitue un message à Washington en même temps qu'une mise en garde et reflète le souci de nombreux pays arabes pro-occidentaux de rééquilibrer leurs relations avec les deux super-puissances.

Cette préoccupation est en partie motivée par la conviction, de plus en plus répandue dans les pays du Proche-Orient, que les Etats-Unis sont trop liés à Israël pour pouvoir aider les Arabes d'une manière désintéressée. A ce propos, le journal égyptien *Al Akhbar*, qui reflète l'opinion du gouvernement du Caire, lequel ne saurait être taxé d'« anti-américanisme », conseillait amicalement à Washington de « réviser son attitude » afin d'empêcher les Etats arabes de se tourner vers l'Union soviétique pour y acquérir de nouveaux armements.

Moscou, pour sa part, ne peut que se réjouir de l'attitude de Washington, qui facilite ainsi sa rentrée politique au Proche-Orient. L'URSS a déjà enregistré dans ce domaine quelques succès non négligeables. Elle a repris ses bonnes relations avec Bagdad, dont elle est devenue le principal fournisseur militaire. Ses rapports commerciaux avec l'Arabie Saoudite ont connu en 1983 une évolution spectaculaire grâce à d'importants achats soviétiques de pétrole, acquis auparavant en Iran.

Pour l'ensemble de la région du Proche-Orient, les positions soviétiques se sont également améliorées depuis le départ des contingents de la force multinationale du Liban. Dans une région où Damas était tout récemment encore le seul allié sûr de Moscou, la diplomatie soviétique vient de diversifier son jeu en normalisant ses relations avec Le Caire. De même, en relançant en juillet sa proposition d'une conférence internationale sur le Proche-Orient sur la base du plan Brejnev de 1982, qui prévoit la restitution de tous les territoires arabes occupés et la création d'un Etat palestinien en échange de la reconnaissance explicite du droit d'Israël à l'existence, Moscou a singulièrement renforcé ses positions auprès du Caire, d'Amman et de l'OPLP.

Quelle sera l'attitude de Washington devant l'offensive de charme de Moscou en direction de pays arabes réputés pour leur modération et leur amitié avec l'Occident ? La réponse définitive que donneront les Etats-Unis à la requête du roi Hussein, qui menace de se tourner vers Moscou s'il ne reçoit pas des missiles anti-aériens du type de ceux qui vient d'être livrés au Koweït, constituera un test de la volonté de Washington de relever le défi soviétique.

Des intellectuels turcs en accusation

Un procès-test pour les partisans d'un retour à la démocratie

Procès modèle ou procès embarrassant pour les autorités militaires turques ? La salle du tribunal militaire d'Ankara où comparaissaient le mercredi 15 août en première audience cinquante-six personnalités du monde intellectuel turc a en tout cas été fermée à la presse étrangère, et aucune équipe de la télévision turque n'y était présente.

Les prévenus, accusés d'avoir enfreint la loi sur l'état de siège limitant la publication des textes à caractère politique, encourent des peines de trois mois à un an de prison. Parmi eux, la fine fleur de l'intelligentsia turque, de l'ancien professeur Yalcin Kucuk à l'humoriste Aziz Nesin, en passant par des universitaires, des avocats, des écrivains, et des journalistes du quotidien *Cumhuriyet*. *Leur délit ? Avoir participé à la rédaction et à la diffusion d'un texte signé par mille deux cent soixante intellectuels (dont le célèbre écrivain Yachar Kemal) et adressé le 15 mai sous forme de pétition au président de la République, le général Evren.*

Les auteurs de ce texte rappelaient que la démocratie, « *malgré des pratiques variées tenant aux particularités de chaque pays, possède une essence invariable* » et déclaraient notamment : « *Notre peuple mérite que les droits en vigueur dans les sociétés démocratiques contemporaines lui soient appliqués sans restriction aucune.* » Ils demandaient la suppression de la torture, l'abolition de la peine de mort, la promulgation d'une large amnistie et une modification de la Constitution adoptée en 1982, dans le sens d'un plus grand respect des principes démocratiques et des libertés d'opinion, de presse et d'organisation.

Les autorités militaires avaient interdit à la presse de publier ce texte. Certains journaux y avaient cependant fait allusion quelques jours plus tard, en rendant compte d'une conférence de presse au cours de laquelle le premier ministre, M. Ozal, avait dû répondre aux journalistes qui l'interrogeaient sur cette pétition.

Immédiatement après, les autorités militaires avaient entrepris d'interroger les 1 260 signataires du texte et engagé les poursuites contre certains d'entre eux. Le général Evren, quant à lui, avait réagi vigoureusement lors d'un discours prononcé dans une ville de province, accusant les intellectuels d'être « *traîtres envers la patrie* » et complices des « *ennemis extérieurs qui cherchent à attaquer la citadelle par l'intérieur* ». « *Ils veulent troubler la paix et la stabilité que nous avons instaurées*, ajoutait le général Evren. *Je ne permettrai à personne de porter atteinte à notre constitution.* »

La violence de la réaction était à la mesure de l'« outrage ». C'était, en effet, la première fois depuis le coup d'Etat militaire de septembre 1980, qu'une démarche critique était organisée, en Turquie même, sur une aussi large échelle. Il y avait parmi les signataires des personnalités connues et unanimement respectées en Turquie. Enfin, les instigateurs de la pétition avaient fait preuve d'une extrême prudence, en veillant à respecter la légalité (le droit de pétition est inscrit dans la constitution turque), en attendant pour rendre leur initiative publique que le Conseil de l'Europe ait statué sur la réintégration des parlementaires turcs, en écartant enfin toute allégeance à une quelconque tendance ou à un parti politique.

Le texte, même s'il a reçu le soutien de différents secteurs de la gauche sociale-démocrate turque, s'en tient, en effet, strictement à la défense des droits de l'homme.

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 5.)

Le difficile pari de M. Fabius

Comment concilier l'unité nationale et la continuité socialiste

Dans le discours qu'il a prononcé le 15 août à Toulon à l'occasion des cérémonies du quarantième anniversaire du débarquement en Provence, M. Laurent Fabius a appelé les Français à se rassembler car, a-t-il dit, « la France n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle est rassemblée ».

Rassembler ! Depuis un mois qu'il est premier ministre, M. Fabius se fait l'apôtre obstiné de l'unité nationale. Et il joint volontiers le geste à la parole. Une semaine après sa nomination, on l'a vu proposer des missions techniques à trois parlementaires de l'opposition. Cette opération psychologique s'est soldée par un insuccès, mais M. Fabius voulait surtout démontrer l'esprit d'ouverture de son gouvernement, et il y est parvenu, l'opposition, embarrassée, ayant été obligée de justifier son refus.

On l'a vu ensuite nommer parmi ses principaux collaborateurs des personnalités choisies essentiellement pour leurs compétences professionnelles, sans se préoccuper de leurs affinités politiques passées, qu'il s'agisse par exemple de la nomination aux fonctions de conseiller chargé des affaires économiques et financières de Mme Hélène Ploix, ancienne collaboratrice de Mme Christiane Scrivener dans le deuxième gouvernement de M. Raymond Barre, ou de celle de M. Claude Silberzhan, ancien membre des cabinets de MM. André Bord, Albin Chalandon, Xavier Deniau et Bernard Stasi, désormais chargé à l'hôtel Matignon des dossiers relevant du ministère de l'intérieur et de la décentralisation.

M. Fabius tenait à situer son souci de dialogue au-delà des clivages idéologiques, et les premiers contacts qu'il a eus avec les représentants des organisations syndicales ont montré que les milieux professionnels ne sont pas insensibles à cette approche pragmatique.

Enfin, le 15 août, en Provence, où M. Fabius prononçait son premier discours public depuis sa déclaration de politique générale du 24 juillet, on a vu le chef du gouvernement récupérer opportunément les enseignements de la Résistance et de la Libération pour exalter de nouveau « *l'esprit de rassemblement* ».

M. Fabius a pris soin de n'omettre personne dans ses références historiques.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 6 et, page 20, le reportage de GUY PORTE.)

Le Zimbabwe face au géant sud-africain

M. Mugabe sous tutelle économique

De notre envoyé spécial JACQUES DE BARRIN

Harare. – Un certain Denis Norman s'est tout récemment rendu à Johannesburg pour y assister à un match de rugby. Ce visiteur serait passé inaperçu s'il ne s'était agi du ministre zimbabwéen de l'agriculture, venu négocier, sous le couvert d'un voyage d'agrément, avec les responsables des chemins de fer sud-africains les conditions d'acheminement, à partir du port de Durban, d'une aide alimentaire d'urgence pour son pays, victime de la sécheresse.

Ce discret envoyé s'est bien gardé de rencontrer son homologue sud-africain et de bafouer un « code d'honneur » que se sont imposé les dirigeants de Harare, à savoir éviter tout contact, au niveau ministériel, avec les représentants du régime de l'apartheid.

M. Norman aurait été, dit-on, heureusement surpris de l'esprit de coopération dont auraient fait preuve ses interlocuteurs pour l'aider à résoudre cette affaire de transport de vivres, notamment en mettant gracieusement du matériel roulant à la disposition du Zimbabwe, quitte même à retarder leurs propres livraisons.

« *Nous voulons ainsi prouver que nous sommes de bons voisins* », expliquent les Sud-Africains. Autres « faveurs » : réductions de 45 % des tarifs ferroviaires pour l'acheminement vers Durban du tabac, du sucre et de certains minerais ; achat, au prix fort, de 1 000 tonnes par mois de fils d'acier dont « *nous pourrions nous passer* ». Le Zimbabwe est, économiquement, à la merci de l'Afrique du Sud à laquelle il vend les deux tiers de ses produits manufacturés et par laquelle transitent 70 % de ses importations et de ses exportations. Le commerce entre les deux pays est toujours régi par un accord signé en 1964, à l'époque de la Rhodésie blanche, et remis à jour en 1972 et en 1982. Pretoria entretient à Harare, à défaut d'une ambassade, une forte mission commerciale dont la section consulaire ne délivre pas moins de 80 000 visas par an.

Sur les 218 000 visiteurs étrangers que le Zimbabwe a accueilli l'an dernier, 160 000 étaient originaires d'Afrique du Sud. Ceux-ci ont dépensé sur place plus de 5 millions de dollars. Cette dépendance est telle que Harare en arrive à se laisser « contaminer » par son puissant voisin. Ainsi, lorsque des voyageurs s'étonnent qu'au départ de Bulawayo il y ait, dans les trains à destination de Johannesburg, des compartiments pour Blancs et d'autres pour non-Blancs, les responsables des chemins de fer justifient cette ségrégation raciale par le souci d'éviter à leurs clients d'avoir à changer de place à la gare-frontière...

Les dirigeants de Pretoria calculent que le Zimbabwe finira par comprendre, à la longue, l'intérêt qui est le sien de conclure avec eux un accord de coopération sans avoir à se le faire dicter, comme ce fut le cas récemment pour le Mozambique.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Libération

Que pèsent les criailleries sur les prétendues « libertés menacées » en 1984 quand on les rapporte à l'aune du passé ?

L'été des commémorations, qui avait débuté sur les plages de Normandie et vient d'aborder à celles de Provence, s'achèvera bientôt à Paris, comme en 1944.

Ce retour sur le lent chemin de la Libération rappelle à ceux qui l'ont vécue des souvenirs forts. Aux autres, il devrait permettre de relativiser les malheurs d'aujourd'hui et d'atténuer des polémiques sans héroïsme.

BRUNO FRAPPAT.

Point de vue

LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

Retourner l'opinion

par PIERRE URI

L'heure de la contre-offensive est venue. L'opinion est en train de tourner. La clé d'un retournement durable, c'est de faire apparaître clairement comment sera gagnée la bataille de l'emploi.

Faut-il qu'à gauche, par-delà les divergences sur la politique économique, une confusion se maintienne entre la restructuration industrielle et la montée du chômage ? Jacques Delors y sacrifiait en transmettant ses fonctions à Pierre Bérégovoy. La différence entre le pouvoir et les communistes, c'est que l'un considère les pertes d'emplois comme le prix à payer pour un redéploiement nécessaire, alors que le Parti communiste les rejette, et avec elles le redéploiement.

Faux débat. Ce qui est en jeu dans l'industrie, c'est quelque cent cinquante mille postes de travail ; mais ils sont concentrés dans de grandes unités, et l'émotion en est d'autant plus vive. Ce qui menace l'économie, c'est de dépasser les deux millions et demi de chômeurs avant la fin de l'année. Les ordres de grandeur ne sont pas les mêmes.

Qu'on regarde les expériences étrangères. Les « Silicone Valley » peuvent bien diffuser le progrès technique dans l'ensemble de l'économie, elles ne représentent qu'une goutte d'eau dans les vagues massives des emplois nouveaux : ce sont les services qui les lancent.

Bien sûr, la compétitivité est essentielle : elle l'est pour la balance des paiements, sans quoi les exportations stagnent et les produits étrangers envahissent le marché intérieur. En d'autres termes, elle protège l'emploi général, mais l'essentiel des emplois se crée ou se perd dans les secteurs protégés – bâtiment, transports, commerce, loisirs, services personnels – où la concurrence étrangère ne peut être que celle d'entreprises qui doivent venir s'établir sur place.

Il est temps de sortir, à gauche, entre le Parti communiste et le gouvernement, mais aussi à l'intérieur du Parti socialiste, de la querelle manichéenne de la croissance et de la rigueur : la croissance sans qu'on en propose les moyens, la rigueur sans qu'on en analyse et en compare les instruments.

Freiner la masse monétaire et le crédit, sacrifier des dépenses publiques utiles, tolérer des baisses de salaire réel, c'est se résigner à ne ralentir l'inflation que par le ralentissement d'activité, à ne compter que sur une croissance plus faible que celle des autres pour réduire le déficit commercial. La clé de tout est la méthode choisie pour briser la hausse des prix. Celle qui s'applique partout en Europe, celle que recommande encore l'OCDE, se paie partout d'un chômage accru. Si les moyens étaient repensés, la croissance, dans la conjoncture présente, pourrait repartir d'elle-même.

(Lire la suite page 2.)

idées

Lutter contre le chômage

Pour « gagner la bataille de l'emploi », Pierre Uri estime nécessaire de dissiper la confusion entre la restructuration industrielle et la montée du chômage, et invite la gauche à sortir de « la querelle manichéenne de la croissance et de la rigueur ». Pour sa part, Jean-Paul Bachy l'appelle à dépasser le « débat scolastique » entre la thèse de la croissance et celle du partage du travail, et à mettre en œuvre les notions de mobilité, de cohérence et de solidarité.

Pour gagner 1986 : d'abord l'emploi

par JEAN-PAUL BACHY (*)

L'ABSENCE de tout discours constructif de la part de la droite sur les moyens de lutter contre le chômage ne dispense pas les socialistes de reprendre l'offensive sur ce terrain. Pour des millions d'électeurs, la victoire de François Mitterrand en 1981, c'était l'attente non pas d'un miracle propre à volatiliser le chômage d'un coup, mais au moins la certitude de voir traduite en actes une volonté acharnée de promouvoir par tous les moyens l'emploi, et d'en faire la clé de voûte de la politique économique. Il arrive en effet un moment où le chômage représente un tel coût social et financier qu'il devient un boulet qui compromet tous les grands équilibres. Un seul exemple : le gouvernement a réussi, par des mesures courageuses, à rééquilibrer les comptes de la Sécurité sociale avec un chômage à 2 millions. Mais, avec le manque à gagner en cotisations que représenteraient 500 000 chômeurs de plus, l'équilibre serait à nouveau compromis.

Que faire pour éviter cette situation ? Les socialistes proposent d'avancer dans quatre directions.

1. — La gauche politique, syndicale, ainsi que le gouvernement doivent d'abord dépasser un débat scolastique entre deux thèses : celle qui prétend qu'on ne peut vaincre le chômage que par la seule croissance ; celle qui présente le partage du travail comme la seule solution possible. Ce débat, qui divise les partis de gauche comme le mouvement syndical, bloque tout. Le bon sens, c'est la synthèse entre les deux approches. Les entreprises n'embauchent que si elles ont l'assurance d'avoir des commandes. Il faut donc, d'ici à 1986, sans pour autant mettre en cause l'essentiel de la politique de rigueur, restaurer un seuil de consommation suffisant. Mais il faut aussi trouver un remède à l'accélération de la substitution capital-travail. Depuis plusieurs années, la productivité industrielle s'améliore de 5 % par an. Personne ne peut imaginer que la croissance à elle seule suffise à l'équilibre. Partager le travail disponible est donc inévitable, sinon pour créer massivement de nouveaux emplois, du moins pour éviter que la nécessaire modernisation, dont Laurent Fabius a rappelé qu'elle était au cœur de sa politique, ne se fasse à coups de licenciements.

Quelle doit être l'incidence sur les salaires ? C'est à voir cas par cas. Les travailleurs, les syndicats et les employeurs concernés sont en effet le mieux à même d'arbitrer. C'est à eux de négocier sous quelles formes doivent se redistribuer les gains de productivité : plus d'investissements, plus de pouvoir d'achat pour les bas salaires, moins de licenciements, plus d'embauches... Certaines entreprises s'engagent sur cette voie. Il faut les suivre. Il faut aussi que les entreprises nationalisées, au lieu d'être, pour beaucoup d'entre elles, à la remorque, prennent des initiatives en ce domaine.

2. — Les socialistes doivent accepter l'idée de mobilité. Celle-ci est, en effet, la conséquence logique de toute politique de modernisation. Le PC peut craindre, voire combattre, cette politique. Car les mutations en cours marginalisent certains secteurs de la classe ouvrière qui étaient pour lui autant de bastions électoraux. Le PS, par contre, peut mieux assumer les évolutions, à condition que la mobilité de la main-d'œuvre ne s'identifie pas, comme le voudraient la droite et le CNPF, avec la « loi de la jungle » et le déracinement géographique.

La mobilité doit être préparée, organisée avec les intéressés. Il faut pour cela des moyens et surtout un outil. Les organismes appelés à intervenir sur le marché du travail sont traditionnellement dispersés et rattachés à plusieurs administrations. Cela n'a pas contribué à les renforcer. Au contraire ! Il n'y a pas de restructuration et de politique active de l'emploi possibles sans unité de pilotage au sommet et regroupement des moyens d'intervention sur le terrain.

Depuis trois ans, les socialistes plaident pour un ministère du travail fort, coordonnant dans un même ensemble tous les éléments du service public de l'emploi (ANPE, AFPA, services extérieurs du travail, etc.). Ils ont été entendus, puisque M. Delebarre se trouve à la tête d'un ministère conforme à leurs vœux. Reste l'essentiel : doter les régions et les bassins d'emploi de cellules d'intervention intégrant l'emploi, la formation et les politiques industrielles ; imposer au patronat une conception des restructurations où les impératifs de productivité n'étouffent pas les finalités sociales. La différence entre la gauche et la droite ce n'est pas de conduire plus ou moins vite le progrès technique ; c'est surtout de le mettre au service non plus des seules entreprises, mais aussi de ceux qui y travaillent.

3. — Pour gagner les élections de 1986, les socialistes doivent être cohérents avec eux-mêmes. Depuis 1981, le gouvernement a créé plusieurs dizaines de milliers d'emplois dans des secteurs qui en avaient bien besoin : la santé, les PTT, les transports, l'éducation, etc. Serait-il cohérent de défaire aujourd'hui ce qui a été fait hier ? Le budget de 1985 donne lieu à de difficiles arbitrages. *L'emploi doit y demeurer la priorité.* Supprimer des postes, comme on le suggère ici ou là, serait d'autant moins compris que, depuis 1981, la réduction de la durée légale du travail a *créé* certains services des problèmes d'organisation mal résolus. On l'a vu il y a quelques semaines avec les mouvements de grève dans les centres de tri et à la SNCF.

Il est hors de question de s'engager dans de nouvelles créations d'emplois publics massives. Mais qu'au moins le gouvernement ne donne pas l'impression en 1985-1986 de reprendre d'une main ce qu'il avait créé de l'autre en 1982-1983... La cohérence doit aussi s'apprécier en fonction de l'utilisation qui sera faite de la baisse des prélèvements obligatoires, sur laquelle Laurent Fabius s'est engagé, conformément à la promesse de François Mitterrand. Pourquoi ne pas employer les sommes correspondant à la création d'emplois ? Ce que propose le PS, c'est d'inverser la problématique de M. Gattaz. Le CNPF a dit qu'il pouvait contribuer à la création de 470 000 emplois. Qu'il les crée ! L'Etat pourra alors s'engager à ce que tout emploi nouveau se traduise pour l'entreprise par une réduction de ses charges. Un potentiel d'embauches considérable existe, notamment dans les PME. La base du système pourrait être fixée par un accord tripartite Etat-syndicats-CNPF. Il donnerait à la baisse des prélèvements un effet dynamisant sur le marché du travail profitable à tous.

4. — Les socialistes doivent enfin assurer concrètement leur logique de solidarité. Le problème de la solidarité ne se pose pas uniquement sur le terrain des revenus. De plus en plus, il se pose entre ceux qui ont du travail et ceux qui n'en ont pas. Il est, dans ces conditions, inacceptable de voir se perpétuer des situations abberrantes de cumuls d'emplois, ou de cumuls emplois-retraite, qui représentent un volume global de plusieurs centaines de milliers d'emplois. Alors que la collectivité et les entreprises elles-mêmes ont de plus en plus de mal à supporter les coûts financiers et sociaux du chômage, peut-on admettre le recours systématique de certains employeurs à une main-d'œuvre « pensionnée » ou déjà employée ailleurs ? L'ordonnance du printemps 1982 sur ce sujet n'est qu'une coquille vide. Elle n'a eu que des effets dérisoires. Certes, ce dossier est très complexe, et touche toutes les catégories d'actifs, des plus favorisées aux plus modestes. Mais, quel que soit le poids des corporatismes en cause, il faut enfin que la gauche s'attaque avec réalisme au problème. Une mission devrait être mise sur pied en ce sens auprès du ministre du travail. Une telle initiative serait très favorablement accueillie par l'opinion.

Dépassement du débat croissance-partage du travail, création des outils permettant d'assurer une gestion socialement saine de la mobilité de l'emploi et des restructurations, mise en cohérence des choix budgétaires avec la lutte contre le chômage, efforts de solidarité, par la suppression des rentes de situation sur le marché du travail... Sur ces quatre points, le gouvernement peut et doit s'engager. Cela ne remet nullement en cause les données fondamentales de la politique de rigueur et sa nécessité. Mais, pour se remobiliser d'ici à 1986, le peuple de gauche a besoin de gestes significatifs. C'est vrai sur l'emploi, plus qu'en tout autre domaine.

(*) Secrétaire national aux entreprises du Parti socialiste.

Retourner l'opinion

(Suite de la première page.)

Il n'y a pas, en effet, moins de rigueur à traiter les citoyens en adultes, à mettre clairement les problèmes sur la table. Qui ne comprendrait, à condition qu'on l'expique dans ces termes simples, que ni les hausses des prix d'importation, ni les majorations d'impôts, ni celles des cotisations sociales ne peuvent être compensées dans les salaires, puisque l'argent va ailleurs, à l'étranger, aux services publics, aux bénéficiaires des prestations ; que la réduction du déficit extérieur réduit les biens et services disponibles ; que les salaires ne peuvent pas croître au même rythme dans les secteurs en difficulté et dans les branches les plus productives ?

Dans ces termes-là, l'inflation, c'est-à-dire le vain combat pour rattraper des pertes réelles par des gains nominaux, pourrait être ramenée beaucoup plus vite à des taux beaucoup plus faibles sans que la réexpansion soit bloquée. Et sans doute la France n'a-t-elle pas la même faculté que les Etats-Unis de faire financer sa balance des paiements par les afflux de capitaux. Mais l'équilibre extérieur ne s'oppose pas à la croissance, bien au contraire, si elle est entraînée par le développement des exportations. On n'a pas réalisé encore tout le possible pour faire prendre en croupe des sociétés de commerce international par les multinationales françaises, pour multiplier l'efficacité des services d'expansion à l'étranger en utilisant le réseau international remarquablement développé du système bancaire national.

Il n'y a pas moins de rigueur à tirer des impôts ce qu'ils doivent rendre, par une reprise sur la fraude, qu'à appliquer des majorations exceptionnelles sur ceux qui ne peuvent échapper. Quelques mesures qui seraient bien accueillies pour intéresser non seulement comme aujourd'hui les propriétaires bailleurs, mais aussi bien les locataires et les propriétaires occupants à réclamer des factures pour l'aménagement du logement rapporteraient singulièrement plus en TVA, en impôts sur les bénéfices, en cotisations sociales, sans compter l'assainissement de la concurrence, que des recettes improvisées dont l'impact, politique aussi bien qu'économique, peut être dommageable.

Aménager les incitations

A partir de là, le dialogue social sur le pouvoir d'achat et sur l'emploi peut s'engager dans la clarté.

Le pouvoir d'achat est fonction des ressources disponibles pour les besoins internes, et seule une hausse de la production peut annuler l'effet d'une réduction du déficit commercial. Des économies sur la gestion, comme celles qui ont été accomplies dans la Sécurité sociale, améliorent aussi la valeur des rémunérations ou des prestations.

Des efforts héroïques ont été engagés pour plafonner le chômage. Une formation prolongée des jeunes est productive pour l'avenir ; les préretraites peuvent provoquer des traumatismes. De toute manière, l'expérience montre que ces méthodes ont une limite, et il ne faut pas en oublier le coût : en renchérissant indirectement les frais de main-d'œuvre sans bénéfice pour les travailleurs, elles réduisent la compétitivité de l'économie.

Quand la création d'emplois se dérobe, il faut lever des obstacles et aménager les incitations.

Pour l'investissement, mieux vaut un crédit d'impôt imputable sur la TVA, qui profite à toutes les branches, que des réductions à l'impôt sur les bénéfices qui creusent encore l'écart avec les secteurs en création ou les entreprises en difficulté. En revanche, remettre en cause les protections lentement acquises par les travailleurs, ce n'est pas un pari acceptable en échange d'assurances bien fragiles sur les emplois qui surgiraient ainsi.

Tant qu'à mentionner les fameux seuils, M. Gattaz serait bien inspiré d'en évoquer un autre : très singulièrement, au rebours de ce qui se passe en Allemagne, le revenu du travailleur indépendant, qui bénéficie maintenant à l'impôt d'Etat des 20 % des salariés, n'est pas traité comme le salaire à la taxe professionnelle. Voici les indépendants travaillant seuls détournés d'embaucher un employé ou un compagnon. Si l'octroi du salaire fiscal avait pour contrepartie l'assujetissement à l'impôt local, l'industrie cesserait d'être surchargée, beaucoup de petites collectivités retrouveraient des ressources justifiées. Même le salaire fiscal devrait être aménagé de telle sorte qu'il favorise l'embauche : le plafond jusques auquel il est accordé devrait être plus élevé pour ceux qui emploient au moins une personne. On cessera aussi de créer des poches de chômage si l'on change les financements par l'Etat des collectivités locales, dont l'effet est d'amener les communes les plus pauvres à pratiquer les taux d'impôt les plus élevés. On cessera de surcharger les activités en difficulté dans la concurrence, de bloquer l'embauche des jeunes qui touchent la rémunération des débutants, si, en rendant toutes les cotisations sociales proportionnelles, on ne les concentre plus sur les salaires les plus bas.

Quant à la réduction du temps de travail, il ne suffit pas de répéter que, comme en 1981, c'est l'affaire des partenaires sociaux, qu'au rebours de 1981 la négociation doit être diversifiée. On l'éclairera en soulignant la nécessité de prendre en considération le coût. Si la productivité horaire s'accroît, il est possible de maintenir ou de restaurer le salaire hebdomadaire, mais peu d'emplois seraient créés ; si la productivité ne s'accroît pas ou la production baisse, ou si elle est répartie entre un plus grand nombre de travailleurs, le salaire réel de chacun ne sera pas préservé. L'autre chance, c'est de réduire la dépense de capital par une meilleure utilisation de l'équipement. Là s'ouvre la voie la plus prometteuse.

Qu'on regarde à nouveau ce qui s'est passé en Amérique. C'est dans le commerce que le temps de travail est le plus court, et pourtant les magasins font de longues journées. Quel progrès pour les travailleurs et les consommateurs si deux équipes se succédaient : il n'y a rien d'inhumain à travailler de 8 h ou 9 h du matin jusqu'à 14/15 h, ou bien de 14/15 h jusqu'à 20/21 h. Les équipements seraient mieux utilisés, le renouvellement plus rapide, les frais généraux mieux étalés. Il n'est pas jusqu'à l'industrie où des horaires analogues ne pourraient être envisagés. Même les artisans ou les commerçants pourraient suivre si la fiscalité les incitait à l'embauche au lieu de la décourager. Singulièrement, en France, c'est au moment où les femmes rentrent du travail que la plupart des boutiques ferment, et aussi bien quand les travailleurs ont du temps libre que les musées et les bibliothèques risquent d'être clos. Ainsi on n'obtiendrait pas seulement les 35 h ou 36 h à coût nul, mais aussi des emplois répondant à des besoins, comme le demande Alfred Sauvy, mais qui se financeraient d'eux-mêmes.

Un progrès social provoquant un progrès économique, une activité accrue dans un équilibre mieux assuré, voilà de quoi rassembler les Français et offrir un modèle à l'Europe.

PIERRE URI.

LETTRES AU Monde

Le socialisme a vécu

Le débat politique en France, qui est tombé à un niveau affligeant, masque certaines évidences qu'il faudrait pourtant reconnaître si l'on souhaite surmonter des difficultés plutôt que de s'en jeter les responsabilités à la tête. La plus claire de ces évidences est aisée à formuler : le socialisme à la française a vécu, sans remède et pour longtemps.

Dans un premier temps (1981-1982) la politique suivie en France a bien été de caractère socialiste. Elle l'a été dans son aménagement des structures (nationalisations, extension de la planification, réforme de la fiscalité, etc.) et dans ses aspects conjoncturels (relance par la consommation populaire, le déficit budgétaire et l'endettement extérieur, création ou maintien artificiel d'emplois, écrasement volontaire de la « plus-value », etc.) Les résultats ont été rapides et sans équivoque : trois dévaluations en deux ans, effondrement de la balance des paiements extérieurs, endettement interne et externe en croissance exponentielle, multiplication des faillites d'entreprises, arrêt de l'investissement, le tout sans freinage durable du chômage.

Tout cela est bien connu, et reconnu. Mais ce qui est tout aussi frappant c'est que, lorsqu'il a voulu corriger ses erreurs d'analyse et donc de stratégie, le gouvernement Mauroy n'a pu trouver aucune mesure qui relevât de la pensée socialiste. C'est à l'arsenal du capitalisme le plus classique qu'il a dû emprunter ses armes, c'est à lui qu'il a dû ses premiers succès. Défendre la monnaie, rétablir la balance commerciale, revenir sur l'indexation généralisée des revenus et des prix, freiner la consommation intérieure au profit de l'exportation, réduire les sureffectifs, rétablir les marges des entreprises par une répartition de la valeur ajoutée moins favorable au travail, accepter la loi du marché, réhabiliter la notion d'entreprise et celle du profit, mesure et fin de l'efficacité économique et base de toute politique sociale, tout ce programme, indispensable et courageusement entrepris, n'a exactement rien de socialiste.

Dans l'embarras bien naturel où ce changement, imprévu par elle, la plonge, elle oscille entre deux commentaires contradictoires, mais aussi vains l'un que l'autre. Le premier consiste à prétendre que ses objectifs n'ont pas changé, seuls les moyens seraient différents. Ce langage ne trompe personne, et ce qu'il y a d'estimable dans la pensée de la gauche ne peut qu'y perdre en dignité et en crédibilité. Le second commentaire présente la reconversion actuelle comme une simple parenthèse après laquelle, les équilibres rétablis et les contraintes abolies, on reviendra à l'édification du socialisme. Or il est bien clair que tout retour dans cette voie conduira aux mêmes impasses que la démarche initiale de 1981-1982. En bref, le socialisme peut encore se présenter comme un mode d'appropriation et de répartition de la « plus-value » (d'autres diraient un mode de dissipation), mais n'a pas fait la preuve qu'il fût un moyen efficace de création de richesse.

M. Fabius, dont les chances de succès ne sont pas négligeables, parviendra peut-être à maintenir les socialistes au pouvoir. Il ne restaurera pas le socialisme, et ne s'y essaiera même pas. L'opposition, si elle redevient majoritaire, ne fera pas une politique radicalement différente de celle qu'elle combat en continuant abusivement à la traiter de socialiste. Ainsi le jeu verbal peut-il se poursuivre entre deux blocs qui se disent et se croient irréconciliables, mais la démocratie dans tout cela, et le sort du pays ?

Pierre BALLEY
(Paris.)

Basque, mon frère

C'est l'hallali, frère. Tu l'entends comme moi. Bientôt, ce sera le glas. Car cette fois tu seras traqué jusqu'à la fin. Tu as affaire à trop forte partie. Puis, es-tu seulement sûr d'avoir toujours raison ? Crois-tu que la « cause », aujourd'hui, mérite encore de verser le sang des autres, et le tien ? Toi qui, mieux que quiconque, as su pourchasser la Bête, qui nous a fait autrefois pleurer de reconnaissance en lui tranchant la plus hideuse de ses têtes, Carrero Blanco, le sinistre amiral, tu devrais enfin admettre que les temps ont changé, qu'il n'est plus indispensable d'aller jusqu'aux extrémités ultimes, que la guerre est peut-être finie ou que, du moins, une trêve s'impose. Vois-tu, frère, rien qu'à cause de ce souvenir de ta plus grande prouesse il y aura toujours une place pour toi dans mon cœur et dans ma maison. Si un jour, désemparé, tu viens chez moi chercher amitié et abri, tu les trouveras. Mais souffre, ce jour-là, d'entendre ce que depuis des années j'ai besoin de te crier inlassablement : « Ça suffit, arrête !.. Ça suffit, arrête !.. Frère !

JAUME OLIVER
(journaliste catalan travaillant pour la presse française.)

L'Evangile

Le 24 juin, un certain nombre de personnalités religieuses ont cru devoir descendre dans la rue pour soutenir la cause de l'enseignement privé. Soit. Je regrette seulement qu'au lendemain de la flambée de haine qui s'y est produite, aucun évêque n'ait débarqué à Belle-Ile-en-Mer pour haranguer sur la place publique la population locale, qui doit certainement comprendre des baptisés et même d'anciens élèves de l'enseignement catholique, pour lui rappeler la loi d'amour de l'Evangile.

MICHEL WALLON
(Baden-Baden).

Monarchie

Ce qui m'apparaît le plus frappant, et le plus nouveau, dans le gouvernement de M. Fabius, c'est l'importance prioritaire accordée, dans le choix des ministres, aux liens, à la fidélité, à la communauté d'esprit, qui les lient au président de la République.

Exception faite du second ministère, socialiste homogène, de Léon Blum (qui dura un mois), il n'y a pas de précédent d'un gouvernement construit presque uniquement sur la notion de liens d'homme à homme, de fidélité à une seule personne. Ce système nouveau retrouve paradoxalement... une notion de l'époque féodale, et il est surprenant que de nombreux journalistes aient utilisé un vocabulaire tant caractéristique de cette époque lointaine. Plus que jamais le président de la République est le suzerain du gouvernement... et la Ve République « une monarchie républicaine ».

JACQUES CANAUD
(Agrégé d'histoire.)

Taisez-vous !

Mesdames et messieurs les sénateurs, mesdames et messieurs les réfugiés du suffrage universel, taisez-vous !

Vous osez faire un procès de légitimité au président de la République : quelle audace ! Seize millions de Français l'ont porté à la magistrature suprême ! Quel nombre vous a mis dans votre maison de retraite ?

Vous osez demander la dissolution de l'Assemblée nationale : quelle impudence ! Plus de vingt-cinq millions de Français l'ont désignée !

Vous osez refuser que le peuple soit consulté : quelle insulte ! Nous sommes des millions et vous n'êtes que quelques centaines !

Le peuple est souverain (art. 3 de la Constitution) et vous le méprisez. Votre mode de désignation vous interdit une telle conduite et autorise toutes les railleries sur votre prétendue représentativité.

Devenez d'abord les élus directs du peuple pour avoir voix au chapitre !

FRANÇOISE COURTIGNE
(Savigne-sur-Lathan.)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

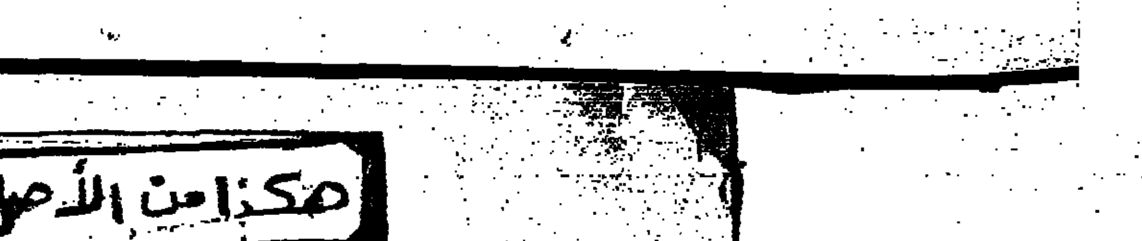
OJD 1983

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

LE DÉMINAGE DE LA MER ROUGE

Il ne saurait être question pour la France de s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres Etats

déclare M. Hernu

Les premiers bâtiments envoyés par les Occidentaux pour déminer la mer Rouge – deux chasseurs de mines français et quatre britanniques – sont arrivés, mercredi 15 août, dans le golfe de Suez. Les quatre hélicoptères américains dépêchés dans la région par Washington à bord du navire *Shreveport* sont arrivés le même jour à Port-Saïd, qui commande l'accès nord du canal de Suez.

Selon le plan de travail établi par le comité de coordination égypto-américano-britannique, les appareils américains doivent opérer au sud du golfe de Suez, tandis que les bateaux britanniques « balaieront » sa partie nord. Les chasseurs de mines français se dirigeraient, pour leur part, vers les eaux territoriales saoudiennes.

Le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, a déclaré mercredi, qu'il *« ne saurait être question pour la France de s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres Etats (...). Notre seule préoccupation est de contribuer, ici comme ailleurs, à la diminution des tensions, au respect du droit et à la solution négociée des conflits »*.

Pour sa part, l'Allemagne fédérale s'interdit d'offrir ses services pour participer aux travaux de déminage de la mer Rouge, *« pour des raisons politiques et juridiques »* a indiqué, M. Peter Boenisch, porte-parole du gouvernement de Bonn. *« Le gouvernement fédéral se félicite de l'intervention d'Etats qui ont décidé d'apporter leur assistance. Il maintient pour sa part le principe selon lequel les forces armées de la RFA ne doivent pas intervenir en dehors de la zone de l'OTAN »*, a-t-il précisé.

Enfin, alors que deux nouvelles explosions ont été signalées, mercredi, en mer Rouge, l'Association des armateurs norvégiens a annoncé qu'elle accordera à ses marins travaillant dans ce secteur des primes de 100 % pour risques de guerre. Il y a, actuellement, quinze à vingt navires norvégiens dans cette zone. – *(AFP, Reuter.)*

SELON LA PRESSE DE TEL-AVIV

Les forces israéliennes se trouvent face à une véritable guérilla au sud du Liban

Les forces israéliennes au sud du Liban font désormais face à une véritable guérilla menée par des combattants chiites puissamment armés, aidés par la population locale qui leur accorde asile et protection, écrivent mercredi 15 août des journaux israéliens, citant des officiers supérieurs en poste au sud du Liban.

Les analyses de la situation dans cette région, publiées par ces journaux reflètent la très vive préoccupation des responsables militaires israéliens face à la multiplication des attaques et des attentats contre les forces israéliennes, dont la moyenne quotidienne est de deux à trois incidents.

Selon *Haaretz* (indépendant), les secteurs où se déroulent ces attaques ne cessent de s'élargir, mais demeurent limités aux régions où la population chiite est majoritaire, notamment dans les alentours de Tyr. D'autre part, les attaques contre les unités israéliennes ne sont plus le fait de quelques groupes isolés, mais elles sont organisées par le principal mouvement politique chiite, l'organisation Amal, poursuit le journal.

Pour *Maariv* (centre-droit), également, le secteur de Tyr est le centre d'activités des combattants opérant contre les troupes israéliennes. Il comprend, selon le journal, cent dix-neuf villages à population chiite d'où partent la presque totalité des attaques dirigées contre les forces israéliennes. Selon *Maariv*, dans le seul secteur de Tyr, huit attentats ont eu lieu contre les troupes israéliennes en mai, vingt-quatre en juin, et treize depuis le début du mois d'août.

Nouvel assassinat d'un Palestinien

Un Palestinien, Abou Mohamed Ayyad, a été assassiné mardi 14 août dans le camp de réfugiés de Ain-Heloue, dans la banlieue est de Saïda (chef-lieu du sud du Liban), par des hommes armés non identifiés. La population du camp, qui compte quelque trente mille réfugiés, a observé mercredi une journée de grève en signe de protestation contre cet assassinat, le septième en un mois.

Selon les correspondants, qui citent des témoins, une dizaine d'hommes masqués ont pénétré par effraction dans la nuit au domicile d'Abou Mohamed et ont tiré plusieurs coups de feu en sa direction. Ils ont par ailleurs emmené son fils vers une destination inconnue, précisent-ils. – *(AFP.)*

Iran

EN REFUSANT D'ACCORDER SA CONFIANCE A CINQ MINISTRES

Le Majlis risque de créer un vide politique dans le pays

Téhéran *(AFP)*. – En refusant d'accorder sa confiance à cinq des vingt ministres du gouvernement de M. Mir Hossein Moussavi (*le Monde* du 16 août), le Parlement iranien a ouvert une mini-crise politique qui n'était pas souhaitée par les principaux dirigeants du pays.

Les ministres de la défense, le colonel Mohamed Salimi, de l'éducation, M. Ali Akbar Parvarech, de l'industrie et des mines, M. Mostafa Hachemi, de la culture et de l'enseignement supérieur, M. Mohamed Ali Nadjafi, et de la santé, M. Hadi Manifi, ont perdu leur portefeuille. Les quatre premiers occupaient ces fonctions depuis la formation du cabinet Moussavi, en octobre 1981. Le premier ministre va maintenant devoir désigner cinq nouveaux candidats qui, pour entrer en fonctions, ont besoin de recevoir l'agrément du Parlement. Or celui-ci est en vacances la semaine prochaine et le nouveau gouvernement ne pourra être mis en place avant un mois.

Ce risque de *« vide politique »* au moment où l'Iran connaît une situation de guerre avait été un des arguments du président du Parlement, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, l'une des principales personnalités politiques, pour engager les députés à maintenir les ministres en place. L'imam Khomeiny lui-même avait encouragé les députés à la modération dans un discours, jeudi dernier, soulignant la nécessité de l'*« unité »* de toutes les forces politiques.

Ce vote des deux cent neuf députés issus des dernières élections législatives d'avril apparaît davantage comme une sanction de responsables que comme un mouvement de contestation de fond de la politique du gouvernement.

Ainsi, la sanction visant le ministre de la défense, le colonel Salimi, qui risque d'apparaître comme la plus spectaculaire à l'étranger, ne devrait avoir aucune influence sur le cours de la guerre avec l'Irak.

Cet officier très discret se consacrait avant tout aux questions d'intendance et laissait les grands choix stratégiques à l'état-major de l'armée, des Gardiens de la révolution et aux dirigeants politiques. Il n'a d'ailleurs été critiqué, au cours des deux jours de débats qui ont précédé le vote, que pour certains aspects de sa gestion, sans que jamais la politique de son ministère ne soit mise en cause. Cet aspect personnel des attaques, axé sur les erreurs, les malversations ou l'incompétence, a dominé un débat qui apparaît pourtant comme *« biaisé »* par les arrière-pensées politiques qui le sous-tendaient.

Ce vote-sanction vise essentiellement le courant « conservateur », même si plusieurs de ses figures marquantes, comme les ministres de l'intérieur ou des affaires étrangères, ont obtenu la majorité simple.

Les élections législatives avaient vu l'échec spectaculaire de certains ténors conservateurs, et il semble que le courant « progressiste » dispose d'une petite majorité au Parlement. Dimanche 12 août, M. Moussavi obtenait d'ailleurs un vote massif de confiance. Attaché à faire fonctionner un pays en guerre dont l'économie a été gravement mise à mal par la révolution, il est considéré comme un gestionnaire trop préoccupé par le quotidien pour avoir les moyens de mener des réformes sociales au milieu d'affrontements politiques. Son gouvernement apparaissait alors comme un savant dosage entre les différents courants. La décision des députés bouleverse maintenant ce délicat équilibre.

En décidant de solliciter la confiance du nouveau Majlis alors que la Constitution ne prévoyait pas cette nécessité, M. Moussavi, et avec lui les principaux dirigeants iraniens, voulaient donner des coudées plus franches au gouvernement, obligé, au cours de la précédente législature, de guerroyer en permanence avec le Parlement. Il semble qu'ils aient ainsi déclenché un processus dont on ne peut mesurer toutes les conséquences.

Le Parlement a tout de même accordé sa confiance à trois candidats proposés pour occuper trois postes vacants ou récemment créés, permettant ainsi la nomination du premier ministre du renseignement de la République islamique. Il s'agit de l'hodjatoleslam Mohamadi Rey Chahri, ex-président du tribunal révolutionnaire de l'armée, qui avait jugé les dirigeants communistes iraniens et l'ex-ministre des affaires étrangères Sadegh Ghobzadeh.

Ce ministère, créé il y a plus d'un an, n'avait toujours pas de titulaire, un premier candidat ayant été refusé par le Parlement. Il va regrouper les services de contre-espionnage de la Savama, hérités de ceux de la Savak de l'ancien régime, actuellement sous le contrôle du premier ministre, et le ceux des Gardiens de la révolution.

AFRIQUE

LA SIGNATURE DE L'ACCORD MAROCO-LIBYEN

Le colonel Kadhafi souhaiterait réunir un sommet maghrébin le 1er septembre à Tripoli

De notre correspondant

Tunis. – Lors des visites qu'il a effectuées lundi 13 et mardi 14 août à Alger et à Tunis, après la signature de l'accord d'union maroco-libyen, le colonel Kadhafi aurait invité les présidents Chadli Bendjedid et Habib Bourguiba à se retrouver avec le roi Hassan II à Tripoli, le 1er septembre, à l'occasion du quinzième anniversaire de sa prise de pouvoir, apprend-on de source diplomatique arabe. Selon la même source, le colonel Kadhafi souhaiterait réunir ce sommet maghrébin afin de tenter d'amener les autres pays de la région à se joindre à l'accord d'Oujda qui, selon lui, sera soumis, *« avant le 1er septembre »*, à l'approbation des peuples libyen et marocain.

Le dirigeant libyen a assurément de la suite dans les idées. Déjà, l'an dernier, il s'était efforcé de réunir chez lui, le 1er septembre, les chefs d'Etat maghrébins, rêvant à l'époque de se joindre au traité que l'Algérie et la Tunisie venaient de conclure. Mais ces derniers avaient fait la sourde oreille ou prétexté d'autres engagements. En sera-t-il de même cette année ? Si, dans le contexte actuel, la présence du souverain marocain à Tripoli peut paraître probable, aucune indication ne permet d'envisager quelles ont été – ou quelles seront – les réponses d'Alger et de Tunis.

Quelles que soient ses suites, l'union maroco-libyenne ne paraît pas devoir perturber les relations tuniso-algériennes et pourrait même contribuer à les renforcer un peu plus. C'est en tout cas l'impression qui prévaut à Tunis, à la suite de la visite qu'y a effectuée, mercredi 15 août, M. Mohamed Cherif Messaadia, membre du bureau politique du FLN (Front de libération nationale, parti unique) et envoyé spécial du président Chadli Bendjedid. Après avoir été reçu à Monastir par le président Bourguiba, M. Messaadia, a, en effet, déclaré qu'il avait trouvé auprès de celui-ci *« une grande compréhension, qui témoigne de la concordance des points de vue algérien et tunisien sur toutes les questions communes »* et a rappelé que le traité de fraternité et de concorde tuniso-algérien prévoit concertation et coordination sur tous les problèmes d'intérêt commun. L'émissaire algérien a également rencontré le premier ministre, M. Mohamed Mzali. L'entretien, selon l'agence Tunis Afrique-Presse, a porté sur *« les moyens propres à renforcer les relations bilatérales et à élargir les perspectives de coopération, conformément à la volonté des deux présidents et en application du traité de fraternité et de concorde qu'ils ont signé »*.

Seul journal tunisien à commenter, mercredi, la situation au Maghreb, *le Temps* a souligné que ce traité constitue *« la seule voie crédible »* pour développer la coopération dans la région. L'éditorialiste s'est félicité des progrès de la coopération que Tunisiens et Algériens ont effectués, *« loin de toute démagogie et de tout coup d'éclat »*, sans toutefois se référer explicitement à l'accord d'Oujda. Mais le ton était suffisamment éloquent.

MICHEL DEURÉ.

Surprise et perplexité à Washington

L'accord d'« union », signé lundi 13 août par le roi Hassan avec le colonel Kadhafi (*le Monde* du 16 août) a causé surprise et perplexité à Washington, où le département d'État a exprimé des réserves à l'égard des liens entre l'un des plus vieux alliés des États-Unis en Afrique et un pays considéré comme une plaque tournante du terrorisme international.

« Nous n'avons constaté aucun signe indiquant que M. Kadhafi tente vraiment de modifier son comportement, et nous serions évidemment inquiets si on entreprenait quoi que ce soit qui permette de légitimer ses positions », a déclaré le porte-parole du département d'État, M. John Hughes. Mais ce dernier s'est gardé de commenter plus à fond l'accord libyo-marocain, dans l'attente d'en connaître le texte. Les États-Unis, a-t-il ajouté, entendent continuer à cultiver les « bonnes relations » qu'ils entretiennent de longue date avec le Maroc. Les autorités marocaines n'ont pas informé les États-Unis à l'avance de leur intention de conclure ce traité avec la Libye, a poursuivi M. Hughes, qui a indiqué que l'ambassadeur américain à Rabbat, M. Joseph Reed, actuellement en séjour à Washington, devait s'entretenir avec le secrétaire d'État George Shultz.

A Rabbat, les journaux des principaux partis politiques, dont les chefs ont assisté lundi à la signature du traité, se sont unanimement réjouis de sa conclusion qu'ils ont qualifiée d'« historique ».

A Alger, le quotidien gouvernemental *El Moudjahid*, dans son édition de mercredi, sans citer explicitement le traité entre le Maroc et la Libye, laisse entendre qu'il le désapprouve. Ce quotidien impute au Maroc l'« entière responsabilité » de l'impasse dans laquelle se trouve le plan de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), pour un règlement du conflit du Sahara occidental. Même mutisme sur l'accord à l'agence algérienne de presse, qui se contente d'un compte rendu laconique de la visite à Alger, mardi, du numéro un libyen. L'agence ne fournit aucune indication sur le contenu de ses entretiens avec le président Chadli Benjedid et omet même de préciser qu'il venait du Maroc.

Le quotidien algérois en arabe *El Chaab* (gouvernemental) ne mentionne pas non plus la signature de l'accord, mais il le critique aussi indirectement, en soulignant que le *« traité de fraternité et de concorde »*, signé en 1983 entre l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie, demeure *« le cadre privilégié de toute entreprise réaliste et réfléchie d'union maghrébine et arabe »*.

A Tripoli, cependant, l'agence libyenne de presse a assuré, mercredi, que le président algérien a « béni » le traité d'union d'États, signé entre le Maroc et la Libye. Selon l'agence, le chef d'Etat algérien *« a souligné que son pays est favorable à tout ce qui est de nature à mener vers l'unité du Maghreb arabe et vers la réalisation de l'unité totale de la nation arabe »*.

A N'Djamena, enfin, le président tchadien Hissène Habré a qualifié, mercredi, d'*« accord de dupes »* le traité maroco-libyen. M. Habré, a affirmé : *« Dans ce traité, chacun cherche à tromper l'autre, chacun cherche à neutraliser l'autre. »* Pour le chef de l'Etat tchadien, ce traité *« n'aura pas de postérité »*. – *(Reuter, AFP, AP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

- INONDATIONS : PLUS DE MILLE MORTS. – Des centaines de villages demeuraient sous les eaux, le mercredi 15 août, à la suite d'inondations qui ont fait plus de mille morts. Le débordement du Gange et du Brahmapoutre a endommagé plus de cinq cent mille maisons et 2,24 millions d'hectares de terres cultivées. Trente-cinq millions de personnes ont dû être évacuées. – *(AP.)*

Chine

- ACCORD COMMERCIAL AVEC L'INDE. – Le premier accord commercial, depuis la reprise des relations diplomatiques entre la Chine et l'Inde en 1976, a été signé le mercredi 15 août à Pékin. L'agence Chine nouvelle ne fournit aucun chiffre sur cet accord. De source diplomatique indienne à Pékin, on indique que l'un des points porte sur l'instauration de la clause de la nation la plus favorisée dans les relations commerciales entre les deux pays. En 1983, le volume global des échanges entre les deux pays s'est monté à 60 millions de dollars. – *(AFP.)*

- VISITE DU SECRÉTAIRE AMÉRICAIN A LA MARINE. – M. John Lehman, secrétaire américain à la marine, a commencé, le mercredi 15 août, une visite officielle de dix jours en Chine, à l'invitation du ministre chinois de la défense, le général Zhang Aiping. M. Lehman devrait notamment discuter des possibilités de coopération entre la Chine et les Etats-Unis, afin de contrer l'influence croissante de la marine soviétique dans le Pacifique. – *(AFP.)*

- ÉLECTIONS A MACAO. – L'ancien président de l'Assemblée législative de Macao (territoire chinois sous administration portugaise depuis 1976), M. Carlos d'Assumpcao, et sa liste d'Union électorale ont remporté plus de la moitié des voix aux élections générales qui ont eu lieu le mercredi 15 août. Le scrutin direct était pour la première fois ouvert à la communauté chinoise. Cinq des six sièges qui devaient être pourvus à la représentation indirecte par des associations culturelles, commerciales ou sportives, sont revenus comme à l'accoutumée à une liste de notables chinois, dirigée par M. Ma Man Kei, représentant officieux de Pékin. Les cinq derniers sièges reviendront à des personnalités choisies par le gouverneur du territoire, le contre-amiral Vasco de Almeida E Costa. – *(AFP.)*

Irlande du Nord

- JOUR DE DEUIL A BELFAST. – Plusieurs milliers de personnes ont assisté, le mercredi 15 août à Belfast, aux funérailles de Sean Downes, le jeune homme abattu dimanche dernier par la police au cours d'une manifestation républicaine. Les cérémonies se sont déroulées dans le calme, la police s'étant retirée, à distance du cortège, dans ses voitures blindées. D'autre part, les forces de l'ordre ont fait usage de balles en plastique, pour la troisième nuit consécutive, lors d'affrontements qui les opposaient à de jeunes sympathisants républicains à Strabane, près de Londonderry. – *(AFP.)*

Nicaragua

- NOUVEAUX ENTRETIENS AVEC LES ÉTATS-UNIS. – De nouveaux entretiens (les quatrièmes en deux mois) ont commencé le mercredi 15 août à Manzanillo, sur la côte pacifique du Mexique, entre les États-Unis et le Nicaragua, en vue de normaliser les relations entre les deux pays. La délégation de Managua est conduite par M. Victor Tinoco, vice-ministre des affaires étrangères, et celle de Washington par M. Harry Shlaudeman, ambassadeur itinérant pour l'Amérique centrale. – *(AFP.)*

Suède

- RÉFUGIÉS ESTONIENS. – La Suède a accordé, le mercredi 15 août, l'asile politique à l'ex-ministre adjoint de la justice de la République d'Estonie, M. Randpere, et à son épouse, Mme Leila Miller. Ils s'étaient enfuis d'Union soviétique la semaine dernière en passant par la Finlande (*le Monde* du 15 août). L'office de l'immigration a décidé de tenir secrets les motifs invoqués par le couple. – *(AFP.)*

Tunisie

- DEUX PUBLICATIONS TUNISIENNES SAISIES. – L'hebdomadaire *Al Mawquif* (la Prise de Position) que publie depuis le printemps dernier le Rassemblement socialiste progressiste, mouvement d'opposition qui n'est pas officiellement autorisé, a été suspendu pour six mois, ont annoncé les responsables du journal. Cette mesure ferait suite à la publication d'un article sur l'islam jugé offensant pour la religion. D'autre part, l'hebdomadaire indépendant *Erraï*, qui publiait une enquête sur la torture dans le pays, a été saisi mercredi 15 août dans les kiosques où il venait d'être mis en vente. – *(Corresp.)*

Uruguay

- LES ÉLECTIONS FIXÉES AU 25 NOVEMBRE. – Le gouvernement militaire a fixé au 25 novembre les prochaines élections et approuvé l'acte institutionnel négocié le 3 août dernier avec les principaux partis. Cet acte regroupe un ensemble de réformes, qui ont trait à la subordination du pouvoir militaire au pouvoir civil, à la mise en place d'un conseil de sécurité nationale, à l'instauration de pouvoirs d'urgence et à la définition du cadre d'action de la justice militaire. – *(AFP.)*

AFRIQUE

République Sud-Africaine

LA RÉPRESSION DES GRÈVES SCOLAIRES FAIT DEUX VICTIMES PARMI LES LYCÉENS NOIRS

(De notre correspondant.)

Johannesburg. — Les incidents, qui, depuis plusieurs jours, opposent les écoliers noirs à des policiers dans plusieurs villes d'Afrique du Sud (*le Monde* du 16 août), ont fait deux victimes. Un étudiant d'une école technique de Mabopane, près de Pretoria, Charles Modiba, a été tué par balle mardi 14 août. Un autre a été grièvement blessé dans le « Township » de Daveyton, situé dans la grande banlieue de Johannesburg.

Selon plusieurs témoignages rapportés par la presse, ce deuxième étudiant, âgé de dix-huit ans, Patrick Phala, aurait également été touché par balle. La police a démenti avoir utilisé des armes à feu contre les manifestants qui lançaient des pierres. Les échauffourées ont fait plusieurs blessés, tant parmi les élèves que parmi les forces de l'ordre, qui ont employé des gaz lacrymogènes et des bâtons pour disperser les rassemblements.

Des mouvements de mécontentement ont éclaté dans plusieurs endroits du pays où des écoles secondaires ont été fermées. Les motifs de cette agitation sont divers. D'une manière générale, il s'agit avant tout de réclamer la reconnaissance de conseils représentatifs d'étudiants, la suppression de l'âge limite et des châtiments corporels. Pour obtenir satisfaction, les élèves ont décidé de boycotter les cours. Deux organisations d'étudiants ont, d'autre part, appelé les métis à un boycottage de quinze jours des classes, au moment où cette communauté ainsi que celle des Indiens s'apprêtent à élire respectivement, les 22 et 28 août, leurs futurs représentants au Parlement du Cap.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Le Zimbabwe face au géant sud-africain

(Suite de la première page.)

« *Nous sommes très sensibles à la campagne que les responsables de Harare mènent pour accréditer l'idée que nous cherchons à déstabiliser leur pays* », assurent des Sud-Africains. A leur avis, « *le monde extérieur verrait d'un mauvais œil la signature à chaud d'un nouveau pacte de sécurité* ». Aussi les Sud-africians essayent-ils d'utiliser la carotte plutôt que le baton pour arriver à leurs fins, qui sont d'obtenir de leurs voisins immédiats une reconnaissance *de facto* de leur régime, préalable indispensable, à leurs yeux, à toute « *opération de séduction* » hors d'Afrique.

La signature du pacte de Nkomati avec Maputo, le 16 mars dernier, n'a-t-elle pas précédé le voyage en Europe occidentale de M. Pieter Botha, premier ministre sud-africain ? Pour l'heure, le Zimbabwe reste de marbre face aux « avances » de son puissant voisin. « *Nous ne ressentons pas le besoin de signer un accord du style Nkomati avec l'Afrique du Sud. Celle-ci ne nous a rien demandé de tel, et, si elle le faisait, nous refuserions* », vient de préciser M. Robert Mugabe, le premier ministre. C'est bien là où le bât blesse, car le régime de Pretoria a comme interlocuteur « *un idéaliste, insensible aux pressions, qui rêve d'acquérir une stature internationale et qui, partant, doit se donner une image d'homme intransigeant sur les principes* ».

Le problème des dissidents

Les Sud-Africains sont d'autant plus pressés de lier le Zimbabwe à un accord de bon voisinage, qu'après le récent congrès de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), marqué par des professions de foi marxistes-léninistes, ils craignent de voir ce pays se rapprocher très sensiblement du bloc soviétique et céder à ses amicales pressions. Moscou et ses alliés demanderont-ils à Harare d'aider les militants du Congrès national africain (ANC) ? Maintenant qu'ils ont perdu leurs « sanctuaires » au Mozambique et au Swaziland, ces derniers n'ont, en effet, plus d'autres chemins sûrs pour gagner leurs bases en Afrique du Sud. En tout cas, M. Mugabe a toujours refusé que son pays serve de base arrière aux mouvements qui luttent contre le régime de l'apartheid.

Très récemment, M. Olivier Tambo, président de l'ANC, s'est dit « *conscient du soutien limité que les pays de la « ligne de front » étaient en mesure de lui accorder* ». « *Nous ne voulons pas leur créer des problèmes de sécurité* », a-t-il précisé. Les dirigeants de Harare mesurent bien les risques qu'ils prendraient à provoquer l'Afrique du Sud. « *Nous ne pouvons pas nous le permettre, notre économie est trop fragile* », remarque-t-on dans les milieux autorisés. Il n'empêche qu'à en croire ces mêmes sources, le Zimbabwe a déjà été l'objet de pressions de la part du comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), auxquelles il a, semble-t-il, opposé une fin de non-recevoir.

Si, du côté de Pretoria, on ne constate, depuis la signature de l'accord de Nkomati, aucun dégel notable dans les relations avec le Zimbabwe — « *celui-ci cherche à se rapprocher de nous sans être vu* » — les dirigeants de Harare reconnaissent, en revanche, que, depuis six mois, les infiltrations de dissidents en provenance d'Afrique du Sud ont provisoirement cessé. M. Munangagwa, ministre de la sécurité, a même précisé que la dernière de ces infiltrations remontait au 23 février.

Quoi qu'il en soit, des contacts réguliers ont toujours été maintenus entre les services de sécurité des deux pays pour éviter que les incidents de frontière ne dégénèrent. « *Ça marche mieux qu'il y a un an*, admet-on ici, *sur le fond du problème, nous n'avons pas changé d'un pouce. C'est l'Afrique du Sud qui cherche à améliorer son image à l'extérieur.* »

Il n'empêche que la menace persiste. « *Le dispositif est prêt, il suffit de craquer l'allumette* », souligne-t-on. « *Radio-Truth* » n'a pas cessé de diffuser, à partir du Nord du Transvaal, deux fois une demi-heure par jour, de la propagande antigouvernementale, en direction du Zimbabwe. On assure, aussi, de source autorisée, que plusieurs centaines de dissidents continuent d'être entraînés dans trois camps du nord du Transvaal, notamment ceux de Pafuri et de Spencer, que les gens de Pretoria en recrutent encore dans le camp de réfugiés de Dukwe au Botswana, que les livraisons d'armes et de munitions à travers la frontière suivent leur cours.

Le régime de Pretoria a toujours nié être de mèche avec les dissidents. Ses responsables avancent une version quelque peu édulcorée des faits : « *Si incidents il y a eu, ce n'ont été que des bavures à mettre sur le compte d'aventuriers Rhodésiens, aujourd'hui incorporés dans l'armée sud-africaine, qui ont abusé de leurs positions et nous on mis dans l'embarras* ». Il est clair, cependant, que, si le Zimbabwe s'ingénie à faire la mauvaise tête, l'Afrique du Sud n'hésitera pas à se servir du gros bâton. Placés en première ligne et plus isolés que jamais, les dirigeants de Harare continuent d'avoir le verbe haut. C'est le seul luxe, la seule audace qu'ils peuvent encore se permettre.

JACQUES DE BARRIN.

ASIE

Malaisie

Piraterie ou règlement de comptes ?

TRENTE-TROIS PERSONNES ASSASSINÉES SUR UN BATEAU

Acte de piraterie maritime pure et simple ou règlement de comptes à une échelle jamais atteinte ? Trois pirates armés ont tué trente-trois personnes, dont dix femmes, et enlevé trois adolescentes, lors de l'attaque, le 11 août, d'un bateau transportant cinquante et un passagers — pour la plupart des Philippins qui regagnaient leur pays après un séjour de plusieurs mois en Malaisie — au large des côtes de Sabah (Malaisie orientale).

Le bateau avait appareillé la veille de Semporana (Malaisie orientale) pour Sintangkai (archipel de Sulu, sud des Philippines). Lorsque le drame a été découvert par la police maritime malaisienne, il dérivait depuis plus de vingt-quatre heures avec quinze femmes et enfants survivants, dont quatre blessés par balles. Selon leurs témoignages, les trois pirates ont d'abord tiré sur le commandant du navire après l'avoir accusé d'avoir tué le père de l'un d'entre eux. Puis ils ont massacré tous les hommes. Une fillette, agée de dix ans, a expliqué aux sauveteurs que toute sa famille avait péri dans ce drame. Avant d'abandonner les survivants, les agresseurs leur ont dérobé tous leurs objets de valeur et plus de 10 000 dollars d'argent liquide.

Cette zone maritime de l'Asie du Sud-Est est réputée pour être l'une des moins sûres du monde en raison de la multiplication des actes de piraterie. Les « réfugiés de la mer » vietnamiens en ont été souvent les victimes. Mais jamais, dans les annales de la piraterie maritime de la région, une attaque ne s'était terminée par un tel assassinat collectif.

Inde

DES INCIDENTS ONT MARQUÉ L'ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

New-Delhi *(AFP, UPI, AP)*. — Plusieurs incidents violents ont marqué, le mercredi 15 août, le trente-septième anniversaire de l'indépendance indienne.

Les plus graves ont eu lieu dans la capitale du Cachemire, Srinagar, où des manifestants ont tenté d'incendier un temple hindouiste et des commerces appartenant à des hindous. La police a ouvert le feu. Deux personnes ont été tuées et deux cents autres blessées. Le couvre-feu a été instauré.

Au Pendjab, où le parti sikh Akali Dal avait appelé la population à une journée de protestation, sept écoles gouvernementales et un bureau de poste ont été incendiés. Une grève a, d'autre part, été déclenchée en Assam.

Au Tamil-Nadu, Etat à majorité tamoule, cinq mille personnes ont été arrêtées à la suite de manifestations de solidarité avec les Tamouls victimes de la répression à Sri-Lanka. Les manifestants reprochaient au gouvernement indien son « *attitude d'indifférence* » envers ces derniers. Le chef de l'administration de l'Etat, M. Ramachandran, a, cependant, déclaré que son administration « aiderait » ceux qui veulent obtenir l'indépendance, ce qui est interprété comme une allusion au mouvement séparatiste tamoul à Sri-Lanka.

Dans un discours prononcé à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance, le premier ministre, Mme Gandhi, a, pour sa part, exprimé l'inquiétude que lui cause l'arrivée en Inde de réfugiés tamouls — quarante-mille, a-t-elle dit, — en provenance de Sri-Lanka. Mme Gandhi a, d'autre part, lancé un appel à l'union nationale « *contre les forces de division, dont certaines sont encouragées par des éléments ou des agences extérieures* ».

هكذا من الأصل

EUROPE

Italie

La troisième grande enquête sur le terrorisme s'est achevée par l'inculpation de 182 personnes

De notre correspondant

Rome. – L'instruction de ce qu'il est convenu d'appeler l'« affaire Moro ter », c'est-à-dire une série de crimes qui, de 1977 à 1982, ont précédé et suivi l'assassinat du président de la démocratie chrétienne, s'est conclue, le lundi 13 août, par l'inculpation de cent quatre-vingt-deux personnes présumées terroristes et responsables d'une impressionnante série d'homicides, d'attentats et de vols. Le procès est prévu pour le printemps prochain. Devront entre autres comparaître les chefs historiques des Brigades rouges : de Renato Curcio à Mario Moretti, Giovanni Senzani et Prospero Gallinari, qui exécuta Aldo Moro d'une rafale de mitraillette.

Deux juges d'instruction (M. Priore et M. Imposimato) ont travaillé pendant deux ans sur ce dossier avec le procureur de la République de Sica, recueillant les confessions d'une cinquantaine de « repentis ». L'enquête s'appelle « Moro ter », car elle concerne une bonne partie des « brigadistes » qui n'avaient pas été impliqués au cours des deux premières enquêtes sur l'assassinat du dirigeant démocrate-chrétien et dont la culpabilité a été établie à partir des aveux des repentis.

La liste des actions relevées à la charge des inculpés est longue : une trentaine d'attentats, d'homicides et plusieurs tentatives diverses. Parmi les plus spectaculaires, une attaque du ministère de la justice par la colonne romaine des Brigades rouges, à l'aide de missiles terre-air lancés d'une rampe mobile, ainsi qu'un attentat, également au moyen d'armes anti-aériennes, contre le palais Sturzo, où la démocratie chrétienne tenait un congrès national.

Les deux magistrats instructeurs, qui, ces dernières années, ont été au centre de la lutte antiterroriste, ont lancé un cri d'alarme : « *On se trompe en pensant que le terrorisme a été complètement vaincu. Il y a des symptômes évidents et préoccupants qui révèlent une activité de réorganisation du parti armé* », soulignent-ils. Selon eux, une dizaine de terroristes très expérimentés ont réussi, depuis des années, à passer entre les mailles des filets de la police et sont toujours « actifs ». Une centaine d'autres, également identifiés, ont repris une activité de recrutement. Enfin, près de cent cinquante terroristes ont opéré un « repli stratégique » à l'étranger, et en particulier en France, où ils peuvent compter, selon les propos du juge Priore rapportés par le *Corriere Della Sera*, « *sur beaucoup d'amis, des protections à différents niveaux, une certaine liberté de mouvement et des possibilités de contact : ces terroristes sont aussi actifs, et ce serait une erreur grossière que de les considérer comme des combattants au repos* ».

Selon les deux magistrats, le calme qui règne actuellement en Italie correspond à une « *pause tactique* ». L'ordre en vient des chefs brigadistes emprisonnés qui attendent l'entrée en vigueur des nouvelles lois sur la détention préventive (*le Monde* du 27 juillet) pour s'organiser à nouveau.

Grâce aux aveux des repentis, les magistrats ont établi que l'arsenal en armement dont disposent les BR est encore très important et comprend notamment des armes perfectionnées.

Les nombreuses ramifications du terrorisme italien n'ont pas encore été complètement explorées et font toujours l'objet d'enquêtes : il en va ainsi des rapports entre les BR, la Camorra et la mafia calabraise, de la « piste bulgare », de l'assassinat de M. Hunt, responsable de la logistique des forces multinationales de paix dans le Sinaï, ainsi que des contacts internationaux du terrorisme italien.

PHILIPPE PONS.

RFA

UNE NOUVELLE « AFFAIRE » EMBARRASSE LE GOUVERNEMENT DE BONN

Bonn (*AFP*). – Une nouvelle « affaire » agite les milieux politiques ouest-allemands et pourrait, selon certains observateurs, contraindre à nouveau un membre du gouvernement, M. Jürgen Möllemann, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, à démissionner.

M. Möllemann, trente-huit ans, membre du Parti libéral, a été récemment accusé par l'hebdomadaire *Der Spiegel* d'avoir profité de sa fonction pour faire des affaires avec certains pays arabes. Au cours d'une conférence de presse qu'il donnait le lundi 13 août pour se défendre de ces accusations, M. Möllemann a laissé entendre qu'elles étaient le fruit d'un complot sioniste. L'ambassadeur d'Israël à Bonn, M. Yitzhak Ben-Ari, a vigoureusement réagi le lendemain, estimant que cette déclaration du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères « *rappelait l'antisémitisme classique* ». Elle risque en tout cas de rendre encore un peu plus difficile les relations germano-israéliennes que le chancelier Kohl avait tenté de décrisper en janvier dernier lors de son voyage en Israël.

Le parti social-démocrate a réclamé la démission de M. Möllemann. L'affaire est particulièrement embarrassante pour le Parti libéral. Le secrétaire d'Etat est en effet tête de liste de ce parti en Rhénanie-Westphalie où plusieurs élections doivent avoir lieu dans les prochains mois (les élections municipales en septembre et régionales au printemps).

Portugal

CONTROVERSE AVEC WASHINGTON APRÈS L'EXPULSION DE Mgr TRIFA

« *Le Portugal n'aurait pas accordé de visa à Mgr Trifa, archevêque orthodoxe roumain, accusé d'activités pro-nazies pendant la dernière guerre, s'il avait été au courant des charges qui pesaient sur lui* », a déclaré, mercredi 15 août, un porte-parole de l'ambassade du Portugal à Washington.

Mgr Trifa, qui a dû quitter lundi les États-Unis pour le Portugal, après neuf ans de batailles juridiques, avait été déchu de sa nationalité américaine et condamné à abandonner le territoire américain en octobre 1982. Il avait été convaincu d'avoir appartenu, pendant la guerre, à la Garde de fer, organisation roumaine pro-nazie, et d'être, à ce titre, responsable de la mort de nombreux juifs et de chrétiens.

Mgr Trifa, qui vivait depuis trente-cinq ans aux États-Unis, a affirmé que le gouvernement américain était « *parfaitement au courant, avant que la nationalité américaine ne lui soit accordée, des accusations lancées contre lui, sans preuves* ». Pour sa part, le porte-parole du département de la justice américain, M. John Russel, a déclaré que Lisbonne, avant d'accorder un visa à Mgr Trifa, « *savait à qui il avait affaire et quel était son passé* ». – (*AFP.*)

LA CAMPAGNE ANTIFRANÇAISE EN ESPAGNE

« La situation n'est pas grave mais elle nous gêne »

déclare le ministre espagnol des affaires étrangères

« *La situation, actuellement, n'est pas grave, mais elle nous gêne, parce que nous avons fait un grand effort pour améliorer nos rapports avec la France* », a déclaré, le mercredi 15 août, M. Fernando Moran, ministre espagnol des affaires étrangères, au micro de Radio-Monte-Carlo, à propos de la campagne d'attentats contre les intérêts français en Espagne.

Le ministre a poursuivi : « *Les auteurs des attentats seront traduits devant les tribunaux, et nous allons accroître la protection des intérêts français (...). Les attentats ne doivent pas être considérés comme une guerre contre les Français. Leurs auteurs sont des groupes isolés qui agissent contre les intérêts des Espagnols et qui rendent difficiles les relations entre la France et l'Espagne. C'est leur tactique.*

» *La seule réponse, c'est la condamnation de la part des Français et des Espagnols. Le terrorisme doit être condamné à l'échelle européenne.*

» *L'ETA est dans une situation maintenant très difficile, car elle ne peut plus profiter du laxisme d'autres pays. Elle a été frappée par des extraditions de la part de la Belgique. Maintenant, elle tâche d'intoxiquer l'opinion basque et française.* » « *Je crois*, a conclu M. Moran, *qu'il ne faut pas attacher d'importance à ces manifestations.* »

La campagne contre les filiales d'entreprises françaises en Espagne n'en a pas moins gagné mercredi, de nouvelles régions nous indique du pays notre correspondant à Madrid. Après la capitale, Barcelone et Grenade mardi, c'est le Nord-Ouest qui a été atteint le mercredi 15 août. A Gijon, dans les Asturies, une bombe a fait explosion vers 4 heures du matin devant les locaux du consul honoraire de France, pourtant gardé par la police. L'attentat a causé d'importants dégâts matériels.

Par ailleurs, à Avilés, à vingt-cinq kilomètres de Gijon, une bombe a explosé à 3 heures du matin devant une succursale de la Société générale. Ces deux attentats, comme ceux de la veille, ont été revendiqués par les GRAPO (Groupes révolutionnaires antifascites du 1er octobre). D'autre part, un troisième attentat a été commis vers 17 heures contre une succursale de la firme Talbot à Majadahonda, près de Madrid.

Enfin, environ trois mille personnes suivant la police (le double selon les organisateurs) ont manifesté mercredi dans la matinée à Fontarabie, près de la frontière avec la France, à l'appel de la coalition Herri Batasuna et des comités pro-amnistie, contre la sentence de la cour d'appel de Pau favorable à l'extradition de quatre membres supposés de l'ETA militaire. Cette manifestation, qui devait avoir lieu parallèlement à celle prévue du côté français mais finalement interdite par la préfecture, s'est déroulée sans incident.

Turquie

Des intellectuels en accusation

(Suite de la première page.)

Il a été signé par d'anciens responsables du Parti républicain du peuple (interdit), par certains députés du Parti populiste, et a reçu le soutien du SODEP, seconde force politique depuis les élections municipales de mars dernier mais qui n'avait pas été autorisé à se présenter aux législatives quelques mois plus tôt. Aucune de ces organisations toutefois n'était partie prenante à l'initiative des intellectuels.

Le texte a rencontré un très large écho dans les milieux universitaires, directement victimes du régime du général Evren. La réforme de l'enseignement supérieur a privé de toute autonomie les universités, soumises au tout puissant Conseil de l'enseignement supérieur ; les épurations sont allées bon train dans le corps enseignant depuis septembre 1980 et les professeurs épargnés sont soumis, en vertu d'un nouveau règlement administratif à une véritable inquisition.

Si l'on en juge par l'acte d'accusation, les autorités militaires, qui avaient souhaité faire par ce procès un exemple, ou du moins décourager toute nouvelle initiative du même ordre, sont désormais soucieuses d'éviter qu'il ne donne lieu à un débat public sur le contenu du texte. C'est pourquoi les chefs d'accusation portent exclusivement sur les modalités de sa diffusion.

L'acte d'accusation rappelle que le texte a circulé dans les rues d'Ankara, dans la salle d'attente d'un hôpital, dans les bureaux de différents journaux, dans les cafés et des « *restaurants à boisson alcoolisée* »... Il a ainsi été porté à la connaissance de nombreuses personnes avant d'être soumis aux instances intéressées de l'Etat et n'a donc pas, selon le procureur militaire, le caractère d'une pétition, mais celui d'une publication à caractère politique, réglementée par conséquent par le loi sur l'état de siège.

Le procès d'Ankara sera sans nul doute symbolique pour tous les secteurs de l'opinion turque qui attendaient du rétablissement d'un régime civil, en décembre 1983, la restauration d'un certain libéralisme politique et qui ont été déçus. Le premier ministre, M. Ozal, ocnfiné aux affaires de politique économique et à la politique étrangère, s'est en effet toujours gardé d'intervenir dans les questions touchant aux libertés et au maintien de l'ordre, domaines réservés du général Evren et de l'armée.

Dans quelques jours (avant même que n'ait lieu la seconde audience du procès des intellectuels, le 14 septembre) doit s'ouvrir le procès en appel des dirigeants du Mouvement turc pour la paix dont la condamnation, en novembre, à des peines de cinq à huit ans de prison avait profondément ému les milieux libéraux turcs. Deux occasions de vérifier ce qu'entend exactement le général Evren lorsqu'il parle de « *retour à la démocratie* » et de tester aussi l'influence des partisans de la « ligne dure » au sein des forces armées.

CLAIRE TRÉAN.

URSS

QUATRE PIRATES DE L'AIR GÉORGIENS CONDAMNÉS A MORT

Moscou (*Reuter*). – Quatre jeunes Géorgiens, impliqués dans une tentative de détournement d'un avion soviétique vers la Turquie en novembre dernier (*le Monde* du 23 et du 26 novembre), qui avait fait sept morts, ont été condamnés à la peine capitale par un tribunal de Tbilissi, rapporte mercredi 14 août, l'agence Tass.

Les quatre condamnés à mort sont Teymiraz Chikhadze, présenté par Tass comme un prêtre défroqué qui serait le chef du groupe, les frères Kakba et Plata Iverieli, tous deux médecins, et l'acteur de cinéma German Kobakhidze.

Une étudiante, Tinatin Petviachvili, a été condamnée à quatorze ans de prison, pour son rôle dans cette tentative de détournement.

Une employée de l'aéroport de Tbilissi, qui a aidé les pirates à introduire des armes à bord de l'avion, a été frappée d'une peine de trois ans de prison avec sursis. En outre, elle ne pourra travailler pendant cinq ans pour la compagnie Aeroflot.

Trois membres de l'équipage de l'appareil avaient été tués ainsi qu'un passager et trois pirates, lors d'une bagarre qui avait éclaté à bord de l'avion lorsque le commando s'était aperçu que le pilote, au lieu de se diriger vers la Turquie, était revenu au-dessus de Tbilissi.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Les démocrates contestent les prévisions optimistes de la Maison Blanche sur la réduction du déficit budgétaire

Correspondance

Washington. – Au cours des dernières vingt-quatre heures, plusieurs organisations officielles et privées ont publié, à peu près en même temps, des rapports et études donnant des chiffres différents sur la conjoncture et, surtout, sur les perspectives économiques. Ainsi, la bataille des statistiques a commencé justifiant, selon certaines, les appréciations optimistes des républicains, selon d'autres, les avertissements pessimistes des démocrates et entretenant, d'autre part, une certaine confusion dans l'esprit des électeurs.

La Maison Blanche, en effet, a publié ses prévisions budgétaires à long terme, d'où il ressort que le déficit budgétaire, estimé cette année selon les chiffres officiels à 174,3 milliards de dollars, déclinera pour tomber à 139 milliards de dollars en 1989. Ces chiffres sont inférieurs à ceux contenus dans le projet de budget présenté en février, pour la période allant jusqu'à fin 1986.

Les indications données par ce document officiel, publié chaque année à la fin du premier semestre, reposent sur la prévision d'un accroissement annuel de la production de 4 % après 1984 et une inflation réduite à 4 %. Le document prévoit également que le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à quatre-vingt-dix jours tombera de 10,5 % actuellement à 5,1 % en 1989.

Les démocrates ont immédiatement contesté ces prévisions optimistes reposant, disent-ils, sur des chiffres fabriqués et qui se fondent sur une réduction des dépenses et un accroissement des recettes que le Congrès a déjà refusés ou s'apprête à rejeter. Aussi bien, le Bureau du budget du Congrès (CBO), dans son analyse du document de l'administration, estime que les déficits seront beaucoup plus forts chaque année que ne le prédit la Maison Blanche. Le CBO conclut qu'en 1989, le déficit sera de 230 milliards de dollars et que le taux d'intérêt tombera à 8,9%.

Le fossé entre riches et pauvres s'élargit

D'autre part, au même moment, l'Urban Institute, une organisation de recherche sans affiliation politique marquée (son président est Mme Carla Hills, ministre du logement et du développement urbain dans le gouvernement républicain du président Ford), a publié une longue étude d'où il ressort que la politique du président Reagan, au cours des quatre dernières années, a élargi le fossé entre les riches et les pauvres et a créé un déficit budgétaire de nature à limiter ultérieurement la croissance économique.

Entre 1980 et 1984, le revenu de 20% des éléments les plus pauvres de la population a diminué de 0,17% pour représenter 6,1% de l'ensemble des revenus, alors que celui de 20% des éléments les plus riches a monté de 1,9% pour représenter 38,9% du total. Cette augmentation de 1,9%, souligne l'institut, reflète un transfert de 25 milliards de dollars venant d'autres groupes de la population et se traduit par un revenu supplémentaire de 2000 dollars par famille dans le groupe des riches. Tel est le résultat de la réduction des avantages sociaux, ajoute l'institut, et d'une politique fiscale qui a aidé les gens aisés, mais ni les classes moyennes ni les pauvres.

L'institut note que si le président Reagan a, en effet, bloqué la marche d'un Etat-providence, il serait faux de conclure que le gouvernement républicain a accompli une révolution. Les programmes sociaux, indique-t-il, n'ont pas été bouleversés. L'augmentation du budget militaire et les intérêts accrus de la dette aboutissent à des dépenses publiques qui, selon lui, représenteront, en 1985, 24,1% du PNB, soit une augmentation légère par rapport aux 23,5% en 1980. L'Institut estime, d'autre part, que la politique économique du gouvernement n'accélérera pas la croissance. En supposant même une réduction du déficit budgétaire, le mieux qu'on puisse espérer, selon l'institut, est un accroissement de 5% du PNB à la fin d'une période de dix ans.

Le rapport de l'Urban Institute n'est pas entièrement négatif et porte au crédit du président un certain nombre de succès, mais il estime que la réduction du taux d'inflation, tombé de 12,4% en 1980 à 3,8% l'an dernier, est temporaire. Elle est due essentiellement à la baisse des prix alimentaires, de l'énergie et des importations (celles-ci en raison de la hausse du dollar), mais cette tendance est passagère et se renversera au cours des prochaines années. En fin de compte, selon l'institut, le « prix » du redressement économique, c'est-à-dire la sévère récession, l'augmentation du chômage, a été si haut que, contrairement à ce que dit le gouvernement, la croissance économique à long terme risque d'être compromise.

HENRI PIERRE.

Pérou

La guérilla contraint les Etats-Unis à interrompre leur programme de lutte contre la drogue

L'activité des guérilleros du mouvement maoïste le Sentier lumineux vient de contraindre les Etats-Unis à interrompre l'assistance qu'ils prêtaient au gouvernement péruvien en vue de limiter la culture de la coca dans certaines vallées du versant amazonien des Andes. La décision a été prise par Washington en juillet, et des détails ont été fournis dans la dernière publication de la revue de langue anglaise *Andean Report*, publiée à Lima.

Le programme américain, adopté en 1981, mettait 30 millions de dollars à la disposition des autorités péruviennes, à utiliser sur cinq années, 18 millions étant destinés à promouvoir des ressources de remplacement et à améliorer la vie quotidienne des paysans de la région, et 12 millions devant servir à renforcer les moyens de lutte policière contre les trafiquants, précise le *New York Times*.

Or, à la fin de l'année dernière, le Sentier lumineux, qui, jusque-là, avait concentré ses activités dans les hautes régions andines, a allumé un nouveau foyer de guérilla autour de Tingo-Maria, sur la rivière Huallaga, principal centre de production de coca du pays, situé à environ 700 kilomètres à vol d'oiseau au nord-est de la capitale. Fort, selon des sources policières, de mille cinq cents à deux mille hommes, le mouvement entretient désormais dans la zone une insécurité telle que les Etats-Unis ont dû retirer leurs coopérants. Plus généralement, l'ambassade américaine à Lima a été amenée à réévaluer l'impact « politique » de son programme d'éradication. Celui-ci est, en effet, très impopulaire auprès de paysans qui trouvent dans la culture des plants de coca des revenus très supérieurs à ce qu'ils peuvent espérer par ailleurs. Et les *senderistas* jouent de ce sentiment pour attiser l'« anti-américanisme » des populations.

Les Etats-Unis étaient aussi obligés de constater que l'essentiel (près des trois quarts) des moyens du programme étaient mis à la disposition de la police, et ce davantage pour lutter contre les guérilleros que contre les trafiquants – ce qui ne laisse pas d'être embarrassant pour Washington.

Le programme américain ne saurait guère être réactivé avant que les forces de l'ordre péruviennes aient repris le contrôle de la région. Or l'intensité de l'activité de la guérilla ne laisse rien présager de tel à brève échéance. Les *senderistas* ont, ces derniers mois, détruit dix des treize postes de police de la région de Tingo-Maria; les écoles de quatorze villages ont été fermées et dix-neuf policiers ont été tués. Dans un message à la nation, diffusé à l'occasion de la fête nationale péruvienne, le 28 juillet, le président Belaunde a annoncé qu'il chargeait les forces armées de diriger la lutte contre la guérilla dans cette région. Depuis le début de leurs actions en 1980, les *senderistas* ont commis des milliers d'attentats contre les personnes et les biens. Au total, près de quatre mille personnes ont été tuées en quatre années au Pérou du fait de violences politiques (1).

La concentration des moyens policiers dans la lutte contre la guérilla permet aux trafiquants de drogue de renforcer leurs activités. Le Pérou est, avec la Bolivie, le principal producteur de la coca dont est extraite la *pasta* (pâte) qui sert à produire la cocaïne. Les services spécialisés estiment que le quart de la cocaïne consommée aux États-Unis vient du Pérou, après un raffinage effectué en Colombie, à Panama et au Brésil, sous la supervision, très fréquemment, de sujets colombiens. Les Etats-Unis s'inquiètent de l'actuelle recrudescence de l'offre, qui provoque une chute des cours de la drogue et un regain de consommation parmi la jeunesse américaine. Leurs préoccupations sont accrues du fait que leur programme de lutte contre la culture de la coca connaît également de grosses difficultés en Bolivie : la police antidrogue y a récemment été impliquée dans une tentative de coup d'Etat contre le président de la République, M. Siles Zuazo.

(1) Vingt-six paysans, parmi lesquels des femmes et des enfants, ont encore été assassinés le 11 août par des *senderistas* dans une localité proche d'Ayacucho, dans les Andes, annonce l'agence France-Presse de Lima. Les guérilleros entendaient ainsi se venger de la mort de cinq des leurs, abattus en juillet par des « rondes paysannes » de la région – milices naguère créées pour faire échec aux voleurs de bétail, mais qui se consacrent désormais à la lutte contre la guérilla.

Chili

UN MORT AU COURS D'UNE MANIFESTATION

Santiago (AP, Reuter). – Au cours d'une manifestation antigouvernementale dans le quartier la Victoria, faubourg ouvrier de Santiago, le mardi 14 août, un automobiliste, qui s'efforçait de forcer une barricade dressée par la foule, a ouvert le feu et tué un adolescent de dix-sept ans. Une trentaine de personnes ont été blessées par les décharges de chevrotines et les grenades lacrymogènes de la police. Il y a eu une cinquantaine d'arrestations.

Le Monde

politique

POINT DE VUE

Décentralisation : un pari qui reste à gagner

I. — Un effort méritoire, mais...

par MICHEL BARNIER (*)

LE 27 juillet 1981, débutait à l'Assemblée nationale l'examen du texte qui allait devenir la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, départements et régions. Ce texte, le plus important quant à ses conséquences théoriques et pratiques parmi ceux adoptés à sa suite, marquait une rupture — sinon une fracture — dans l'édifice institutionnel issu des lois de 1870 pour les départements et de 1884 pour les communes, et constitue donc la figure de proue d'une réforme fréquemment saluée comme *« la grande affaire du septennat »*.

Trois ans après, avec la mise en application progressive des lois et règlements subséquents, quelles appréciations peut-on objectivement porter sur l'ampleur de l'œuvre entreprise ? Quels souhaits peut-on formuler sur ses prolongements et évolutions souhaitables dans les années à venir ?

Le paysage administratif local vient d'être, nul n'en doute, profondément transformé.

La suppression de la tutelle et des contrôles *a priori*, le transfert des exécutifs départementaux et régionaux, les transferts de compétences : autant de points-clés d'une réforme qui avait pour objet, d'une part, de rapprocher les lieux de décision des bénéficiaires de celle-ci, d'autre part, de mettre un terme à une quasi-incapacité juridique des collectivités locales.

L'ambition poursuivie, il faut bien l'admettre, a été suivie d'effets : il n'est plus aujourd'hui aussi aisé, pour les élus locaux, de se retrancher, afin de justifier une réponse défavorable à un administré, derrière la position du représentant de l'Etat : permis de construire, budget des établissements sanitaires et sociaux, octroi d'une prime industrielle... ; le nouveau responsable est mieux identifié mais aussi plus seul et plus vulnérable.

Parmi les acteurs de la vie locale, un nouvel équilibre s'est créé, qui nous rapproche de celui observé dans les autres pays occidentaux. Le déclin du rôle prééminent des fonctionnaires est la contrepartie de l'émergence de celui des élus. On observera que cette nouvelle situation n'est, au demeurant, que la consécration politique et juridique de l'écrasante prédominance des collectivités locales en matière de financement des équipements collectifs constituant notre environnement quotidien.

Action omniprésente, diffuse ou désordonnée d'un Etat qui perdait de façon progressive mais irrévocable son efficacité, financements croisés, responsabilités diluées ou superposées, autant de déficiences empoisonnant la qualité et la pertinence du service au citoyen que la réforme en cours a entendu attaquer de front.

Un paradoxe historique veut que ce soit une majorité prônant le renforcement de plusieurs fonctions collectives — et qui, dans de nombreux secteurs, les a engraissées, dans des proportions étouffantes — qui lance ue transformation authentiquement libérale du système administratif.

Car comment peut-on nier que la « démassification » de la société — c'est-à-dire le décapage de la gangue étatique, la multiplication des pôles de décision et le développement de leur concurrence vécu comme émulation, l'encouragement à l'éclosion des initiatives et au goût de la créativité si nécessaires en temps de crise — est largement servie par la décentralisation administrative ?

Cela explique à beaucoup d'égards, et en dépit des nombreuses critiques adressées au fond et à la forme de la démarche choisie par le gouvernement, l'ardeur avec laquelle la plupart des élus locaux ont endossé leurs nouveaux rôles. Il suffit de lire leurs publications d'information pour constater la richesse et la diversité de leurs projets. On y retrouve deux constantes, d'ailleurs non systématiquement conciliables dans un horizon limité : la recherche de l'amélioration des grilles de services apportés au citoyen, le souci de favoriser la création des entreprises et de susciter la prospérité économique.

Cela implique également, contrairement à ce que de savants sociologues noteraient ici où là, que le risque de politisation des décisions décentralisées ait été, en pratique, largement évité. Il était, en effet, parfaitement illusoire de penser que sous le régime antérieur à la décentralisation, une décision, parce que prise par un fonctionnaire, nommé et ainsi isolé des électeurs, était imperméable aux pressions politiques : les intérêts de carrière sont souvent autrement motivants. L'information multiple des citoyens, la sanction du vote, le rôle des médias et associations, font que, à ce titre, il n'y a certainement pas supériorité d'un système sur l'autre.

Une réforme donc conforme à l'éthique démocratique et participant de l'esprit d'efficacité : beaucoup en conviennent, mais à quel coût ? En d'autres termes, ce projet était-il bon en lui-même mais arrivant, au cœur de la crise, à un mauvais moment ?

On ne peut contester, en effet, que les « frais généraux de la nation » se sont, dans le court terme, accrus avec sa mise en œuvre. Les institutions régionales et départementales autonomes ne pouvaient devenir opérationnelles avec les seuls moyens que l'Etat leur avait consentis. Quasimécaniquement, la mise à niveau de l'administration territoriale devait être génératrice de charges nouvelles. Ces charges sont quantifiables et le calcul a été fait. En dépit de la relative prudence des élus, il a fallu recruter des agents et construire ou aménager des locaux, se doter de services fonctionnels minimaux.

S'en tenir à ces seules considérations manquerait toutefois à l'objectivité : les coûts de la centralisation — perte de temps, d'énergie et d'argent, — difficiles à appréhender, ont toujours paru très lourds aux élus locaux, qui ont tous des exemples précis en mémoire. Dans le moyen ou le long terme, il n'est pas certain, au total, que la critique relative au coût conserve toute sa pertinence. Au crédit donc de la réforme engagée, et maintenant déjà largement appliquée, des intentions souvent louables et des résultats, sur le terrain, déjà largement tangibles.

Le péché originel

Les principales imperfections naissent presque toutes du péché originel de la démarche : la précipitation. Il est bien vrai que le programme socialiste, dès la deuxième quinzaine du mois de mai 1981, est apparu, sur ce point comme sur d'autres, largement irréaliste et qu'il a fallu improviser. Il est également vrai que le choix retenu a été d'aller vite, très vite. De profiter de la surprise, de la rupture psycho-politique pour ouvrir des brèches dans les corporations : à cet égard, la loi du 2 mars 1982 pourrait-elle être votée aujourd'hui ? On était toutefois en droit d'attendre des élus locaux socialistes, pour beaucoup fort expérimentés, une stratégie plus élaborée et plus précise. Force est d'admettre, en dépit d'un échéancier globalement respecté, le caratère quelque peu cahotique et dépourvu de vision d'ensemble de l'entreprise.

S'appuyant sur les travaux du Sénat à propos du projet Bonnet — tout n'était pas si mauvais sous le précédent septennat, — l'action gouvernementale a consisté à consulter les administrations centrales sur ce qu'elles voulaient bien décentraliser ! Ce qui était déjà largement déconcentré a servi de base, mais pour le reste, quel puzzle ! Les rapports de force internes aux administrations, au gouvernement, au groupe socialiste de l'Assemblée ont été déterminants. Le visage actuel de la décentralisation porte la forte marque de la pression des administrations centrales, et notamment de celles des Finances.

Les transferts de compétences ont souvent été vécus — puisqu'on leur a demandé ce qu'elles voulaient décentraliser ! — comme un moyen de se soustraire de tâches non gratifiantes mais sources de problèmes et dont le coût, en particulier, était malaisément maîtrisable. Cette propension, vivement encouragée par les Finances, s'est vérifiée pour les dépenses d'aide sociale et se vérifiera bientôt pour les transports scolaires puis pour les établissements scolaires.

Les transferts de ressources fiscales ont été conçus de façon aussi contestables. Le gouvernement estime, en effet, que les recettes transférées (essentiellement vignette automobile et droits de mutation) ont évolué dans le passé et doivent progresser dans l'avenir de façon comparable aux charges nouvellement décentralisées.

Les élus savent ce qu'il en est. Ainsi, sauf pour les régions en expansion touristique, le produit des droits de mutation a régulièrement régressé, corrélativement à l'atonie du marché immobilier. Que dire de la vignette automobile, impôt sensible entre tous ? L'augmentation de son taux serait-elle vraiment juste socialement et opportune économiquement si l'on considère à la fois la crise de l'industrie automobile et les difficultés de son marché ? Que dire enfin du financement complémentaire mis en place par l'Etat avec la dotation globale de décentralisation ? Les modalités de son indexation — habile verrouillage — en font une ressource en total déphasage avec la dynamique des besoins.

En effet, que trouve-t-on, entre autres, parmi les responsabilités transférées ? La famille et l'enfance d'abord. La crise économique, l'éclatement du cadre de vie traditionnel et des solidarités de voisinage, la souplesse des relations de couple ou la multiplication des échecs familiaux sont à l'origine d'une croissance irrémissible du nombre des interventions des services sociaux de l'aide à l'enfance et à la famille et, par suite, du volume des prestations. Les personnes handicapées ensuite. Les immenses progrès législatifs réalisés depuis dix ans reçoivent maintenant leur pleine application. Les mentalités et les comportements évoluent dans le même sens. La prise en charge collective des personnes handicapées devient la règle. Sous la pression des parents, le nombre des établissements spécialisés s'accroît. La dépense correspondante aussi. L'action en faveur des personnes âgées, que ce soit par l'aide à domicile ou par la mise en place des établissements d'accueil, revêt encore, aux yeux de tous ceux qui s'en préoccupent, un caractère quasiembryonnaire. Quantitativement mais aussi qualitativement, un immense champ d'action va solliciter tous les responsables...

Ainsi, en matière d'action sanitaire et sociale, les collectivités locales se trouvent investies de la gestion de secteurs affectés par de formidables évolutions qui sont autant de faits sociaux — sinon sociétaux — unanimement constatés. Dans le même temps, l'Etat se retire largement de ces secteurs sans fournir des moyens adaptés à la véritable nature des besoins.

Cette observation va se vérifier en termes semblables pour ce qui concerne les transports scolaires et surtout le fonctionnement des lycées et collèges. Pour ces derniers établissements notamment, sait-on la fréquente misère des moyens que l'Etat leur a consacrés ces dernières années aussi bien pour l'aménagement de leurs locaux que pour leur fonctionnement ? Comment les collectivités locales vont-elles faire face au retard accumulé sans y affecter une partie de leurs ressources propres ?

Dans tous les cas, l'usager et le citoyen souhaiteront l'amélioration quantitative et qualitative des services quotidiens; et cela est logique. L'élu local sera leur interlocuteur et ne pourra, sous peine de se nier, refuser d'assurer pleinement sa responsabilité. On ne peut être dans le même temps pour et contre la décentralisation. Mais la conséquence lourde de ce seul transfert de « recettes de poche », selon l'expression des experts du budget, sera la nécessité pour les assemblées locales d'aggraver la charge des impôts locaux classiques.

Cette menace, on va peu à peu le constater, n'est pas théorique. Tout se passe comme si l'Etat essayait de se dessiner un nouveau profil budgétaire : mais celui-ci peut changer effectivement sans que le contribuable y trouve son compte. Le comble serait naturellement — de bons esprits y songent (1) — d'imputer aux collectivités locales l'échec de la réduction du taux des prélèvements obligatoires, au seul comportement des collectivités locales. C'est bien là une critique majeure opposable à la démarche gouvernementale : son intention de faire gérer la raréfaction des ressources financières par les collectivités locales n'est pas, comme l'ont reconnu certains parlementaires majoritaires, exempte d'arrière-pensées politiques.

Cette absence de cohérence est encore plus nette s'agissant des niveaux d'application de la décentralisation. Voulant à la fois contenter les régionalistes, les départementalistes, sans oublier les « communalistes » chaperonnés par le ministre de la décentralisation lui-même, le gouvernement s'est refusé à toute réflexion sur un effort de restructuration des échelons administratifs. Résultat : avec la commune, le groupement de communes, le département et la région, la France s'offre le luxe d'une suradministration sans pareille dans les pays comparables. Avec pour corollaire les risques de dilution des responsabilités et la confusion des compétences entre la région et le département (qui peut « s'y retrouver » aujourd'hui ?), une concurrence infrarégionale proprement inutile, sans compter... la superposition de pouvoirs fiscaux de plein exercice.

Plus grave, l'effort méritoire de décentralisation visant à confier aux communes, départements et régions des tâches soustraites à l'Etat, ne s'est pas accompagné d'un effort sérieux de redéfinition du rôle et des méthodes de celui-ci dans ses tâches « non régaliennes », en dépit du souci prône dans maints discours.

Prochain article :

UN ÉTAT EMPATÉ

(*) Député RPR, président du conseil général de Savoie.

(1) Cf. l'interview de Christian Pierret dans *le Monde* du 6 juin.

LES CONTROVERSES SUR LE PROJET DE RÉFÉRENDUM

Un sondage, trois Baylet

M. Jean-Michel Baylet, directeur général du quotidien régional *la Dépêche du Midi*, peut être satisfait. Son journal a réussi un bon coup. Il a commandé à l'institut BVA et publié dans ses éditions du 16 août un sondage sur le projet de référendum constitutionnel annoncé le 12 juillet par M. François Mitterrand.

Les résultats ne sont pas tout à fait inattendus. 69 % des 1 213 personnes interrogées par BVA entre le 11 et 13 août sont *« personnellement »* favorables *« à ce que le président de la République puisse consulter les électeurs par référendum sur les questions concernant les libertés publiques »*. 21 % y sont, non moins *« personnellement »*, opposées. 10 % demeurent interdites devant une question aussi insolite.

Mais la lecture de son journal apportera à M. Jean-Michel Baylet d'autres sujets de perplexité ou de réflexion : 49 % des questionnés *« désapprouvent l'attitude du Sénat »* qui a, en première lecture, rejeté le projet. 34 % l'approuvent et 17 % ne répondent pas. Qui *« se préoccupe le plus de l'intérêt national ? »* Le président de la République pour 38 % des sondés, le Sénat pour 34 % d'entre eux.

Une seule ombre au tableau pour le directeur général de *la Dépêche du Midi*. Les résultats du sondage publiés *« en exclusivité »* le 16 août avaient déjà « filtré » ici ou là le 14. Le 15, ils étaient pour l'essentiel détaillés et commentés un peu partout. Ennuyeux. Mais comment se garder des fuites ? Des enjeux de cette taille suscitent bien des convoitises. Naturel.

⁂

M. Jean-Michel Baylet, président du Mouvement des radicaux de gauche, ne manque pas de flair. Le mercredi 15 août, bousculant les habitudes d'assoupissement de la classe politique, il fait diffuser une déclaration : *« Les Français sont attachés à leurs institutions »*, rappelle-t-il. Avant de constater : *« La stabilité de celles-ci est une condition d'une vie démocratique équilibrée. Je m'étonne que certains membres de l'opposition l'oublient et cherchent désespérément des occasions de remettre en cause les dernières élections législatives ou de refuser l'utilisation du référendum. Pourtant, l'immobilisme n'est pas souhaitable. Dans les conditions prévues par la Constitution, il est clair que les Français souhaitent l'amélioration de cette dernière, en particulier ils estiment nécessaire la modification de l'article 11, afin d'étendre le champ du référendum aux libertés publiques.*

» Il faut, au-delà des passions et clivages, entendre ce vœu. Je souhaite donc un large rassemblement de tous les républicains autour de cette idée. Pour sa part, le MRG invite toutes celles et tous ceux qui sont favorables à l'élargissement du référendum à le rejoindre. »

⁂

M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures, n'a pas mal joué non plus. Il donne habilement un coup de main à son collègue Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, qui a fort à faire depuis quelque temps avec cette rude histoire. Hélas, toutes les nouvelles ne sont pas bonnes. 52 % des personnes interrogées estiment que le président de la République sort *« affaibli »* de l'épreuve. 26 % seulement jugent sa position *« renforcée »*. 41 % contre 32 % (27 % sans réponse) jugent que le Sénat *« sort renforcé de ce débat »* et 56 % contre 23 % estiment que la majorité gouvernementale a perdu du terrain. Enfin, selon cette enquête, 44 % des personnes interrogées contre 28 % estiment que l'opposition a *« gagné du terrain »*, au cours du débat.

Les germes de l'inquitude sont donc bien là, posés à même le maroquin à côté des faits réconfortants. N'importe. Rien de tout cela ne saurait faire oublier que les trois Jean-Michel Baylet se préoccupent aussi beaucoup de l'intérêt national.

MICHEL KAJMAN.

M. Jean Poperen (PS) : *des jeux dégradants*

M. Jean Poperen, membre du secrétariat du PS, numéro deux du parti, a déclaré, jeudi 16 août : *« Les sénateurs de droite qui ne veulent pas de référendum, qui ne veulent pas donner la parole aux Français, auront donc été déboutés deux fois : par le tribunal, par le résultat d'une nouvelle enquête d'opinion de BVA* — la Dépêche du Midi. *Que cessent donc ces jeux dérisoires et dégradants pour la démocratie : après tout, le meilleur moyen de savoir ce que pensent les Français, c'est de les consulter comme le propose le président de la République. Sinon, il faudrait croire que certains, au Sénat, n'ont en tête que de créer le désordre dans nos institutions et qu'ils ont peur du suffrage universel. »*

Le difficile pari de M. Fabius

(Suite de la première page.)

M. Fabius a cité Jean Moulin, Pierre Brossolette, Félix Eboué, bien sûr, mais aussi les Forces françaises de l'intérieur et tous les « soldats de l'ombre », ainsi que les généraux Juin, Leclerc, de Lattre de Tassigny, sans oublier, surtout, l'appel du 18 juin du général de Gaulle dont l'omission avait valu à M. François Mitterrand de vertes remarques de la part de l'opposition, en juin dernier, lors de la célébration de l'anniversaire du débarquement de Normandie.

Le leitmotiv du nouveau chef du gouvernement s'inscrit dans la tonalité dominante de tous les discours présidentiels sous la Vᵉ République, tonalité à laquelle M. François Mitterrand n'échappe pas depuis trois ans.

En se référant aux valeurs de la Résistance, M. Fabius reprend exactement ce que le chef de l'Etat disait par exemple à Figeac, en septembre 1982, quand il appelait les Français à *« retrouver le grand élan des moments forts de leur histoire »*. En évoquant *« l'attachement »* des Français *« aux libertés »*, leur *« amour »* pour leur pays, il répète presque mot pour mot l'appel à *« savoir vivre ensemble »* que le président de la République lançait à Orléans, en mai 1982, à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc. En dénonçant *« les polémiques et les sectarismes »*, M. Fabius prolonge le *« cessons de vivre dans la suspicion ! »* crié par M. Mitterrand, en juillet dernier, en Auvergne.

La petite musique suave du premier ministre contraste ainsi fortement avec le discours de son prédécesseur. Non que M. Pierre Mauroy n'ait pas exalté, lui aussi, l'unité nationale, mais parce que M. Fabius, lui, garde pour l'instant son drapeau de militant dans sa poche alors que le maire de Lille ne résistait jamais à la tentation de le brandir pour répondre à l'attente de sa majorité.

Si M. Fabius applique à la lettre la directive présidentielle de décrispation, avec laquelle il se trouve personnellement en parfaite harmonie, ce n'est pas seulement par calcul tactique, dans le but de prendre à revers une opposition habituée depuis 1981 aux violentes joutes idéologiques. C'est par nécessité.

Comme il s'agit d'essayer de reconquérir les électeurs perdus, de rassurer, d'obtenir la réalisation de ce nouveau *« contrat »* avec les *« forces vives »* du pays qu'espère M. Mitterrand, comme il s'agit de réussir dans l'entreprise de modernisation industrielle, qui constitue la priorité économique de son gouvernement. M. Fabius n'a pas le choix. Il use de son charme au risque d'accréditer les reproches de social-démocratie, que lui font notamment les communistes, et de nourrir les craintes de néo-libéralisme exprimées par la CGT et la CFDT. Il en use sans avoir pour autant la moindre assurance d'être payé de retour.

Pour l'instant, en effet, son zèle lui vaut surtout des sarcasmes de la part de la droite. Tandis que le secrétaire général du Parti républicain, M. François Léotard, ironise sur le décalage entre le ton de M. Fabius et les polémiques confrontant le pouvoir à l'opposition, M. Alain Juppé, conseiller économique de M. Jacques Chirac, estime, dans *Magazine Hebdo* du 16 août, que le changement incarné par le nouveau premier ministre n'est qu'une *« opération en trompe-l'œil »*. Les quotidiens d'opposition ne sont pas plus tendres, qui parlent d'*« inconscience »* (*le Figaro*), de *« vieilles recettes »* (*le Quotidien de Paris*), de *« paroles qui ne sonnent pas justes »* (*le Méridional*), etc.

Ces réactions traduisent le caractère aléatoire de l'ambition que s'assigne le chef du gouvernement. Pourtant cet exercice de style, dans lequel la forme prime le fond, paraît facile à côté de ce qui attend M. Fabius à gauche, quand il lui faudra conduire lui-même, sauf à susciter l'équivoque, ces nouvelles *« batailles (...) au nom de la liberté, de la tolérance, du développement »* dont il a si bien parlé à Toulon. Autrement dit, quand il lui faudra concilier un discours d'apparence centriste et une pratique socialiste.

ALAIN ROLLAT.

L'ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT EN PROVENCE

Fabius, Savary, Quilès et les autres...

De notre correspondant régional

Toulon. — *« J'ai vécu ces heures à travers ma famille »*, a déclaré M. Laurent Fabius, né, lui, deux ans après le débarquement de Provence dont il présidait, mercredi 15 août, à Toulon, les cérémonies d'anniversaire. Deux oncles du premier ministre ont, en effet, participé à l'opération « Dragon », déclenchée le 15 août 1944 sur les côtes varoises. L'un, Fernand Fabius, qui figurait parmi les personnalités invitées à la cérémonie de Toulon, a pris pied dans la région de Cavalaire avec les commandos d'Afrique. L'autre, Raymond, faisait partie de l'état-major du général de Lattre de Tassigny. Ils ont tous les deux le grade de colonel de réserve. Le premier ministre a indiqué que les cinq frères de la famille Fabius, dont son père, avaient été des résistants.

Alors lieutenant de vaisseau et commandant du deuxième escadron de reconnaissance du 1ᵉʳ régiment de fusiliers marins, M. Alain Savary, ancien ministre de l'éducation nationale dans le précédent gouvernement, a, lui aussi, pris part à la bataille de Provence. Bien qu'invité aux cérémonies du quarantième anniversaire, il n'était pas présent à Toulon. Parmi les soldats de la 1ʳᵉ armée qui ont combattu en Provence figurait également le père de M. Paul Quilès : l'actuel ministre de l'urbanisme, du logement et des transports a accueilli le premier ministre à Cogolin, dont le maire (PS), M. Patrick Glo, est par ailleurs membre de son cabinet.

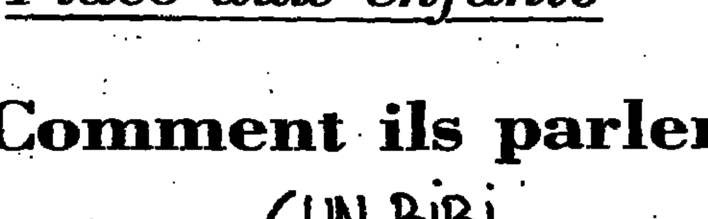
« Je ne peux oublier, a confié d'autre part à la presse M. Fabius, à bord du *Foch*, *que j'ai fait mon service sur un porte-avions. »* Le premier ministre a en effet passé neuf mois sur *l'Arromanches* dans les années 1971-1972. Ce bâtiment, légué par les Britanniques aux Français après la guerre, a été, depuis, désarmé.

G. P.

(Lire page 20 le compte rendu des cérémonies.)



Place aux enfants



Comment ils parlent

C'est une surprise si l'on veut ; en tout cas une constatation d'ensemble. Les enfants de six à douze ans s'efforcent de parler comme les adultes qui les entourent, plutôt en bien qu'en mal. Et ils y parviennent.

A six ans (en fait, dès quatre ans pour quelques-uns), l'enfant est maître de la syntaxe de sa langue ; le français pour les nôtres. C'est-à-dire qu'il a intériorisé les mécanismes grammaticaux qui permettent d'exprimer la temporalité, la causalité, l'hypothèse, la conséquence, etc. Mais il ne dispose le plus souvent, pour exprimer ces catégories essentielles, que de l'outil le plus banal : *quand, parce que, si, puisque*, etc.

A six ans, sous l'influence de l'enseignement du français donné à l'école (et qui n'en est pas un à proprement parler puisque l'enfant « sait » le français) et, beaucoup plus qu'on ne le croit, de la famille, l'enfant enrichit cet outillage. Il acquiert par exemple *dès que, une fois que, avant que, après que, lorsque* (littéraire !), et encore : *parfois, quelquefois, à l'occasion, etc.*

Parallèlement, il acquiert les outils d'une meilleure détermination des noms : *chacun, quelques-uns, celui-ci* (opposé à *celui-là*), *aucun*, etc. Le subjonctif (présent) pour sa part est, dans son usage standard, une acquisition familiale, à peu près achevée à six ans, et scolaire. Le passé simple est assimilé sans grande difficulté à l'école avec la lecture et la rédaction.

Tout cela vaut, faut-il le préciser, pour les enfants de familles linguistiquement françaises. Mais la volonté d'intégration linguistique des enfants de familles immigrées (et de leurs parents) est très forte. Si bien que, dans des conditions scolaires normales, les acquisitions, en quantité et en qualité, de ces enfants sont souvent spectaculaires.

Il y a peu à signaler du côté du vocabulaire. Les mots à la mode des aînés ne « passent » qu'en petit nombre dans le vocabulaire des cadets : *ça craint, avoir les boules, galérer, branché, cool*. Peu de choses en vérité. Le vocabulaire *pipi-caca* ou *caca-boudin*, considéré comme « puéril » par les six-douze ans, est abandonné.



Dessin de PESSIN.

En fait, les enfants de cet âge acquièrent beaucoup par imitation des adultes ; de ceux surtout qui leur paraissent (l'enfant a pour cela un instinct très sûr) les plus prestigieux, à leur échelle et dans le champ de leurs intérêts ; ce « prestige » incluant évidemment la télévision, mais à un degré moindre qu'on ne l'imagine trop souvent. L'« image du père » (ou de la mère) est beaucoup plus forte, et positive.

Ce n'est qu'après douze ans que cette image va se dégrader. C'est alors celle du groupe fraternel, de la bande de copains, qui l'emporte ; et que l'emportent alors d'autres modèles linguistiques : les langages codés comme le verlan, l'argot spécifique des groupes d'adolescents, les anglicismes.

Alors, rien à signaler pour les six-douze ans ? Mais si, précisément : la transmission, ou l'acquisition solide pour les enfants de non-Français (linguistiquement), du « parlé » élaboré, et un début, très insuffisant souvent, d'acquisition de l'écrit. Quand on pense à la complexité des mécanismes mis en jeu, ce n'est pas peu de choses.

JACQUES CELLARD.

UNE PARTIE DE BILLES AU COURS MOYEN

Avant : *« On va s'éclater avec les billes, mais j'ai les boules parce que Julien est génial, il a des coups hyper super, et il est toujours cool, ce sera dur. »* Pendant la partie : *« Ah ! purée, il se fend la tronche, lâche-moi les baskets, sinon je vais craquer et bonjour les dégâts. »*

A l'école primaire, le jargon des écoliers se compose de plusieurs strates simultanées de vocabulaire : celui qui s'est maintenu à travers plusieurs générations *(« Ah ! purée », « Se fendre la tronche »)*, alors que certains mots sont arrivés plus récemment *(« Dur, dur », « Cool » ou « Pas cool », « Super » ou « Hyper super »)*, enfin *« Avoir les boules »* ou *« Je vais craquer »*. L'influence de la campagne télévisée contre l'alcoolisme a évidemment introduit *« Bonjour les dégâts »*.

Le verlan (parler à l'envers) fait une timide apparition à l'école primaire, où l'orthographe, encore hésitante, ne facilite pas l'inversion des syllabes. Tout un langage plus souterrain est utilisé par les enfants, qui n'en connaissent pas toujours les connotations sexuelles : *« Tu sais, Nicolas, il a voulu niquer Sylvie. »* Qu'est-ce que cela signifie ? *« C'est quand on est amoureux d'une fille tellement qu'on veut presque la tuer. »*

DANIÈLE DÉGEZ.

Prochain article :

Les enfants de « Curie »
par NICOLAS BEAU.

★ Dans notre série d'articles intitulée *Place aux enfants*, nous avons déjà publié les articles suivants :

« Les petites personnes », par Robert Solé (*le Monde* du 2 août) ;

« Villes-prisons, villes rêvées », par Olivier-Schmitt (3 août) ;

« Des s'hêtres loin de la ZUP », par Roger Cans (3 août) ;

« Où qu'elle est la *télé* ? », par Jean-François Lacan (4 août) ;

« Les bons points de l'instit' » par Marc Ambroise-Rendu (4 août) ;

« Fiers citoyens de Schiltigheim », par Daniel Schneidermann (7 août) ;

« Y a beaucoup de guerres qu'on voit pas à la *télé* », par Charles Vial (7 août) ;

« Michaël Jackson plutôt que Dorothée », par Françoise Tenier (9 août) ;

« Le cinéma bouscule le théâtre », par Bernard Raffali (10 août) ;

« Bonjour les ordinateurs », par Cécile Collas et Jean-François Lacan (11 août) ;

« Cherche grande personne pour jouer », par Philippe Bernard (14 août).

« Presse de rêve et journaux d'actualité », par Bernard Geniès (15 août).

« Débrouille, embrouilles et p'tits boulots », par Danielle Rouard (16 août).

RÉNOVATION ET OPÉRATION ANTI-ÉTÉ CHAUD A VÉNISSIEUX

L'embellie d'Armstrong

De notre correspondant régional

Lyon. – L'« été chaud » de 1981 avait brutalement révélé le problème des banlieues lyonnaises, où le risque d'autres explosions est toujours présent. Les efforts déployés en matière d'emploi et de logement, auxquels s'ajoutent les « opérations anti-été chaud », ont, semble-t-il porté leurs fruits : la délinquance se stabilise. A Vénissieux, la rénovation « douce » d'un quartier des Minguettes, le quartier Armstrong, ouvre d'intéressantes perspectives : les habitants reviennent !

Ils sont seize jeunes, dont la moitié du quartier, embauchés depuis quelques semaines par l'Office public d'aménagement et de construction du département du Rhône (OPAC). Cet office, gestionnaire de 1 700 logements HLM de la ZUP des Minguettes, innove en matière sociale. En accordant des contrats de travail à de jeunes chômeurs, l'OPAC dépasse son rôle exclusif de gérant d'immeubles. M. Maurice Villeneuve, directeur, souligne la nécessité d'un *« accompagnement social »* dans tout processus de réhabilitation. C'est, selon lui, la meilleure manière de lutter contre la « démoralisation » d'un quartier. Sara, la jeune Cubaine, et ses quinze amis ont retroussé leurs manches : elle décore, tapisse, peint des appartements dégradés. D'autres travaillent, depuis le 1er mars, à l'aménagement intérieur des logements à nouveau placés sur le marché locatif.

Un plan « antirouille »

Les vertus pédagogiques sont indiscutables. L'encadrement est assuré par deux moniteurs « solides ». Une animatrice du secteur témoigne : *« Les jeunes ont été reconnus collectivement. Les groupes où ils « rouillaient » ensemble se sont dilués... »*.

L'autre intérêt de cette rénovation conduite par des jeunes tient au « brassage » des groupes sociaux. Les adolescents travaillent pour la collectivité dans des métiers de « second œuvre du bâtiment », sans empiéter sur les prérogatives des ouvriers professionnels qualifiés.

La réhabilitation, financée par l'OPAC mais aussi par l'Etat et la commune, comporte d'autres volets : animation globale du quartier par une approche de « groupes » ; « gestion locative rapprochée ». Sur ce point, les responsables de l'OPAC expliquent qu'il s'agit de parvenir à une gestion « fine » du parc locatif en intervenant *« allée par allée »*, les nouvelles admissions sont gérées par une structure d'accueil où interviennent des représentants de l'office HLM, de la mairie, de la Direction de l'action sanitaire et sociale, et des associations de locataires. La commission de quartier peut ainsi mesurer l'adéquation entre les demandes et l'offre. Première retombée : ici – dans les fameuses « tours », – les appartements seront agrandis ; là – dans telle ou telle « barre », – les logements de type F5 ou F6 sont provisoirement « gelés » pour éviter une trop grande concentration de familles nombreuses.

Toutes ces mesures sont coûteuses : 2,3 millions de francs pour le seul quartier Armstrong. Si l'OPAC du Rhône envisage de nouvelles interventions – le prochain quartier vénissian programmé est le quartier Lénine, – d'autres offices HLM, privés ou publics, semblent plus réservés quant à l'opportunité d'interventions de type « social » en matière de logement.

Les habitants semblent convaincus par la méthode utilisée : en un an, le taux de « vacance » des logements est passé, dans le quartier-pilote, de 21 % à 13 %. Un résultat significatif et... financièrement intéressant pour l'office qui voit ses charges diminuer. L'embellie d'Armstrong demeure cependant fragile : la carcasse calcinée d'une éphémère maison de jeunes rappelle au visiteur que les vandales n'ont pas démissionné...

CLAUDE RÉGENT.

EN BREF

Un avion des douanes s'écrase dans les Alpes

Grenoble. – Un avion de tourisme de type « Rallye » a percuté, mercredi 15 août, contre l'un des sommets du massif des Sept-Laux (Isère) et s'est écrasé sous le col de la Croix, vers 2 600 mètres d'altitude. Parti de Dijon, cet appareil, qui appartient à l'administration des douanes, effectuait une opération de surveillance entre la Lorraine et les Alpes. M. André Cansier, pilote et agent des douanes de Grenoble, ses deux passagers, M. Jacques Azalbert, mécanicien des douanes, demeurant à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), et le capitaine de l'armée de l'air René Pissard, de Dijon, ont été tués. Le brouillard est certainement à l'origine de cet accident. Une caravane terrestre composée de gendarmes-guides a tenté, jeudi, de gagner les lieux où s'est écrasé l'appareil. – *(Corresp.)*

Chauffard : deux enfants tués dans la nuit

Deux enfants, Feriha Lascen, treize ans, et Sandrine Nelle, quatorze ans, ont été tués, et un troisième, David Bicci, quatorze ans, grièvement blessé par un automobiliste qui a pris la fuite, mercredi 15 août à 1 heure 30, près de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée). Domiciliées dans la région lyonnaise, les trois victimes faisaient partie d'une colonie de vacances qui, encadrée de deux moniteurs munis de lampes électriques, circulait sur le côté de la chaussée, ainsi que les groupes doivent le faire. Le conducteur n'était pas toujours identifié jeudi 16 août au matin.

SOCIÉTÉ

UN RAPPORT DU CENTRE D'ÉTUDES DES REVENUS ET DES COUTS

Vingt années d'inflation des dépenses hospitalières

L'hôpital pèse lourd dans la vie économique et sociale de la France : le fait est, s'il en était besoin, confirmé de façon éclatante par un volumineux rapport – synthèse de huit ans de travaux – que vient de publier le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC), présidée par Mme Nicole Questiaux.

Quelques chiffres situent le poids de l'hôpital dans l'activité économique du pays : en 1983, les Français ont dépensé 5 847 francs, chacun, pour se soigner. Sur cette somme, qui représente la « *consommation médicale finale* », les dépenses d'hospitalisation ont représenté la moitié (50,1 %) en 1983, contre 38,3 % en 1950. Chaque Français, en 1983, a donc versé près de 3 000 francs au secteur hospitalier. La croissance du poids de l'hôpital dans les dépenses de santé, note le CERC, a été particulièrement forte au cours des années 70.

Comment a évolué depuis vingt ans ce système hospitalier, aujourd'hui si lourd ? Par une vague de constructions d'abord : alors que les besoins quantitatifs étaient près d'être satisfaits, au cours des décennies 1960 et 1970, le parc hospitalier français s'est accru de... 80 000 lits. Tout récemment seulement, s'est amorcée une stabilisation, avant la franche décrue qu'annonce le IXe Plan (suppression de 16 000 lits). Sur les 600 000 lits de soins que compte la France, 410 000 appartiennent au secteur public, 75 000 au secteur privé non lucratif et 106 000 aux cliniques commerciales. Mais cet énorme ensemble, depuis deux décennies, a amorcé une profonde modernisation : acquisition de matériels de plus en plus lourds et spécialisés, élévation du nombre et de la qualification de personnels, médicaux ou non.

Sur cette lancée, le recours à l'hospitalisation s'est fortement accru : de 1962 à 1980, le nombre des admissions dans les services de courts et de moyens séjours est passé de 2,7 à 9,9 millions. Dans la même période, le nombre de journées réalisées passait de 80 à 137 millions. Une telle évolution témoigne de la reconnaissance par le corps médical de la fonction désormais « technique » de l'hôpital et non plus seulement de son rôle d'hébergement.

Autre signe de cette mutation : la baisse constante de la durée des séjours, surtout dans le secteur public. Par exemple, elle n'est plus que de 8,7 jours en chirurgie (8,8 dans le privé) et de 6,8 jours en maternité (8,2 dans le privé). Enfin, parallèlement, le nombre d'actes médicaux a fortement progressé, surtout en biologie, en radiologie et en chirurgie.

Des améliorations spectaculaires

Un tel bouleversement, une telle « technicisation » du rôle de l'hôpital, ne pouvait évidemment que s'accompagner d'un exceptionnel gonflement des coûts. Un exemple : le nombre des médecins plein temps employés dans les hôpitaux publics est passé de 6500 en 1954 à 29200 en 1980, soit une multiplication par 4,5. Dans le secteur privé, l'effectif médical passait de 20800 à 31700 entre 1972 et 1980. La densité du personnel non médical évoluait quant à elle dans des proportions comparables. Cette amélioration de l'encadrement des malades explique, à elle seule, une grande partie de la progression des coûts hospitaliers puisque les frais de personnel frôlent, dans les hôpitaux, les 70 %.

Cependant, le rapport du CERC souligne de très grandes disparités selon les établissements et les régions, même pour des pathologies comparables. Il souligne aussi que le coût du traitement est souvent plus élevé dans le secteur public que dans le privé.

Comment expliquer que tout, dans l'évolution récente, ait contribué à l'augmentation quasi linéaire des dépenses hospitalières ? Outre l'amélioration spectaculaire des possibilités techniques et de l'encadrement en personnel, le vieillissement de la population a entraîné l'augmentation des maladies dégénératives dont le traitement est long et coûteux. En outre, on a assisté à la médicalisation de bon nombre de problèmes sociaux. Enfin, l'hôpital a vécu jusqu'en 1983 sous le régime des « prix de journée », qui décourageait sans conteste les établissements de modérer leurs dépenses. Ce système, déjà remplacé par celui de la « dotation globale » dans les grands établissements du pays, devrait être caduc (sauf pour les hôpitaux locaux) dès 1985.

Reste un élément souvent sous-estimé : le cloisonnement des structures : la parcellisation des établissements en de multiples services, qui incitait chacun à s'équiper, voire à se suréquiper, sans guère considérer d'éventuelles duplications. La réforme des structures internes des hôpitaux, remplaçant les services par de vastes « départements », vise aussi à remédier à l'élévation continue des coûts.

CLAIRE BRISSET.

L'administration ouvre une nouvelle enquête sur l'utilisation des stimulateurs cardiaques

L'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) s'apprête à ouvrir une nouvelle enquête sur la pratique, en France, de la pose des stimulateurs cardiaques et sur leur réutilisation lorsque leur porteur est décédé, révèle le dernier numéro du *Canard enchaîné*. Une première enquête, réalisée en 1977, avait en effet déploré qu'il n'existe aucun recensement des stimulateurs posés par les établissements de soins, et s'interrogeait sur les pratiques financières qui accompagnent cette thérapeutique. Il semblerait, en effet, que certains cardiologues négocient avec les fabricants – américains dans leur très grande majorité – des « ristournes » sur la pose de ces appareils. Il semblerait aussi que les malades bénéficiant de cette thérapeutique étant le plus souvent âgés, leur décès survient alors que le stimulateur est encore actif.

Certains avaient reproché à l'administration de laisser ensevelir des morts porteurs d'une pile encore active, qui contient du plutonium, ce qui, disaient-ils, pourrait présenter quelques risques pour l'environnement ; d'autres s'étaient émus de ce que les stimulateurs récupérés sur des cadavres soient réimplantés sur des malades et fassent dès lors l'objet d'un second remboursement par la Sécurité sociale, voire d'un troisième dans certains cas.

En réalité, bon nombre des stimulateurs ainsi récupérés semblent faire l'objet de dons, en France ou à l'étranger, notamment dans le tiers-monde. C'est à la vérification de cet ensemble de pratiques que s'attachera l'enquête de l'IGAS. D'autre part, l'administration fiscale s'apprête de son côté à mener des investigations dans ce domaine.

Chaque année, quelque vingt mille stimulateurs cardiaques sont posés en France pour un coût moyen d'environ 20 000 francs. Cent vingt mille Français seraient, aujourd'hui, porteurs de ces appareils.

Faits divers

Le crime de M. Néron

A la mairie de Saint-Brice-sous-Forêt (Val-d'Oise), on ne comprend pas. Conseiller municipal d'opposition, sans étiquette, M. Jean-Baptiste Néron, cinquante-deux ans, a étranglé sa comptable, l'a jetée dans l'Oise, puis, interrogé par les policiers du SRPJ de Versailles, a rapidement tout avoué. Pourquoi ce notable d'une ville de quelque onze mille habitants, à la fois réservé et entreprenant, dit-on, dirigeant une société d'horticulture d'une quarantaine d'employés, spécialiste des plantes vertes, des fleurs et des massifs paysagers, a-t-il fait basculer sa vie, d'un seul coup d'un seul ? *« C'est une surprise,* répète-t-on à la mairie. *Un homme comme en voit beaucoup, un chef d'entreprise dynamique qui semblait avoir son personnel en main !... ».*

Le 17 juillet donc, M. Néron étrangle sa comptable, Andrée Barre, au domicile de celle-ci à Pierrefitte (Seine-Saint-Denis). Puis il la jette dans l'Oise. Le lendemain, à 13 h 20, le corps est retrouvé, à hauteur d'un pont, à Mours (Val-d'Oise). L'enquête sera rapide. *« pas très difficile »,* confient seulement les enquêteurs qui veulent garder leurs secrets. Fin juillet, M. Néron avoue. Il est inculpé d'homicide volontaire et écroué par le juge d'instruction du tribunal de Pontoise chargé du dossier, M. Jean-Paul Valat.

Pour comprendre le geste de M. Néron, le magistrat instructeur a le choix entre deux versions qui, sans doute, se superposent et s'imbriquent. La plus classique : M. Néron aurait connu des difficultés financières récemment, après un redressement fiscal important. Il aurait demandé à Mme Barre de réaliser certaines dissimulations comptables. Celle-ci aurait alors menacé de le dénoncer à la police. Il la fait taire en l'étranglant. Ce serait donc si simple...

En fait, il est une autre version, plus intime et plus trouble. M. Néron et sa comptable auraient formé un couple. Après l'échec d'une tentative de concubinage, Mme Barre, plus âgée d'une dizaine d'années, veut continuer à vivre avec son patron. Et celui-ci refuse, obstinément... Entre les malversations dissimulées et le drame sentimentale, l'espace du mystère : *« A l'instruction de confirmer ou non les problèmes fiscaux, mais le facteur essentiel, c'est sans doute la mésentente »,* confie-t-on avec prudence au parquet de Pontoise.

A la mairie de Saint-Brice-sous-Forêt, l'avenir de l'entreprise de M. Néron, de ses plantes vertes et de ses fleurs est le vrai sujet d'inqiétude. *« C'est le gros problème, indépendamment de la pauvre dame... »*

EDWY PLENEL.

Les Pays-Bas sont le centre du trafic de la drogue en Europe occidentale

De notre correspondant

Amsterdam. – Les Pays-Bas ont le malheur d'être le véritable centre du trafic de drogue en Europe occidentale. C'est la conclusion qu'a tiré cette semaine le Service d'information et de recherche (CRI) dans son compte-rendu pour 1983.

Le CRI, qui centralise dans ses bureaux de La Haye les travaux de la police judiciaire néerlandaise, affirme qu'il n'a pas été possible, malgré tous les efforts, de réduire l'offre de tous types de drogue sur le marché néerlandais. « *Il s'agit plutôt d'une augmentation,* observe le CRI, *car on constate que la production et le commerce dans le monde entier ne cessent de s'accroître.* »

Le rapport attribue le rôle prépondérant que jouent les Pays-Bas dans le trafic de drogue aux contrôles peu rigoureux ou inexistants des voyageurs aux frontières de l'Allemagne fédérale et de la Belgique. Y contribuent également l'importance du port de Rotterdam et une législation plus tolérante ici qu'ailleurs envers les usagers de drogue douce ou dure.

Le grand commerce de la drogue aux Pays-Bas est aux mains de Turcs, de Chinois et de Pakistanais, constate le CRI. Une partie importante des drogues confisquées en dehors des frontières néerlandaises en 1983 était destinée aux Pays-Bas ou en provenait. L'année dernière, la police néerlandaise a pu intercepter des quantités records de hachisch (25000 kilos) et de marijuana (3700 kilos), notamment dans des camions et des navires. En 1983 également, les autorités néerlandaises ont intercepté 150 kilos d'héroïne contre 228 en 1982. Plus de 6500 personnes furent arrêtées. Le CRI constate que des Sud-Américains tentent de se tailler une place sur le marché. Une rivalité entre deux clans de Chiliens avait entraîné la mort de trois d'entre eux lors de fusillades à Amsterdam l'année dernière.

R.T.S.

FLAMBÉE DE TOXICOMANIE EN GRANDE-BRETAGNE

Londres. – Le nombre de toxicomanes recensés en Grande-Bretagne a augmenté de 42 % en 1983 par rapport à l'année précédente, révèle un rapport du ministère britannique de l'intérieur. Les statistiques de l'administration font état de 5 864 toxicomanes en 1983 (4 114 en 1982 et 2 441 en 1981) dont une majorité sont des héroïnomanes, mais le rapport ministériel précise que les chiffres officiels ne représentent qu'un cinquième environ de la réalité. Il souligne aussi que plus de 20 % des nouveaux toxicomanes recensés sont âgés de moins de vingt et un ans. Toujours en 1983, le nombre de saisies d'héroïne a doublé par rapport à 1982 – *(AFP, AP, UPI).*

Une mise au point de M. Armand Pichon ancien directeur administratif et financier de la Fédération des villes jumelées

A la suite des articles que nous avons consacrés à la crise de la Fédération mondiale des villes jumelées, et d'une lettre de son président démissionnaire, M. Jean-Marie Bressand, nous avons reçu la mise au point suivante de M. Armand Pichon, ancien directeur administratif et financier :

Quoique n'étant pas nommément cité, je suis concerné lorsque Jean-Marie Bressand déclare dans son article paru dans *le Monde* du 1er août que la gestion financière et comptable est « *du ressort de la direction administrative et financière de la FMVJ...* ». Il se trouve que j'ai été directeur administratif et financier. J'ai cessé cette fonction (...). Certes, la FMVJ est un organisme important pour l'établissement des relations entre les peuples. Mais, si la valeur intrinsèque de sa mission ne peut être contestée, il n'en va pas de même concernant l'application de cette mission, sa gestion administrative et financière, ce qui m'a amené à de profonds désaccords qui ont entraîné la cessation de mes fonctions en décembre 1983.

Les possibilités financières de la FMVJ sont pratiquement constituées essentiellement de deniers publics (subventions des Etats et cotisations des villes, y compris des Etats et villes du tiers-monde). Lorsque Jean-Marie Bressand affirme que « *les adhérents peuvent démocratiquement réclamer des comptes...* », on ne voit pas comment des renseignements précis auraient pu ou pourraient être communiqués à ces adhérents, alors qu'en ce qui me concerne, malgré ma fonction et mes demandes réitérées, je n'ai jamais pu obtenir de renseignements précis.

Quant au compte suisse, il est exact que son existence est mentionnée sur de nombreux documents diffusés par la FMVJ. Mais, quant aux mouvements, je les ignore totalement et n'ai jamais pu obtenir le moindre renseignement sur ce point.

Comme le précise l'article paru dans *le Monde* daté 5-6 août, Jean-Marie Bressand est le seul vrai patron de la FMVJ. Il est souhaitable qu'à l'occasion des procédures engagées, un contrôle intervienne établissant les faits sur la gestion administrative et financière. La FMVJ pourrait ainsi accomplir pleinement sa mission qui est l'ordre international à caractère pluraliste.

Par ailleurs, n'est-il pas incompréhensible que Jean-Marie Bressand déclare avoir saisi le parquet en même temps qu'il sollicite une enquête complète auprès de monsieur le président de la République, paraissant ignorer la séparation des pouvoirs.

La poire passe-crassane menacée de disparition dans le Val-d'Oise

Il aura suffi de quelques caisses d'emballage de fruits transportées des Etats-Unis en Europe pour introduire sur notre sol *l'Erwina amylorova,* une bactérie qui menace aujourd'hui de faire disparaître d'Ile-de-France la poire crassane, l'une des plus célèbres poires d'hiver. (*le Monde* du 15-9-1983).

Depuis l'an dernier en effet, le département du Val-d'Oise connaît une véritable explosion de « feu bactérien », une maladie qui détruit, en quelques mois, certaines essences de poiriers, dont la passe-crassane, mais aussi certaines variétés de pommiers et de plantes arbustives. Un fléau qui risque de faire disparaître la moitié du verger de l'Ile-de-France, soit cinq cents hectares plantés en passe-crassane et menace dans leur activité plusieurs centaines d'arboriculteurs. « *Le feu bactérien, c'est pour nous le coup de grâce,* déclare M. Berthe, arboriculteur à Montmagny. *Nous étions déjà touchés par le prix exorbitant de la main-d'œuvre ; désormais, seuls les plus costauds d'entre nous tiendront.* »

Il n'existe en effet actuellement aucun moyen de lutte contre le feu bactérien. « *La seule solution,* précise M. Jean Lebard, directeur départemental de l'agriculture, *c'est d'arracher et de brûler aussi vite que possible les arbres atteints, avant de les remplacer par des essences plus résistantes. Mais,* précise-t-il, *les essais effectués aux Etats-Unis avec ces nouvelles essences sont peu concluants ; les poires n'ont plus de goût.* »

Une menace que M. Masso, responsable de la direction de la protection des végétaux à Montreuil (Seine-Saint-Denis) prend très au sérieux.

« *Aux Etats-Unis,* dit-il, *il y a vingt ans, un feu bactérien a rayé de la carte le verger très prospère de l'Etat du Maine. En France, on assiste depuis l'an dernier à une explosion de cette maladie dans le Val-d'Oise : des cas ont été signalés également dans la région d'Angers, dans l'Orléanais et surtout le sud-ouest de la France. La bactérie pourrait aussi menacer la pomme golden qui y est très sensible.* »

Les pépiniéristes ne sont pas en reste. *Erwina amylorova,* qui s'introduit dans les végétaux par les fleurs, aime aussi beaucoup les rosacées, pyracanthas, cognassiers du Japon, aubépines et autres cotoneasters. « *Cependant* indique M. Masso, *le feu bactérien ne présente aucun danger pour l'homme. Sur les arbres atteints, les fruits pourrissent et sont invendables ; sur les autres, les fruits sont parfaitement consommables* ».

Conscient de l'ampleur du problème, le conseil général du Val-d'Oise a décidé d'allouer des subventions aux arboriculteurs pour les inciter à renouveler au plus vite leurs vergers en essences résistantes. Une initiative qui, pourtant, ne semble pas suffire : les arboriculteurs âgés ne sont en effet plus remplacés et les terres ainsi libérées, à vingt kilomètres de Paris, sont très convoitées par l'urbanisation.

JACQUES LALLAIN.

FOOTBALL

LA REPRISE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Prolonger l'« été de grâce »

Le championnat 1984-1985, dont le coup d'envoi sera donné vendredi 17 août, confirmera-t-il le renouveau du football français ? Jamais en tout cas les meilleures équipes n'ont disposé d'autant d'atouts pour ne plus faire de complexes vis-à-vis des grands clubs allemands, anglais, espagnols ou italiens. La rénovation ses stades de l'Euro 84, la présence sur les terrains d'une pléiade de nouveaux champions d'Europe ou olympiques, le retour en première division d'équipes aussi prestigieuses que l'Olympique de Marseille et le Racing Club de Paris, devraient provoquer un succès de curiosité et, peut-être, transformer l'environnement d'une compétition qui perd régulièrement des spectateurs depuis plusieurs saisons.

Pour tenter de prolonger les effets de cet « été de grâce » vécu par le football français, les dirigeants de club n'ont pas lésiné sur les renforts. Malgré un déficit d'exploitation qui doit avoisiner les 100 millions de francs en première division, près de quatre vingt-dix transferts ou mutations ont été enregistrés.

Si tous les champions d'Europe sont restés fidèles à leurs clubs, deux médaillés olympiques joueront sous de nouveaux maillots : l'ex-Nancéien Philippe Jeannol au Paris Saint-Germain et l'ex-Stéphanois Jean-Louis Zanon à Marseille. C'est au niveau des étrangers que les mouvements de joueurs sont les plus notables.

Transfert record pour Chalana

Pour aborder leur première Coupe d'Europe des clubs champions, les Bordelais ont recruté l'une des grandes vedettes de l'Euro 84, le Portugais Fernando Albino de Sousa, plus connu sous le nom de Chalana. Ce renfort devrait coûter aux Girondins quelque... 18 millions de francs pour un contrat de trois ans. C'est le plus gros transfert jamais réalisé par un club français.

Les douze autres nouveaux venus étrangers sont pour la plupart des attaquants, comme l'Allemand de l'Ouest Kelsch (venu de Stuttgart) à Strasbourg, l'Argentin Ramos à Nantes, l'Autrichien Nierderbacher (Waregem, Belgique) au Paris SG, les Britanniques Cunningham (Real Madrid) à Marseille et Wallace (Nottingham Forest) à Brest, le Sénégalais Bocande (Seraing, Belgique) à Metz, ou l'Uruguayen Pedrucci à Laval. Trois milieux de terrain, le Danois Bertelsen (Seraing) à Rouen, le Néerlandais La Ling (Panathinaïkos) à Marseille, et l'Uruguayen Ramos à Lens ; un arrière, le Yougoslave Stojkovic (Partizan de Belgrade) à Monaco, et un gardien de but, le Polonais Mlynarczyk (Lodz) à Bastia, complètent cette légion étrangère.

Toutes ces mutations ne devraient pourtant pas bouleverser la hiérarchie établie la saison dernière. Les Girondins de Bordeaux et l'Association sportive de Monaco, qui s'étaient disputé le titre jusqu'à l'ultime journée, partiront à nouveau favoris. Les Bordelais ont complété leur recrutement avec un international français, le gardien de but strasbourgeois Dominique Dropsy, tout comme les Monégasques qui ont fait venir l'avant-centre sochalien Philippe Anziani.

Cinq équipes paraissent capables de se mêler à cette lutte au sommet : le PSG, qui a également recruté le milieu de terrain auxerrois Gérard Lanthier ; le Toulouse Football-Club, qui a renforcé toutes ses lignes avec le défenseur argentin Tarantini, le milieu de terrain lillois Didier Christophe et l'attaquant rennais Yannick Stopyra, et, avec un peu de réussite, l'Association de la jeunesse auxerroise, le Football-Club de Nantes et le Racing-Club de Lens.

Le test le plus attendu est pourtant celui des Coupes européennes, où les clubs français, qui ne s'y sont plus distingués depuis plusieurs saisons, essayeront de confirmer le renouveau du football national. Le tirage au sort ne leur a pas été très favorable en les opposant à l'Atletico de Bilbao (Bordeaux), au Football-Club de Barcelone (Metz), au CSKA-Sofia (Monaco), au Sporting de Lisbonne (Auxerre) et aux Ecossais de Midlothian (PSG). Il appartiendra aux nouveaux champions d'Europe ou olympiques de faire partager à leurs équipiers cet esprit de conquête manifesté sous le maillot bleu.

GÉRARD ALBOUY.

Les championnats de France de natation

Trois records de France ont été battus, mercredi 15 août, à la piscine Georges-Vallerey (Paris-20e), à l'occasion de la dernière journée des championnats nationaux : Stephan Caron et Sophie Kamoun ont amélioré leurs meilleurs temps sur la distance non-olympique de 50 mètres nage libre, tandis que Thierry Pata abaissait une nouvelle fois son record de 200 mètres brasse.

MESSIEURS

50 m nage libre. – 1. S. Caron (Rouen), 23 s 59 (nouveau record de France. Ancien record : 23 s 67 par lui-même) ; 2. L. Viquerat (Vittel), 24 s 28 ; 3. L. Neuville (Orsay), 24 s 51.

1 500 m nage libre. – 1. F. Iacono (RCF), 15 mn 49 s 07 ; 2. F. Horter (Mulhouse), 16 mn 2 s 92 ; 3. M. Pou (Nice), 16 mn 3 s 24.

200 m brasse. – 1. T. Pata (Natation 66), 2 mn 19 s 59 (nouveau record de France. Ancien record : 2 mn 20 s 05 par lui-même) ; 2. N. Boucher (Toulouse), 2 mn 23 s 35 ; 3. C. Deneuville (Reims), 2 mn 25 s 62.

100 m papillon. – 1. X. Savin (Rouen), 57 s 41 ; 2. H. Estubier (Nancy), 58 s 03 ; 3. L. Peterman (Massy), 58 s 09.

DAMES

50 m nage libre. – 1. S. Kamoun (Clichy), 26 s 60 (nouveau record de France. Ancien record : 26 s 68 par elle-même) ; 2. C. Amoric (CN Paris), 27 s ; 3. L. Lacombe (Polynésie), 27 s 18.

800 m nage libre. – 1. F. Guil (Dinard), 9 mn 07 s 02 ; 2. B. Coussieu (Versailles), 9 mn 09 s 65 ; 3. C. Rabbe (Natation 66), 9 mn 13 s 71.

200 m brasse. – 1. P. Louvrier (Charleville), 2 mn 37 s 86 ; 2. M.-J. Vetter (Wasselonne), 2 mn 38 s 06 ; 3. E. Deschryver (Dunkerque), 2 mn 41 s 84.

100 m papillon. – 1. C. Plewenski (Cluses), 1 mn 04 s 79 ; 2. V. Stéphan (Mouettes Paris), 1 mn 04 s 98 ; 3. C. Supiot (Angers), 1 mn 05 s.

A New-York

UNE CENTAINE DE BLESSÉS POUR LA PARADE OLYMPIQUE

New-York. – La « parade des confettis » que New York a réservée, mercredi 15 août, aux athlètes américains des Jeux de Los Angeles, a fait une centaine de blessés, dont six grièvement touchés à la tête ou à la colonne vertébrale. Ces personnes s'étaient juchées sur un échafaudage en bois qui s'est effondré avant le passage de la délégation américaine qui a défilé à pied derrière le maire de New-York, M. Ed Koch, depuis la pointe de Manhattan jusqu'à l'hôtel de ville. Selon la police, plus de deux millions de personnes s'étaient massées le long de Broadway pour suivre le défilé. – *(AFP.)*

ÉDUCATION

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES (par ordre de mérite)

● *Ecole nationale des Chartes :* Mmes et MM. Valérie Neveu, Sylvie Charton, Corinne Loyer, Marc Smith, Paul Mironneau, Hélène Viallet, Stéphane Sinclair, Isabelle Hastir, Jean-Maurice Berton, Christine Martinez, Nathalie Renier, Pierre-Yves Le Pogam, Benoît Jullien, David Peyceré, François Role, Patricia Gillet, Isabelle Moutin, Florence Genevois, Christèle Hardy, Pauline Klotz, Sylvie Aubenas, Armelle Daumas.

Le Monde

LIVRES

En Italie avec André Suarès



★ Dessin de BERENICE CLEEVE

QUAND on voyage en Italie, il faut emporter avec soi non seulement les œuvres de Stendhal, mais encore le *Voyage du Condottiere*, d'André Suarès. Du moins, si l'on en possède une ancienne édition, car ce chef-d'œuvre est devenu introuvable. Que personne ne l'ait encore réédité en dit assez long sur les injustices qui se commettent et se perpétuent dans la vie des lettres. Heureusement, ces derniers temps, de petites maisons comme Rougerie et Minard, et un chercheur, Yves-Alain Favre, ont fait en sorte que Suarès ne soit pas totalement oublié, en publiant plusieurs de ses textes. Cela nous donne l'occasion de flâner un moment avec cet écrivain si séduisant.

★ Yves-Alain Favre a publié notamment LA RECHERCHE DE LA GRANDEUR DANS L'ŒUVRE DE SUARÈS (éd. Klincksieck, 1978) et RÊVERIE ET GRANDEUR DANS LA POÉSIE DE SUARÈS (Minard, coll. « Les lettres modernes », 1972).

Le « Voyage du Condottiere »

« *TECUM FUGIS, tu fuis avec toi* », explique Sénèque au voyageur impénitent, *« c'est d'âme qu'il te faut changer : non de climat »* (1). Le philosophe n'avait pas prévu le cas singulier où c'est pour rejoindre la part essentielle de son génie qu'on cherche d'autres horizons. Si André Suarès, *« nourri des Grecs et des Anciens »*, fait de l'Italie sa patrie d'élection, c'est que, aux yeux du Condottiere, elle figure le lieu de sa propre grandeur. Le voyage est alors conçu comme *« une œuvre d'art : une création »*, et le voyageur adopte le nom symbolique de Caërdal, le *« quêteur de beauté »* (en vieux breton).

Entre Suarès et l'Italie, c'est une longue histoire d'amour, ponctuée de cinq importants rendez-vous. Les premiers ont lieu en 1895, 1902, et 1909. C'est au terme du troisième que paraît, l'année suivante, *Vers Venise*, livre premier du *Voyage du Condottière*. Les deux dernières rencontres entre le « conquérant » et cette terre (dont le peuple, dit-il, *« a le génie des fêtes »*) surviennent en 1913 et en 1928. En 1932 sont publiés séparément *Fiorenza* et *Sienne la bien-aimée*, que l'éditeur Emile-Paul réunira avec *Venise* en 1956.

Loin d'être nuisible, cette discontinuité, analogue à une poursuite initiatique, permet à Suarès d'inventer la profonde cohérence architecturale de son ouvrage. Un *Carnet* de l'écrivain indique le sens de cette construction lentement élaborée : *« Des trois tomes du* Condottiere, *ou si l'on veut des trois chants, le premier,* Venise, *est la sensation, dans toute son allégresse ; le second,* Fiorenza, *est le monde de l'intelligence, et le dernier,* Sienne la bien-aimée, *est l'amour. Ces trois âges de la passion vont dans une ascension infaillible, j'espère, et continuelle. »*

L'extraordinaire est que l'authenticité ne cesse de se transmettre au long de cet itinéraire vécu et rendu sur le mode de la partition musicale, avec ses notes haut tenues, ses leitmotive et la « clé » qui nous ouvre à la magie de l'ensemble : *« La vérité profonde, c'est l'émotion »* ; clé exhibée cent pages plus loin : *« C'est du cœur que l'harmonie s'élance : le cœur, cette puissance médiatrice entre la chair et l'esprit. »*

Un art de sentir, un art de penser, un art de vivre et d'écrire, constituent la trame de ce *Voyage* exceptionnel. Car si, chemin faisant, Suarès croise des ombres prestigieuses (Virgile, Dante, Donatello, Machiavel, Michel-Ange, Monteverde), et s'il met ses pas dans les empreintes laissées par ses devanciers (Chateaubriand, Stendhal, Barrès), il porte à la perfection esthétique un genre littéraire. Le récit narratif et lyrique mélange miraculeusement les impressions et les images : *« Voici l'Italie. C'est elle, c'est elle ! Que la vie semble légère ! Et léger, c'est trop peu dire : tout le pays a l'air liquide dans la clarté. La vie y flotte comme une eau, qui épouse tous les bords de la durée. »*

Suarès ne va pas seulement dans les lieux clos des musées et des églises, il adhère à l'âme d'un peuple jusqu'en ses funestes aspects. Voici la région de Milan où, *« sous un ciel pesant, le chien du sud aboie, le vent souffle (...). Les faubourgs accroupis sont couchés les uns contre les autres, comme une bande de porcs, laids, teigneux, rogneux et sordides »*. Ou bien Rimini : *« Quiconque voudra haïr, qu'il vienne à Rimini, quand le vent du sud souffle d'un ciel étouffé sous les nuages, d'où le soleil plombe comme une poche à fiel... »*

« La fureur de la beauté »

Mais ce ne sont qu'étapes et détours pour mener aux joyaux en lesquels se forge l'alliance historique et indissoluble de l'art et de l'amour. Au centre est Florence, *« le plus beau des musées »*. Auparavant, *« on vole vers Venise comme à un rendez-vous d'amour »*. Et l'apogée de la course, c'est Sienne, *« la ravissante ville, la plus près du ciel que je sache »*. En même temps qu'un pays se dévoile à un homme, un homme se découvre à travers ce pays, ses gens, sa civilisation. N'est-ce pas Suarès qui se peint dans Monteverde surgi à Crémone : *« Lui aussi (...) a souffert, toute sa vie, de la gêne et des sots »* ? Suarès encore que l'on voit se profiler en Lombardie derrière Stendhal, qui a *« le sens profond de l'art »* modelé, modulé comme *« une ivresse de la vie »* ?

Si *« l'artiste est le héros de la jouissance »*, alors tout lecteur du *Voyage du Condottiere* devient un artiste. Cette prose tendue, brisée, fluide, où les fulgurances se mêlent à la mélodie, emportées au rythme souverain du grand style, cette prose a ses secrètes exigences, que Suarès nous révèle à la fin, quand il évoque *« la grandeur de l'harmonie »* et *« la fureur de la beauté »*.

SERGE KOSTER.

(1) Sénèque : *Lettres à Lucilius* (les Belles-Lettres).

Une visite chez Stendhal

ANDRÉ SUARÈS était un seigneur du verbe. Jean Paulhan ne s'y trompait pas qui lui écrivait le 16 mars 1940 : « Bien cher ami, non, je ne vous plaindrai jamais et je ne sais de quoi vous oseriez vous plaindre. Qui est plus libre que vous parmi tous les écrivains ? Plus libre de solliciteurs et d'académies, plus libre de maître et de disciples. Mais vous ne savez pas que chacun vous jalouse au fond et voudrait être vous, et avoir ce ton où pas un mot n'est usé... »

Ce ton où pas un mot n'est usé... On le constate en lisant ce que dit le Condottiere sur le cher Stendhal. Suarès, passant par l'Italie, ne pouvait manquer de faire une visite au fantôme d'Henri Beyle et de se remémorer, d'imaginer la manière dont l'auteur de la Chartreuse *ressentait l'existence :* « Il vit pour vivre. C'est pour être lui-même qu'il aime et qu'il écrit. L'Italie est son climat, lui ayant paru que l'Italie est le climat le plus favorable à la vie. »

Quel charme dans ce chapitre du Voyage ! *Tout le charme de Stendhal nous est rendu par la grâce d'un style passionnément complice.* « Stendhal, *continue Suarès*, est très capable, pour se plaire à soi-même, de perdre deux ou trois fois les plus beaux hasards de sa carrière et les maîtresses cartes de la fortune. Ambitieux, il est au-dessus de toute ambition : voilà la bonne manière, et non pas de dédaigner l'ambition, sans en connaître l'appétit mordant. »

Se plaire à soi-même, ne se donner aucune raison de se mépriser, et, pour cela, avoir le courage de saisir les chances de bonheur qu'offre l'existence, en leur sacrifiant, s'il le faut, « les plus beaux hasards de la carrière » : *telle est la morale stendhalienne.*

Ainsi, quand l'amour propre nous déconseille de nous lancer dans les entreprises de séduction, cette morale, ou mieux cet orgueil commande que l'on s'y jette. « Héros de la vie, comme Bonaparte, prince des héros, [Henri Beyle] veut toujours agir, *écrit Suarès*... Vivre de toutes ses forces, il n'est pas d'autre volonté pour l'homme bien né ; et c'est le seul moyen d'être heureux. L'homme n'a point d'autre bonheur que de posséder la vie, point d'autre devoir que de lui faire rendre tout ce qui est en elle... »

Stendhal avait « la passion d'être soi ». *Cela entraînait la passion de se connaître, mais, tout autant, celle de connaître le monde.* « Stendhal est avide de comprendre, parce qu'il est insatiable d'être », *dit encore Suarès. Et, considérant la littérature comme le meilleur chemin de la connaissance, Henri Beyle écrivait pour comprendre davantage : pour multiplier sa vie...*

FRANÇOIS BOTT.

Une âme libre

JUIN 40. Un homme de soixante-douze ans fuit Paris en camion, vers la zone libre. Il n'emporte pas de bagages, hormis, posé sur ses genoux, un dessin de Rembrandt. Cette allégorie moderne du juif errant efface l'image du Condottiere ou le personnage sorti de la Fronde, tombé d'un piédestal dans notre époque mesquine. André Suarès, *alias* Caërdal ou Ker-Enor, a eu son lot de médisances et d'injustice. Sa vie, une longue quête de la grandeur, mérite d'être restituée telle qu'elle fut ; sous des allures parfois fantasques, elle suivit un *« éternel appétit de s'accomplir »*.

Suarès est né le 12 juin 1868 à Marseille. Son père, un courtier en café, descendait de juifs de Livourne et d'Alep. Sa mère, Aimée Cohen, d'une naissance obscure, était sans doute la fille d'un marin breton. Suarès ne cessa d'être tourmenté par ses origines, mais son désir d'assimilation ne résista pas aux chocs de l'histoire : il prit le parti de Dreyfus et lança contre Hitler ses sarcasmes et ses accusations.

Dès son enfance, entre un frère, Jean, et une sœur, Esther, il s'est jugé différent, *« obsédé, très secret, plein de mystères »*. Sa mère meurt de tuberculose en 1875. Il quitte Marseille, la ville des rixes et des aventures qu'il décrira dans *Marsiho* (1). A Paris, nourri de Platon, Dante et Homère, Suarès éblouit ses professeurs. Il devient aussi l'ami de Romain Rolland. En 1886, il entre à l'Ecole normale supérieure, où il est, déjà, mis à l'écart et jalousé. Il échoue à l'agrégation d'histoire, peut-être volontairement. Lors d'une *« nuit mystique »* de septembre 1888, à Marseille, il a deviné sa vocation : la conquête du Moi absolu.

Après la mort de son père, en 1892, Suarès va parcourir l'Italie à pied. En cours de route, il prend des notes où il ébauche *le Voyage du condottiere*. De retour à Paris, il publie son premier livre, *les Pèlerins d'Emmaüs*, dont l'édition est financée en secret par Romain Rolland. Suarès survit avec l'aide de Jean et d'Esther, persuadés de son génie.

Un homme incapable de gagner de l'argent

A propos de François Villon, il a un jour expliqué son cas, celui d'un homme incapable de gagner de l'argent : *« La grande vocation d'une âme libre est une raison de vivre si puissante qu'elle ne peut jamais s'accorder avec le besoin de gagner sa vie. »* Des mécènes, Edouard Latil, la comtesse Murat, Jacques Doucet et Gabriel Cognacq se succéderont pour que, jusqu'en 1939, Suarès se consacre à son œuvre. Au cours de ce qu'il a appelé le *« voyage de Protée à la recherche et à la conquête de l'esprit »*, il multipliera les volumes : autour d'une centaine, sans compter des inédits, carnets, cahiers et correspondances.

L'année 1903 est décisive, avec la mort tragique de son frère et la rencontre d'Albertine Thomann, qui devient sa compagne. Suarès produit à la suite *Voici l'homme, Bouclier du Zodiaque, Sur la vie, Tolstoï vivant, Dostoïevski*, etc. Proche de Claudel et de Péguy, le condottiere est introduit à *la Nouvelle Revue française* par Copeau et, à partir de 1912, il y donne sa « Chronique de Caërdal ». La guerre, qu'il avait prévue et redoutée, éclate. Jugé inapte, il dénonce les *« boches »*, oubliant qu'il fut un *« grand Européen »*, hostile à la barbarie mécanique des *« rats gris »* américains.

RAPHAËL SORIN.

(Lire la suite page 11.)

(1) Réédité par Jeanne Laffitte. (Marseille.)

le feuilleton

« HISTOIRE DES FRANÇAIS - XIXᵉ-XXᵉ SIÈCLES »

Les jongleurs et les petits-bourgeois

LES Français sont des gens impossibles ! Futiles, versatiles, dévergondés, agités... Leur histoire est une succession de guerres et de révolutions, de conquêtes et de défaites. Selon le mot de l'historien anglais du XIXᵉ siècle Alison, les Français *« changent de chefs et de souverains avec la même facilité qu'ils changent de mode. Au moindre coup de tête irréfléchi, ils changent d'idées, de jurons, d'amours et de haines »*. Cet observateur sévère ne croyait pas si bien dire : ne les voit-on pas, en ce moment même, furieux contre les chefs qu'ils ont élus triomphalement trois ans plus tôt et prêts à regretter ceux qu'ils ont chassés ? Quant aux changements *« d'idées, de jurons, d'amours et de haines »*, l'actualité nous en offre chaque jour suffisamment d'exemples...

Cette image que les auteurs de l'*Histoire des Français* dirigée par Yves Lequin (1) mettent en tête de leur ouvrage en donnant la parole à un historien d'Oxford, Colin Lucas, a gardé toute sa vigueur. C'est ainsi que beaucoup d'étrangers nous considèrent encore – et que bien des Français se jugent eux-mêmes. Et pourtant, tout le travail rassemblé dans ces trois volumes, qui s'appuie sur les nombreux apports des nouvelles méthodes historiques, tend à donner une tout autre vision de la société française. L'envisageant sur la longue durée des deux siècles écoulés, ce travail fait ressortir tout au contraire les caractères profonds qui ont fait d'un pays agricole, morcelé, belliqueux et profondément inégalitaire une nation unifiée, développée, pacifique et démocratique. C'est là, dira-t-on, l'évolution commune de tous les pays européens. Peut-être. Mais il y a des traits spécifiques français qui apparaissent de façon surprenante lorsque, cessant d'avoir le nez sur l'événement, on prend un peu de recul historique.

Ainsi Maurice Garden nous rappelle que la concentration urbaine – et notamment parisienne – et le dépeuplement des campagnes, qui ont marqué de façon spectaculaire les trois dernières décennies,

par Frédéric Gaussen

ont débuté dans les années 1850. De même, la baisse de la fécondité et le vieillissement de la population, qui nous désolent tant, ont commencé au début du XIXᵉ siècle, au point que le *baby boom* de l'après-guerre – qui, fait curieux, s'est amorcé... dès 1942 – n'est qu'une parenthèse dans une très longue tendance, propre à la France du XIXᵉ siècle.

CE qui domine dans ces deux cents ans d'histoire, c'est la façon dont s'est constituée une collectivité de plus en plus homogène, intégrant des groupes sociaux et culturels au départ fort disparates. L'unité nationale s'est forgée par l'affaiblissement progressif des particularismes régionaux – même si ceux-ci connaissent des résurgences occasionnelles, – et aussi, comme le montre Jean-Luc Pinol, par la formation d'un Etat de moins en moins contesté et d'une administration remarquablement stable et efficace. Lorsqu'on a recensé les secousses périodiques, les révolutions et contre-révolutions, les affrontements politiques et idéologiques, on est frappé, en fin de compte, par la résistance des appareils politico-administratifs et des formes démocratiques de la société.

La capacité qu'a eue la société française d'absorber des communautés *« marginalisées »* (au point de constituer de véritables *« contre-sociétés »*) s'est manifestée particulièrement à travers deux exemples : celui de l'Eglise catholique, traumatisée par le souvenir de la Révolution, alliée à la droite conservatrice et refusant la République, et celui de la classe ouvrière, longtemps exclue par sa misère et son déracinement de la collectivité sociale et politique. L'évolution des mentalités, la mise en place d'institutions démocratiques et l'élévation continue du niveau de vie ont permis que des positions apparemment inconciliables se rapprochent, que les fossés se comblent.

CES changements ne se font pas en un jour et, dans notre pays, ils se sont accomplis lentement : la France s'est industrialisée après les autres pays d'Europe, et les inégalités sociales y sont demeurées plus fortes. La concentration capitaliste est restée relative, la petite propriété et la petite entreprise résistant mieux qu'ailleurs. L'un des ressorts profonds qui explique cette lourdeur est sans doute le rôle-clé joué par la famille. Louis Bergeron montre l'influence qu'elle a exercée dans la constitution du patronat, et Yves Lequin son importance dans la vie sociale et professionnelle des prolétaires et des boutiquiers. La famille est bien, avec la nation, la valeur de base de la société française.

Famille limitée, repliée sur soi, précautionneuse dans ses alliances, avide de propriété et de promotion, symbole du malthusianisme et de l'esprit *« petit bourgeois »* propres à la société française. Pendant que les jongleurs de la mode, des lettres et de la politique tiennent le devant de la scène et distraient les étrangers, la France profonde des commerçants, des paysans, des employés et des patrons trime en silence, compte ses sous et se méfie du risque et de l'innovation.

Une telle attitude permettra-t-elle à la société française d'affronter la crise des années 80 ? La réponse dans deux cents ans...

★ **HISTOIRE DES FRANÇAIS, XIXᵉ-XXᵉ SIECLES : tome I : UN PEUPLE ET SON PAYS ; tome II : LA SOCIETE ; tome III : LES CITOYENS ET LA DEMOCRATIE, de Yves Lequin, Colin Lucas, Maurice Garden, Henri Morsel, Ronald Hubscher, Louis Bergeron, Jean-Luc Pinol et Pascal Ory. Armand Colin, 587 p., 623 p. et 523 p. 300 F chaque volume, 765 F les trois tomes.**

(1) Voir l'entretien avec Yves Lequin dans « le Monde des livres » du 20 janvier.

lettres étrangères

AMÉRIQUE LATINE

Trois écrivains du Chili

Isabel Allende, Jorge Edwards, Maria Luisa Bombal

PENDANT très longtemps, l'ombre tutélaire de Gabriela Mistral et de Pablo Neruda, tous deux prix Nobel de littérature, a plané sur les lettres chiliennes, dont on proclamait à l'envi la vocation essentiellement poétique. C'était sans compter avec la tradition romanesque fortement ancrée dans ce pays depuis la fin du dix-neuvième siècle et représentée par des auteurs aussi importants qu'Alberto Blest Gana, Eduardo Barrios, Manuel Rojas et, beaucoup plus près de nous, par Jose Donoso, Carlos Droguett ou Antonio Skarmeta. Deux récits et un recueil de nouvelles, récemment traduits, confirment cette tradition.

L*A Maison aux esprits*, d'Isabel Allende, qui connaît actuellement un grand succès en France, en Italie et en Allemagne, est un premier roman. C'est la chronique de la vie d'une famille chilienne, depuis le début du siècle jusqu'au lendemain du putsch militaire qui mit fin, en 1973, à l'expérience de l'Unité populaire menée par Salvador Allende et son gouvernement. Ce livre de conteur, profondément marqué par *Cent Ans de solitude*, de Gabriel Garcia Marquez, fait défiler, sur un rythme soutenu et avec beaucoup d'habileté dans l'enchaînement des différentes séquences, personnages et épisodes relevant à la fois d'une réalité nationale tourmentée et d'un merveilleux entretenu et véhiculé par les femmes, dont certaines se situent « *à la frontière imprécise entre la créature humaine et l'être mythologique* ».

Plus qu'à l'histoire proprement dite, Isabel Allende fait appel à la mémoire collective chilienne, dont elle réanime, en les enrobant d'un halo magique ou épique, les grandes figures et les événements fondamentaux : au détour d'un épisode, le lecteur identifie Salvador Allende ou Pablo Neruda, un dirigeant du MIR ou la silhouette d'un sénateur conservateur célèbre. Mais cette matière nationale est brassée dans un vécu quotidien souriant ou pathétique, restitué à travers les confessions, faites depuis l'au-delà, du chef du clan ou à travers les « cahiers » des différentes femmes de la famille.

Cette relecture d'un passé qui fascine d'autant plus qu'il tend progressivement à rejoindre un présent tragique et sanglant est émaillée de prédictions qui, dans la meilleure tradition du feuilleton, dramatisent périodiquement le récit. *La Maison aux esprits* est une tentative, pleinement réussie, de réinstauration d'une littérature populaire qui parlerait à tous de la marche d'une famille et d'un pays vers un destin qui prend ici la dimension d'un holocauste.

L*E Musée de cire*, longue nouvelle de Jorge Edwards, se présente aussi comme une chronique — une chronique grinçante, parfois aux limites du scabreux — prise en charge par un narrateur pluriel. *Le Musée de cire* restitue *post mortem* le naufrage existentiel d'un aristocrate qui avait présidé « *durant de longues décennies, le Parti de la tradition, sans que sa charge exigeât de lui ni dissimulation ni démagogie d'aucune sorte* ».

Cette nouvelle est une allégorie féroce et troublante évoquant les rapports de classe, la sexualité, la création artistique et la violence. On se demande en refermant le livre si le personnage central, qui continuait à se déplacer au milieu de la circulation automobile dans un carrosse noir conduit par un cocher en livrée, mais qui n'hésitait pas à s'encanailler dans les tavernes populaires des bords du fleuve, n'est pas simplement une invention, un fantasme, qui aurait, au passage, projeté dans la réalité les créatures pétrifiées et obscènes issues de son imagination et tourné en dérision sans le vouloir un système répressif pourtant soigneusement élaboré.

IL convient enfin d'applaudir des deux mains à la traduction des contes de Maria Luisa Bombal réunis sous le titre *les Iles nouvelles*. Disparue en mai 1980 à l'âge de soixante-dix ans, dans un oubli quasi général, Maria Luisa Bombal est l'auteur de deux très courts romans publiés au Chili en 1934 et 1938 et traduits chez Gallimard, dans la collection « la Méridienne », en 1955 et 1956, sous les titres respectifs de *la Maison du brouillard* et de *la Femme au linceul* : vers la fin de sa vie, la romancière a publié un dernier livre, *Histoire de Maria Griselda*, qui lui a valu le prix de l'Académie chilienne des arts et des lettres, en 1977.

Avec Marta Brunet (1901-1967), elle aussi injustement oubliée, Maria Luisa Bombal est certainement une des voix les plus originales de la littérature chilienne. Dans toutes ses nouvelles, une femme s'exprime à la première personne, depuis une zone incertaine située aux frontières du rêve et d'un réel instable, comme ces « îles » du premier conte, grouillantes d'une vie indistincte, noyées dans l'humidité et le brouillard, disparaissant aussi mystérieusement qu'elles sont apparues.

L'écriture exigeante, fluctuante, limpide et sensuelle de Maria Luisa Bombal s'affirme ici de façon exemplaire, dans ce qui est peut-être son meilleur conte, *l'Arbre*, où, à travers l'audition des différents morceaux d'un concert, la narratrice reconstitue son enfance, son mariage avec un veuf inconsolable, son départ. A la fin du concert, l'arbre, qui emplissait d'une ombre protectrice la salle de bains où elle se réfugiait, est abattu et avec la clarté aveuglante du jour apparaît en pleine lumière le désastre d'une vie ratée. Remarquablement traduits par Denise Laroutis, ces contes permettent d'apprécier la valeur et la portée d'une œuvre qui, selon Borges, « *ne s'insère dans aucune école déterminée* ».

CLAUDE FELL.

★ **LA MAISON AUX ESPRITS, d'Isabel Allende, traduit de l'espagnol par Claude et Carmen Durand. Fayard, 468 p., 89 F.**

★ **LE MUSÉE DE CIRE, de Jorge Edwards, traduit par Claude Bourguignon et Claude Couffon. Albin Michel, 174 p., 59 F.**

★ **LES ILES NOUVELLES ET AUTRES HISTOIRES, de Maria Luisa Bombal, préface de Jorge Luis Borges, traduit par Denise Laroutis. Christian Bourgois, 123 p., 60 F.**

RUSSIE

Un maître du symbolisme

« L'Œuvre au noir » à la manière de Valeri Brioussov

LE Zénon de Marguerite Yourcenar est supposé né en 1510, à Bruges. Le Ruprecht de Valeri Brioussov (1873-1924) est né à Trèves au début de 1505. Les lecteurs de *l'Ange de feu*, roman à peu près inconnu jusqu'ici dans notre pays et qui vient de paraître en traduction française avec plus de soixante-dix ans de retard, se persuaderont peut-être qu'il n'est ni vain ni artificiel de comparer ce livre de l'écrivain russe au célèbre *Œuvre au noir* de Marguerite Yourcenar. « *Pour donner à son personnage fictif cette réalité spécifique conditionnée par le temps et le lieu — faute de quoi le « roman historique » n'est qu'un bal costumé réussi ou non — (l'auteur) n'a à son service que les faits et dates de la vie passée, c'est-à-dire l'histoire* (1). » Brioussov aurait pu signer ces explications que donne Yourcenar. *L'Ange de feu*, paru en 1909, n'est pas un chef-d'œuvre fortuit, c'est « le chef-d'œuvre » conscient d'un maître du symbolisme russe pour qui la Renaissance, avec son tourbillon de luttes et sa soif mystique, était devenue une seconde maison.

Zénon est marqué par les *Cahiers* de Léonard de Vinci, par la pensée d'Ambroise Paré, de Paracelse et d'Erasme. Ruprecht rend visite à Agrippa de Nettesheim, il étudie Pic de La Mirandole, les alchimistes, découvre Erasme avec retard : « *Nous reconnûmes nos propres opinions encore vagues dans l'inépuisablement comique* Eloge de la folie, *dans les* Colloques, *dans le puissant* Triomphe de Vénus *et dans les* Lettres des hommes obscurs, *que nous lûmes plus d'une fois de la première à la dernière page et à quoi l'Antiquité n'a rien d'autre à opposer que Lucien.* » Tour à tour marin, valet d'armes ou conquistador, Ruprecht est un disciple des humanistes que la rencontre d'une étrange femme, possédée par le démon, va entraîner dans l'univers de la sorcellerie. Renata rencontrée à Cologne se jette littéralement sur cet homme, croyant reconnaître l'ange Madiel qui lui apparaît depuis l'âge de huit ans et qui lui interdit toute union charnelle. Renata contraint Ruprecht à la chasteté dans son propre lit. Fiévreusement, Ruprecht tente de la délivrer, rend visite à une magicienne de Düsseldorf, rencontre le docteur Faustus, échoue un moment chez les millénaristes de Munster, court les exorcistes, est entraîné au sabbat (2).

Au moment de participer au sabbat, Ruprecht apprend, non sans émotion, le détail des blasphèmes qu'il doit prononcer, les crimes qu'il doit perpétrer contre Dieu. « *La tentation de curiosité, que Thomas d'Aquin appelle le cinquième des péchés mortels, s'était si impétueusement enflammée en moi que je demandai moi-même à Renata les moindres détails.* » Bientôt, au festin démoniaque, les accouplements les plus hideux se déchaînent et « *l'odeur invincible de la concupiscence* » monte des enlacements contre nature...

Quelque chose d'ardemment scandaleux...

Abandonné par Renata après une fiévreuse quête dans les livres de magie, Ruprecht erre de gîte de hasard en antichambre de maître en magie. De son côté, Renata a cru retrouver en vain Madiel sous les traits d'un comte autrichien tout de blanc vêtu. Réfugiée au couvent de saint Ulf, elle y déclenche d'insolites scènes de possession démoniaque. L'archevêque de Trèves vient en personne exorciser le monastère. Renata est jugée, condamnée à mort, et refuse le plan d'évasion de ses deux soupirants : Ruprecht et le comte « blanc ». C'est le sommet du livre : prodigieux mélange d'érudition et de fiction, le procès en sorcellerie, les savants et tortueux interrogatoires du frère Thomas, les aveux saccadés et de plus en plus ignobles de la victime, emportée dans un extraordinaire vortex d'autocalomnie, sont de grandes pages, équilibrées par le ton et les efforts du narrateur, car c'est Ruprecht qui a laissé un « *manuscrit in-quarto de 208 pages sur papier bleuté, les quatre dernières étant sans texte, relié en parchemin avec des fermoirs* ». Artifice de fiction qui est poussé par Brioussov jusqu'à l'extrême volupté de la stylisation, une stylisation « *vieil allemand* » élaborée en russe, c'est-à-dire menée au deuxième degré (et dont la traduction ne se tire pas mal).

L'Ange de feu n'est pas qu'une remarquable fantaisie historique, fondée sur une érudition fondue au feu de la création poétique. Les contemporains reconnurent aisément les protagonistes de ce drame de chasteté démoniaque : Renata, c'était la poétesse Nina Petrovskaïa, le comte « blanc » était le poète Andreï Biely, Brioussov se cachait sous les traits de Ruprecht. Follement éperdue de Biely, Nina se heurta à l'« *angélisme* » du poète qui n'adorait que « *la Femme vêtue de soleil* ». Un soir de 1905, Nina tira un coup de feu sur le tout jeune poète à l'entracte d'une conférence qu'il donnait au Musée polytechnique. Brioussov, qui adorait les poses et savait à merveille s'auréoler de satanisme, offrit son aide, et le recours à la magie noire : Nina s'éprit de lui ; il exploita la situation d'abord très humainement, puis littérairement. La pauvre Nina se drogua, puis s'enfuit à l'étranger (3).

Il reste quelque chose d'ardemment scandaleux dans cette chronique pleine de tumulte et de science, où alternent les comparutions devant les plus hauts maîtres en sagesse, et les frénétiques transes de la possession. Brioussov, non sans sadisme, et grâce à la pitoyable Renata, a su retrouver le cheminement secret de la possession démoniaque. Et grâce aux subtiles « *sutures* » entre l'imaginaire et l'historique, il a, longtemps avant Marguerite Yourcenar, trouvé les moyens d'extraire les sucs de vie d'une époque abolie et foisonnante. Le fils russe de Huysmans, l'auteur des grandes affiches poétiques « *à l'épate* » était doublé d'un avide philosophe et d'un disciple des alchimistes. Ruprecht le lansquenet tête brûlée, le chercheur de Savoir, l'amant inassouvi de Renata, est une incarnation inattendue et ardente du symbolisme russe.

GEORGES NIVAT.

★ **L'ANGE DE FEU, de Valeri Brioussov, traduit du russe par Monique Lee-Monnereau. L'Age d'homme, 348 p., 95 F.**

(1) Marguerite Yourcenar : note de l'auteur en postface à *l'Œuvre au noir*. Pléiade. P. 839.

(2) Les notes savantes de Brioussov qui montrent une belle connaissance tant de la littérature alchimique que du savoir théologique et scientifique de la Renaissance, et des travaux contemporains sur l'hystérie (l'école de Charcot) forment une sorte de contrepoint savant et musical au texte lui-même.

(3) L'histoire de Nina est rapportée par le poète V. Khodassievitch dans son livre *Nécropole* (Bruxelles, 1929).

ALLEMAGNE

L'étrange roman du mystérieux Franz Zeise

BATARD de Charles-Quint, élevé jusqu'à l'âge de seize ans dans l'ignorance de sa naisance, Don Juan d'Autriche, le vainqueur de Lépante, aimait répéter qu'il se tuerait s'il voyait quelqu'un aimer la gloire plus que lui. Consacré à ce personnage énigmatique dont on a prétendu qu'il était le fils de la propre sœur de l'empereur, *l'Armada*, de Franz Zeise, ne ressemble à aucun des romans historiques qui envahissent en ce moment le marché.

Les circonstances dans lesquelles ce livre singulier est parvenu jusqu'à nous sont elles-mêmes mystérieuses. Qui était ce Franz Zeise, né en 1896 à Myslowitz, en Silésie, et dont on perd les traces en 1954, dans l'hôpital où il se trouvait, en proie aux « *ténèbres d'une demi-démence* » ? Toutes les archives biographiques le concernant ont été anéanties, nous dit-on, pendant la guerre. Par quel miracle ce roman a-t-il pu paraître en 1936, dans le Reich hitlérien ? L'éditeur Rowohlt aurait eu, paraît-il, en raison d'accointances avec les assassins de Rathenau, le privilège de publier des ouvrages non orthodoxes.

Même si l'un des chapitres porte en épigraphe une citation de Mussolini : « *Quand je vais de l'avant, il faut me suivre ! Si je recule, il faut m'abattre ! Et si je tombe, me venger !* », le portrait que trace Franz Zeise du vainqueur de l'Europe chrétienne unie contre les infidèles est rien moins qu'édifiant. La folie, la mort et le sexe, tels sont les leitmotive de ce récit de la « *carrière d'un ambitieux* », dont le véritable propos est de nous révéler la vanité de toute ambition.

Leonardo Sciascia, à qui l'on doit la préface, considère *l'Armada* comme « *une sorte de cauchemar* ». Par leur caractère baroque et onirique, certaines pages du roman évoquent ce chef-d'œuvre injustement méconnu chez nous qu'est *le Roman d'Henri IV*, de Heinrich Mann.

On se souviendra longtemps de l'entrée des lanciers allemands, « *impénétrables comme les forêts de leur pays* », au milieu du camp de Messine livré aux cloportes, aux araignées et aux putains. « *Pris séparément*, écrit l'auteur, *ils avaient l'air chacun d'un gros lourdaud, mais à dix ils avaient déjà la force d'un archange en colère, et à six mille, la puissance vengeresse d'un élément déchaîné.* » On n'oubliera pas non plus la fin hallucinée de Don Juan, errant, à l'agonie, dans la boue des rues de Namur à la poursuite d'une courtisane, ni son oraison funèbre que Franz Zeise place symboliquement dans la bouche de Miguel de Carvantès : « *Oh ! ne dites pas que c'est de la peste noire qu'il a péri. Croyez-moi : Don Juan est mort consumé par la flamme de sa victoire.* »

Ce roman est écrit (et c'est ce qui nous le rend si fascinant) avec la précision visionnaire des tableaux d'un Jérôme Bosch ou d'un Goya. Rêvons à notre tour au film extraordinaire qu'on pourrait en tirer.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ **L'ARMADA, de Franz Zeise, traduit de l'allemand par René Daillie. Editions du Sorbier, 272 p., 79 F.**

psychologie en miettes

Miroirs lacaniens



★ *Dessin de CAGNAT*

PERSONNE n'a jamais prétendu que la psychanalyse était une psychologie de caniche, mais on lui a parfois reproché de favoriser l'adaptation au détriment d'une attitude plus critique envers le monde et soi-même. Jacques Lacan, sur ce point, n'a pas cessé de s'opposer à Heinz Hartmann, dont Jones disait qu'il était « *l'élève favori de Freud* ».

On connaissait mal le parcours de Heinz Hartmann (1894-1970). Dans la dernière livraison d'*Ornicar*, un article de Jacques Adam, inutilement polémique mais bien informé, permet de combler cette lacune. Hartmann appartenait à la grande bourgeoisie intellectuelle viennoise, sa mère étant la fille du célèbre gynécologue Rodolph Chrobak. Lui-même épousera la petite nièce d'un autre médecin illustre, Joseph Breuer, et, après avoir été en psychiatrie l'élève de Wagner-Jauregg et de Paul Schilder, il sera successivement analysé vers la fin des années 20, à Berlin, par Sandor Rado, puis à Vienne, entre 1934 et 1936, par Freud.

En 1938, c'est l'exil. A Paris d'abord, puis en Suisse et aux Etats-Unis, où Hartmann accède au plus haut titre et aux plus hautes fonctions de l'Internationale psychanalytique. Il serait cependant erroné, comme le souligne Jacques Adam, de faire naître sa théorie de l'*ego psychology* sur le sol américain : elle existait déjà à Vienne, où Hartmann expliquait volontiers que le Moi avait une fonction non seulement défensive mais également, et d'emblée, « *adaptative* ». Il ambitionnait de donner à la psychanalyse un statut scientifique, à mi-chemin entre la biologie et la sociologie, ambition qui séduisit notamment Jean Piaget.

Etait-ce, comme le pense Jacques Adam, « *un enterrement de première classe pour la pensée freudienne* » ? Lacan était-il justifié de condamner sans appel le conservatisme et l'éclectisme de ces « *Münchausen de la normalisation psychanalytique* » que furent Hartmann et ses adeptes ? Questions qui semblent bien oiseuses aujourd'hui et qui, avouons-le franchement, nous intéressent moins que le trajet accompli par ces disciples de Freud.

∴

Dans le même numéro d'*Ornicar*, on lira également le texte d'une conférence d'Alain Juranville : « *Psychanalyse et philosophie* ». On se souvient peut-être qu'il y a dix ans, Juranville avait publié chez Denoël un essai plutôt indigeste sur la *Physique de Nietzsche*. Après Nietzsche, il s'est entiché de Lacan et il vient de nous donner un énorme pavé sur *Lacan et la philosophie* qui régalera vraisemblablement les lacanomanes, mais dont la présentation succincte dans *Ornicar* a amplement suffi à mon bonheur.

Juranville appartient à l'espèce exécrable des inconditionnels. Il écrit : « *Je dois dire que la formulation de Lacan m'est toujours apparue d'une rigueur conceptuelle admirable. Aucune proposition qui n'ait été absolument pensée. Un maître exceptionnel en philosophie.* »

Laissons là ce prêtre de la théorie et conseillons plutôt au lecteur moins ambitieux, et néanmoins curieux, de se procurer : *les Complexes familiaux*, de Jacques Lacan. Publié pour la première fois en 1938 dans le tome VIII de l'*Encyclopédie française*, ce texte d'une centaine de pages constituait déjà une vigoureuse réplique aux théories que défendait à la même époque Heinz Hartmann. Selon Lacan, le Moi se définit par le narcissisme et n'a guère plus de consistance qu'un oignon, alors que pour Hartmann la maturation du Moi par rapport au Ça revêt un caractère essentiel.

Ajoutons pour la petite histoire que les deux hommes s'étaient rencontrés en août 1936 au Congrès de Marienbad où le Parisien présenta une communication sur le stade du miroir, le Viennois traitant, pour sa part, du concept de santé mentale.

∴

La santé mentale n'est certes pas ce qui préoccupait le plus Jacques Lacan. On lira sur ce point le témoignage pathétique d'un de ses anciens compagnons de route, le psychanalyste François Perrier, qui publie aujourd'hui : *les Corps malades du signifiant*. Ecoutons-le parler de Lacan : « *C'était un homme exceptionnellement doué, et en même temps un histrion, et quelquefois un escroc de la pensée (...) Ce que je ne pardonne pas à Lacan, même post mortem, c'est son jeu avec la déontologie psychiatrique et psychanalytique.* »

Dans un demi-siècle peut-être, comme l'historien américain, Paul Roazen, l'a fait pour les disciples de Freud, un historien français nous racontera froidement ce qui s'est réellement passé autour de Lacan. Gageons que son ouvrage n'aura rien à envier aux plus sanglantes Série noire. Et laissons la conclusion à François Perrier : « *Lacan ne nous aura fait grâce de rien, même pas de lui-même.* »

ROLAND JACCARD.

★ **ORNICAR, été 1984, numéro 29, Ed. Navarin, diffusion : Seuil, 165 p., 50 F.**

★ **LACAN ET LA PHILOSOPHIE, d'Alain Juranville. PUF, 494 p., 185 F.**

★ **LES COMPLEXES FAMILIAUX, de Jacques Lacan. Ed. Navarin, diffusion Seuil, 112 p., 66 F.**

★ **LES CORPS MALADES DU SIGNIFIANT : LE CORPOREL ET L'ANALYTIQUE, SEMINAIRE 1971-1972, de François Perrier. Interédition, 317 p., 115 F.**

vient de paraître

Histoire

GILBERT PROUTEAU ET HERVE LOUBOUTIN : *les Enfants du pays*. — Ce livre évoque des personnages célèbres originaires de Vendée, région riche en révoltés de la plume ou de la politique. Abélard, Gilles de Rais ou Agrippa d'Aubigné y côtoient Charette ou Julien Gracq. « *C'est au caractère vendéen que je dois le meilleur de mes qualités, le courage, l'obstination têtue, la combativité...* », disait Clemenceau. (Editions du Terroir, 57, rue Emile-Zola, 79000 Niort, 430 pages, 86 F).

RAYMOND CAZELLES : *le Duc d'Aumale*. — A partir de ses écrits intimes et de sa correspondance, une biographie du fils de Louis-Philippe. Ce « *prince aux dix visages* » fut à la fois un « *érudit* », un « *collectionneur* », un « *soldat* », un « *homme d'affaires* »... Il fut aussi « *l'amant de quelques-unes des plus belles femmes de son temps* ». (Tallandier, 492 pages, 98 F.)

Essai

THÉODORE QUONIAM : *François Mauriac, du péché à la rédemption*. — L'auteur retrace, à travers l'œuvre de François Mauriac, l'itinéraire spirituel de l'écrivain, dont « *l'espérance dans la vie divine de l'Eglise est restée inébranlable* ». (Téqui, 212 pages, 54 F.)

Lettres étrangères

DAVID SHAHAR : *Trois contes de Jérusalem*. — A la suite de ces trois longs récits, on trouve une « *conversation* » de Shahar avec son éditeur : « *Apprendre*, dit l'écrivain, *c'est se ressouvenir* », « *Connaître, c'est développer ce qui est en nous.* » (*Traduit de l'hébreu par Madeleine Neige, seize photos de Jérusalem et de l'auteur par Yehoshua Glotman. Editions Périple, 12, rue du Télégraphe, 75020 Paris, 206 pages, 90 F.*)

en bref

● **LE PRIX SAINT-SIMON a été décerné à Jean Mistler pour son livre de souvenirs *le Jeune Homme qui rôde* (Grasset).**

● **PARMI LES POCHES : « Folio » réédite *le Traité des saisons* d'Hector Bianciotti, prix Médicis étranger 1977. (Gallimard, traduit de l'espagnol par Françoise Rosset, 250 p.), tandis que la collection « Idées » reprend l'essai de Suzanne Lilar : *A propos de Sartre et de l'amour*, qui avait paru pour la première fois en 1967 (Gallimard, 218 p.).**

histoire

Le destin de Montauban

● *Les infortunes et les bonheurs d'une ville rebelle*

DES trois « villes roses » du Midi aquitain : Albi, Toulouse et Montauban, cette dernière éveille le moins d'échos dans l'imaginaire de notre temps. Et pourtant, quel passé ! Aussi faut-il saluer l'initiative de l'éditeur toulousain Privat, depuis longtemps attentif à la richesse multiple de l'histoire locale française, qui a confié à une douzaine d'auteurs, coordonnés par Daniel Ligou, la rédaction de cette nouvelle *Histoire de Montauban* : huit siècles d'une histoire urbaine singulièrement contrastée.

Ici, pas d'origines antiques : la ville naît au XII[e] siècle d'un défi politique. En publiant sa charte de fondation, le comte de Toulouse cherche à se doter d'une position stratégique échappant à l'emprise de l'Eglise. Tracé au cordeau, le plan géométrique de la cité inspirera au siècle suivant une floraison de bastides et de villes neuves, elles aussi organisées autour d'une place centrale bordée de « couverts ».

Cette création urbaine planifiée est une réussite : la montée démographique du « beau Moyen Age » assure son essor, assez rapide pour soutenir efficacement Raymond VII contre les barons du Nord lors de la guerre albigeoise : c'est ici qu'il viendra en personne immoler son propre frère, traître à la cause de l'autonomie occitane.

Une épreuve plus terrible attend Montauban au XIV[e] siècle : la guerre de Cent Ans place la ville au cœur de l'affrontement entre le Languedoc français et l'Aquitaine anglaise. La voilà ballottée entre les armées rivales : le Prince Noir y fait réédifier un puissant château (qui forme aujourd'hui le soubassement de l'actuel Musée Ingres), avant que la cité ne se rallie au roi de Bourges, épuisée par les exactions des bandes rivales.

La « Genève française »

La paix revenue panse les plaies, refait les forces de Montauban, qui va se montrer réceptive à la réforme calviniste. Avec une verve où perce une passion contenue, Janine Garrisson fait revivre la tornade spirituelle et sociale qui voit un groupe d'intellectuels – régents, écoliers, prédicateurs – gagner les classe urbaines à la cause du salut par la foi. Voilà la ville devenue, pour trois quarts de siècle, la « Genève française ».

L'exode des papistes, après la défection de leur évêque saisi par la passion amoureuse autant que par les idées nouvelles, en fait la forteresse imprenable du parti protestant entre Atlantique et Méditerranée. Comme à Genève, l'ascendant des ministres réformés se conjugue avec le rôle des institutions municipales, s'affirmant comme une véritable république urbaine avec laquelle doivent compter les grands seigneurs huguenots, tel Henri de Navarre. On comprend quel enjeu va représenter la cité lors de la *« reconquête catholique »* engagée par la monarchie au dix-septième siècle, de sa résistance héroïque au long siège mis par Louis XIII, en 1621, à l'humiliation de la communauté protestante scellée en 1685 par la révocation de l'Edit de Nantes.

Paradoxalement, après avoir abaissé la ville rebelle, la monarchie lui donne, au dix-huitième siècle, les moyens d'une nouvelle expansion. Les artisans en sont autant les robins catholiques, dont la Couronne multiplie les charges, que les cryptoprotestants, dont s'affirme l'esprit d'entreprise. Ce centre industrieux s'ouvre aux nouveaux raffinements de la vie urbaine, comme en témoigne l'activité d'un peintre-décorateur local, dont le fils, Jean-Dominique Ingres, est l'héritier de cet âge d'or.

Olympe de Gouges et Daniel Cohn-Bendit

A l'inverse, l'adhésion de la cité à la Révolution, qui y trouve un foyer ardent, précède son glissement vers un long siècle de sous-développement, dont les mécanismes sont finement analysés par François Grèzes-Rueff. De la Restauration à la III[e] République, la vie provinciale est rythmée par les générations de notables, qui accaparent le pouvoir local en se réclamant tour à tour des régimes successifs.

Même si le réveil du vingtième siècle est moins nettement dessiné, voilà l'histoire d'une ville qui fait porter un regard neuf sur une histoire de France différente. Et tant pis pour quelques omissions : pourquoi taire qu'y virent le jour l'époustouflante féministe Olympe de Gouges, morte à Paris sur l'échafaud, et un enfant de juifs allemands nommé... Daniel Cohn-Bendit ?

JEAN-PIERRE AMALRIC.

★ HISTOIRE DE MONTAUBAN, sous la direction de Daniel Ligou. Privat, 350 p., 18 × 23 cm. Relié sous jaquette couleur, nombreuses illustrations, 200 F.

Des révolutionnaires dans les baquets de Mesmer

● *L'étrange réussite d'un charlatan viennois dans le Paris du XVIII[e] siècle*

DES Lumières, Robert Darnton a surtout exploré les faces cachées. Après avoir dévoilé les dessous de l'aventure encyclopédique (1), il est allé arpenter les « bas fonds » de la république des Lettres et les chemins incertains de la réussite littéraire (2), là où le progrès est moins un concept qu'une ambition sociale, où la philosophie se vend plus qu'elle ne se discute. Aujourd'hui, dans ce qui est en réalité son premier livre (malheureusement traduit assez approximativement), Robert Darnton exhume un des héritages les plus étranges et les moins connus du siècle de la raison : le mesmérisme, une doctrine, une mode, importées à Paris en 1778 par un médecin viennois en quête d'audience et de fortune.

Franz Anton Mesmer ne pouvait mieux choisir son public. Le Paris d'alors est La Mecque du merveilleux et de l'invisible, fasciné par la science au sens le plus large, mais aussi le plus vulgaire : voici un horloger qui promet de marcher sur l'eau ; de valeureux savants réfléchissent aux décharges électriques qui pourront soulager la goutte, d'autres à des électrochocs capables de remédier à l'incontinence...

A cet engouement un peu diffus, Mesmer apporte un éclat doublement spectaculaire : non seulement la respectabilité théorique, mais encore des promesses thérapeutiques qui ne laissent pas de séduire. L'univers, explique-t-il, baigne dans un fluide qui pénètre tout. Certaines maladies viennent justement d'un obstacle mis à la circulation de ce fluide. Mais en massant les « *pôles* » du corps – les doigts et le nez, par exemple, – il est possible de rétablir l'« *équilibre magnétique* » de l'homme, son harmonie avec la nature, bref sa santé. Cette guérison passe souvent par des convulsions, pour lesquelles Mesmer a conçu une « *chambre des crises* », où l'on trouve des baquets remplis de limaille de fer et d'eau magnétisée, destinés à conserver le fluide qu'il faut appliquer sur les parties malades.

Que cette doctrine et ses élixirs aient pu faire sensation dans les salons les plus huppés, dans les gazettes et même dans les plus humbles caveaux du Palais Royal, ne surprend guère, explique Darnton, à une époque où les frontières entre la science et le « demi-savoir » demeurent floues. Le pouvoir de la raison étant devenu illimité, il n'est plus de secret de la nature que l'on ne croie pouvoir débusquer.

L'image triomphante du progrès se serait-elle définitivement dissoute dans un ésotérisme téméraire ? Ce n'est pas sûr. Les autorités scientifiques, sollicitées par Mesmer, restent plus que sceptiques devant quelques mesmérisations ratées... ou trop réussies ; elles finiront par lui refuser tout brevet de légitimité. C'est l'occasion d'une violente polémique, où les « *magnétistes* » voient leur credo ridiculisé sur scène, raillé par la chanson et la caricature. Rien n'y fait : la Société de l'harmonie universelle, principal organe du mouvement, continue de voir affluer les adeptes et de multiplier les nouvelles expériences.

Le procès du despotisme

C'est aussi le moment où l'affaire prend un tour nettement politique. Les mesméristes attribuent leur mésaventure à une cabale des académiciens, jaloux de leurs privilèges. Le véritable adversaire du « *magnétisme animal* » n'est pas la science, mais l'aristocratie du savoir qui prétend la régenter et le gouvernement qui laisse faire : c'est le procès du despotisme. Pour d'obscurs plumitifs, des Newtons méconnus comme Marat, Brissot, Carra, Bergasse, tous ratés de l'Ancien Régime à qui la Révolution ouvrira des tribunes et des emplois, la frustration intellectuelle a fini par tourner à la contestation politique. L'échec du mesmérisme, écrit Darnton, cristallise leur haine de l'élite scientifique et culturelle qui les a séduits puis rejetés. Cet épisode est l'occasion qui les entraîne sur la voie du « radicalisme » antimonarchique.

RAN HALÉVI.

★ LA FIN DES ANNÉES LUMIÈRES, LE MESMÉRISME ET LA RÉVOLUTION, de Robert Darnton, traduit par Marie-Alyx Revellat. Perrin, 222 p., 75 F.

(1) R. Darnton : *l'Aventure de l'Encyclopédie* (Perrin, 1982).

(2) *Bohème, Littérature et Révolution* (Gallimard-Seuil, collection « Hautes Etudes », 1983).

Ces messieurs d'Aix...

● *Un portrait des parlementaires de Provence avant la Révolution*

COMME l'écrit Michel Vovelle dans la préface de ce livre : « *En s'attaquant au portrait collectif des parlementaires d'Aix-en-Provence, Monique Cubells est allée à l'essentiel.* » A l'essentiel, certes, car Aix, qui abrita le Parlement de Provence jusqu'à la Révolution – avant de devenir le siège de la cour d'appel et de la cour d'assises, un centre universitaire et une étape touristique sur la route des usines à soleil, – en garde encore des traces dans son architecture, ou dans ses ambitions culturelles, aussi bien que dans son refus obstiné d'une quelconque industrialisation.

Cependant, il serait dommage que des lecteurs se trompent sur cet ouvrage à la lecture de son titre : *la Provence des lumières*. Le sous-titre est plus exact : *les Parlementaires d'Aix-en-Provence au XVIII[e] siècle* ; il ne s'agit pas, en effet, d'une vie quotidienne d'Aix au XVIII[e], mais de l'étude très fouillée d'un groupe social fortement structuré : Messieurs du Parlement. Ce groupe offre le double avantage d'être strictement délimité (286 personnes issues de 163 familles pour le XVIII[e]) et d'avoir laissé de nombreuses traces écrites de ses activités.

Monique Cubells a dépouillé de multiples documents : testaments et contrats de mariage, inventaires et certificats de généalogie, contrats de fermage et budgets domestiques. Tout ce matériel permet de se faire une idée assez précise de ces parlementaires qu'un proverbe provençal bien connu plaçait avec le mistral et la Durance au rang des fléaux régionaux.

Il est impossible de résumer tous les domaines abordés (fortunes, composition des revenus, alliances familiales, cursus scolaire, etc.), mais citons tout de même un chiffre : « *Sur 54 testaments où la tutelle des enfants mineurs est envisagée, 40 confient cette tutelle à l'épouse contre 14 à un autre membre de la famille, ce qui montre,* comme le dit l'auteur, *que le rôle de la mère pouvait être considérable.* » La réalité féminine de l'Ancien Régime n'est chose ni simple ni dénuée de paradoxes...

L'image qui nous est donnée de ces parlementaires ne bouleverse pas notre vision du dix-huitième, mais elle la nuance et l'enrichit. Les Messieurs d'Aix, agents du roi, qui d'une certaine manière « *tiennent* » la région mais ne semblent pas en très haute estime à la cour, défendent bien sûr une situation politique et fiscale dont ils tirent profit. Cependant leur gallicanisme les fait s'opposer à une Église dont ils ne perçoivent pas très bien qu'elle est la clef de voûte de leur système social et politique.

Le confort des bibliothèques

Cette noblesse parlementaire tièdement conservatrice, l'esprit légèrement engourdi par le confort de ses bibliothèques et de ses dossiers, semble plus soucieuse de défendre au jour le jour ses privilèges menacés que de penser l'avenir d'un régime qui disparaîtra comme par enchantement... Si le portrait de ces gens est essentiel, c'est non seulement pour mieux comprendre le dix-huitième siècle, son fonctionnement et ses contradictions, mais aussi pour que les voyageurs qui ne se contenteraient pas de passer à Aix puissent mieux voir une ville que ses parlementaires ont façonnée et que les deux siècles depuis lors écoulés n'ont pas fondamentalement transformée.

JACQUES BONNET.

★ LA PROVENCE DES LUMIÈRES. LES PARLEMENTAIRES D'AIX-EN-PROVENCE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE, de Monique Cubells. Editions Maloine, 421 p, illustrations noir et couleur, 220 F.

histoire littéraire

Une âme libre

(Suite de la page 9.)

Il a confié ses *Essais* à Gallimard, ainsi que *Trois Hommes* et *Portraits*. Il se croit l'égal de Valéry, de Claudel et de Gide, mais le groupe de la NRF ne l'a jamais adopté. Gide, depuis le premier jour, assez hypocritement, lui est hostile. En 1920, Suarès est exclu de cette « chapelle » qu'il dénoncera ensuite, comme il a dénoncé la Sorbonne. Jean Paulhan, qui l'admirait (il impressionna aussi Malraux et Drieu La Rochelle), lui demandera en 1934 de reprendre ses « Chroniques de Caërdal », mais le sort et un caractère abrupt l'avaient écarté de la voie royale des lettres françaises et jeté au purgatoire.

« *Etonnante victime* », c'est lui-même qui l'a dit, persécuté, Suarès fut souvent cruel et injuste avec ses contemporains. Ses formules pouvaient faire mal et faire mouche : Bloy, « *ce coprophage qui fait métier de symboles et d'éjaculations mystiques* » ; Bernanos, « *dont l'esprit a je ne sais quoi de contrefait, de méchant et de hideux* » ; Proust, « *l'écrivain atteint d'hémophilie mentale ; mais dans son sang, il n'y a pas de globules rouges* » ; Gide, « *le Goethe des fourmis* »... Suarès eut des amis qui le consolèrent et qu'il estimait : Joyce, Unamuno, Rilke, Rouault, Bergson, et d'autres. N'empêche, il avait manqué le coche.

Malgré ces déceptions, il continue de publier beaucoup, chez Emile-Paul et Bernard Grasset, qui réussit à élargir le cercle, trop restreint, de ses fidèles. En 1925, dans *Présences*, Suarès donne un portrait singulier de Mussolini, le « *Napoléon primaire* », esquissant sa campagne solitaire contre le totalitarisme qui, sans l'éloigner de la poésie, va l'occuper désormais. Deux livres scandaleusement oubliés, *Vues sur Napoléon* et *Vues sur l'Europe*, écrits avant 1936, montrent l'ampleur de son talent de pamphlétaire et sa lucidité. Suarès désignait les tyrans partout, de Rome à Moscou.

La « peste noire » le talonne. Il passe l'occupation à fuir et à se cacher, allant de la Creuse à la région lyonnaise. La paix revenue, vieux et malade, il travaille à son testament spirituel, *le Paraclet*, et meurt sans pouvoir l'achever, le 12 septembre 1948.

RAPHAËL SORIN.

Mythes et figures

ORESTE, Achille, Orphée, Job, Lazare, Don Juan ou Faust, ces mythes, Suarès les a remodelés dans son théâtre et ses poèmes. Ils lui permirent de se travestir et de se libérer. Avec eux, selon Yves-Alain Favre, qui présente un recueil d'études sur son « *univers mythique* », Suarès se donnait un moyen « *d'illuminer son destin et de prendre sa revanche, par une sorte de compensation dans le domaine de l'art, sur les désagréments, les échecs et les malheurs de l'existence* ».

En exhumant *la Tragédie d'Elektre et Oreste* (1902), *Achille vengeur* (1907), *Athéna*, *Hérodiade*, etc., des œuvres achevées ou non, on retrouve ce qui a hanté Suarès : « *réconcilier l'antique et le moderne* ». Blessés et solitaires, les héros anciens l'ont aidé à définir sa propre souffrance. Il a même fini par s'inventer une identité surhumaine, celle de Caërdal, le « *condottiere de la beauté* ».

Deux textes de Suarès, préfacés par Favre, ajoutent des figures aux mythes, celle de Goya, « *au-dessus de l'art et de l'œuvre factice* », et celle de *la Compagne*, dans un poème inspiré par Albertine Thomann qui partagea la vie du condottiere de 1902 à 1945.

Ce goût de la grandeur, des ténèbres et du néant, qui éloigna Suarès de ses contemporains et le rapproche des nôtres, devient bouleversant si, sous le masque de Goya, on devine que c'est encore son autoportrait qu'il esquisse. « *Avec toute la vie du monde, il entend susciter ce prodige unique : être l'homme, être soi et savoir que ce n'est rien.* »

R. S.

★ CAHIERS ANDRE SUARES 3 : L'UNIVERS MYTHIQUE. In : « Revue des lettres modernes ». Minard, 220 p., 80 F.

★ POUR UN PORTRAIT DE GOYA, d'André Suarès. Rougerie (87330 Mézières-sur-Issoire) 92 p., 33 F.

★ LA COMPAGNE, d'André Suarès. In : « Poésie présente ». N° 47-48. Rougerie, 48 F.

★ Autres publications récentes. – Inédits : POETIQUE (Rougerie, 1980) ; CE MONDE DOUX AMER (Le temps singulier, 1980). Réédition : TEMPLES GRECS MAISONS DES DIEUX (Granit, 1980).

★ Rougerie fera paraître en septembre L'ART ET LA VIE, où l'on trouvera une correspondance inédite de Suarès – Des lettres du condottière, et d'Unamuno, Bergson, Montherlant, Paulhan, etc. Textes établis et préfacés par Yves-Alain Favre.

LETTRES

L'écrivain anglais J.B. Priestley est mort

« *Je voudrais simplement dire ceci : tâchez de vous amuser autant que vous le pouvez, essayer de profiter de la vie autant que vous le pouvez.* » Ce fut le dernier message de John Boynton Priestley, interviewé la semaine dernière par la BBC en vue de la célébration de son quatre-vingt-dixième anniversaire, le 13 septembre. Le romancier et essayiste britannique est mort mardi soir 14 août à son domicile de Stradford-sur-Avon (Grande-Bretagne). « *Il s'est éteint paisiblement après quelques jours de maladie* », a précisé son éditeur, William Heinemann.

Auteur d'une centaine d'ouvrages, romans, pièces de théâtre et essais, J.B. Priestley était aussi connu pour ses prises de position politiques. Avant la seconde guerre mondiale, il déplorait l'attitude de l'Angleterre qui, selon lui, « *minimisait le danger nazi* ». Pendant la guerre, son émission hebdomadaire le dimanche à la BBC avait rendu sa voix « *aussi célèbre que celle de Churchill* ». Enfin, depuis plusieurs années, il militait pour le désarmement nucléaire ; il avait été l'un des membres fondateurs de la CND (Campagne pour le désarmement nucléaire) en Grande-Bretagne.

C'est son deuxième roman, *the Good Companions* (les Bons compagnons), publié en 1929, qui avait permis à Priestley d'accéder à la célébrité internationale. Traduit en de nombreuses langues, ce livre a été adapté au cinéma. Priestley en a tiré une pièce de théâtre et, en 1957, on en a fait une comédie musicale. Ce livre, dans la tradition de Dickens, relatait l'aventure de Mr. Oakroyd, ouvrier charpentier au chômage, qui, un jour, abandonne sa famille, sa ville, et s'en va sur les routes. Il fera la rencontre d'une vieille fille et d'un jeune maître d'école. Les trois personnages deviennent inséparables et se mêlent ensuite à un groupe de musiciens. J.-B. Priestley dépeignait les fortunes, les infortunes, les jours gris ou les triomphes de ces *Bons Compagnons*. Ce roman picaresque, très divertissant, fut accueilli avec beaucoup de faveur par le public. Avec moins d'enthousiasme par la critique.

En 1960, l'essai de Priestley *Literature and Western (la Littérature et l'homme occidental)* – une étude sur la littérature européenne du Moyen-Age à nos jours et sur la littérature américaine – lui a permis d'être reconnu comme critique. Ce livre promène le lecteur d'un coin à l'autre de l'Europe, d'une époque à l'autre. On y croise les fantômes de Shakespeare, Cervantès, Goethe, Hugo, Dickens...

J.B. Priestley était né le 13 septembre 1894 à Bradford (Yorkshire). Dès l'âge de quinze ans, il avait travaillé comme employé de bureau. Pendant la première guerre mondiale, il s'engagea et fut blessé trois fois. Après la guerre, il fit des études à Cambridge et enseigna la littérature anglaise pendant quelque temps avant de décider de se consacrer à l'écriture. Célèbre dès le succès des *Bons Compagnons*, Priestley ne cessa plus d'écrire et se caractérisa par son éclectisme. Des poèmes aux séries télévisées, aucun domaine ne lui resta étranger. Après la grande dépression, il publia *English Journey*, qui vient d'être réédité.

Priestley se décrivait comme « *un gauchiste avec un brin d'anarchisme* », « *un socialiste sur le mode libéral anglais* ». Il avait refusé de devenir pair du royaume, de siéger à la Chambre des lords, mais avait accepté d'être décoré en 1977 par la reine Elisabeth II de l'ordre du Mérite. « *Tout cela est venu trop tard* », affirmait-il cependant. En revanche, il s'enorgueillissait avec humour d'avoir été couronné « fumeur de pipe » de l'année. Il fut marié trois fois et eut quatre enfants.

Avec sa pipe et son visage rond, « *une pomme de terre avec des sourcils* », disait-il, il professait une philosophie du plaisir et un amour bourru de l'Angleterre. « *Je crois que l'Angleterre va survivre et mérite de survivre* », déclarait-il lors de son quatre-vingt-septième anniversaire. « *Nous sommes des gens particulièrement gentils, notre peuple est essentiellement libéral, tolérant, plein d'humour, et c'est ce dont le monde a besoin actuellement. Il n'a pas besoin de plus de fanatisme, d'intolérance, de violence et de cruauté : il en a déjà bien assez comme ça.* »

Livres disponibles en français

– *La Littérature et l'homme d'Occident*, Gallimard.

– *Soudain une ville*, Aubier-Flammarion.

– *Le Trente et un juin*, Laffont.

PRESSE

● *L'opposition du Syndicat de la presse marocaine à l'impression de journaux étrangers par fac-similé.* – Le Syndicat national de la presse marocaine (SNPM) aurait l'intention d'introduire un recours devant la Cour suprême de Rabat contre l'autorisation donnée par le gouvernement à quatre quotidiens français – *le Figaro, France-Soir, Paris-Turf* et *l'Equipe* – d'imprimer directement leurs éditions par fac-similé à Casablanca *(le Monde* du 28 mars). Une action analogue devant la Cour suprême a déjà été intentée contre l'autorisation dont bénéficie le quotidien saoudien basé à Londres, *Al-Sharq Al Awsat*, que le SNPM estime « *conforme ni à l'esprit ni à la lettre du code de la presse* ». – *(AFP.)*

LE CARNET DU Monde

Décès

– Colomb-Béchar, Paris.
M. Raphaël Amouyal
et son fils Richard,
M. et Mme René Amouyal,
M. et Mme Robert Amouyal,
M. et Mme Roger Amouyal,
les familles Tordjman, Amouyal, Bensemhoun, Amar, Benichou,

ont la douleur de faire part du décès de leur très chère et regrettée épouse, mère, grand-mère et sœur,

Mme Raphaël AMOUYAL,
née Rachellou Tordjman,

survenu le 14 août 1984.

Les obsèques auront lieu jeudi 16 août. La levée de corps aura lieu à 15 h 30, hôpital Saint-Antoine (23, rue de Chaligny, 75012 Paris), suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Pantin, à 16 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

22, rue Charles-Baudelaire,
75012 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean-Charles
DUPLESSIS-KERGOMARD,
officier de la Légion d'honneur,
ancien administrateur en chef
des affaires d'outre-mer.

De la part de :
Mme Maurice Duplessis-Kergomard,
sa belle-sœur,
M. et Mme Max Rives
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Blay
et leurs enfants,
M. et Mme André Caquot
et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Ranson
et leurs enfants,
M. et Mme Denis Ranson
et leurs enfants,
ses neveux et petits-neveux.

Les obsèques ont eu lieu le 14 août 1984 dans l'intimité.

22, avenue de l'Observatoire,
75014 Paris.



– Annecy.
Mme Fernand Fourgon,
son épouse,
M. Marcel Fourgon,
son frère,
Mme Michelle Segui,
sa nièce,
Et toute la famille,

ont le chagrin de faire part du décès de

M. Fernand FOURGON,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques,
commandeur
dans l'ordre de la Santé publique,
inspecteur honoraire
des Instituts nationaux
des jeunes sourds,
inspecteur des études
à l'École nationale de la santé,

survenu le 7 août 1984, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

L'inhumation a eu lieu à Annecy (Haute-Savoie), le 10 août 1984.

– Le président,
Le conseil d'administration de l'Œuvre du Perpétuel-Secours,
La direction,
Le corps médical
Et le personnel de l'hôpital Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gérard
FROMENT-MEURICE,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre
croix du combattant volontaire
1914-1918,
président d'honneur de l'Association,

survenu le 7 août 1984, à Penguily, 22150 Moncontour.

– Mme Nicole Letessier-Selvon, née Chatonet,
Dorothée, Charlotte, Alice et Pauline Letessier,
Sœur Madeleine Letessier,
M. et Mme Pierre Letessier,
Mme Simone Hasquenoph,
M. et Mme Claude Guindolet,
M. et Mme Michel Letessier,
M. et Mme Paul Letessier,

ont la douleur de faire part du décès de leur mari, père, frère et beau-frère

M. Jean LETESSIER-SELVON,

survenu à Saint-Maur-des-Fossés, le 13 août 1984, dans sa soixante-quatrième année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale au Columbarium de Saint-Denis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, avenue des Marronniers,
94100 Saint-Maur-des-Fossés.

(Le Monde du 16 août.)

– Nancy.
M. et Mme Jacques Précheur,
M. et Mme Michel Précheur,
M. et Mme Jean-Marie Précheur,
M. et Mme Gérard Précheur,
M. et Mme Paul Robaux,
ainsi que leurs enfants,
Sœur Anne-Marie Grosjean,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Hubert PRECHEUR,
née Colette Grosjean,

survenu le 15 août 1984, en son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 août, à 14 h 15, en la basilique du Sacré-Cœur de Nancy.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Mirecourt.

– M. Boris Schreiber
Et sa famille,

a la douleur de faire part du décès de sa mère,

Mme Wladimir SCHREIBER,
née Eugénie Markovitch,

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– On nous prie de faire part du décès de

Mlle Andrée VALERIO,
professeur honoraire au lycée Molière,

survenu le 10 août 1984.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, à Saint-Germain-en-Laye, et l'inhumation, au cimetière de Gentilly.

Anniversaires

– Pour le dixième anniversaire du décès de

Mme Max BHAVSAR-RUFFIN,

Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

– Pour le huitième anniversaire du rappel à Dieu du

docteur Jacques CABASSON,
maître de conférences agrégé,
médecin des hôpitaux
(CHU de Montpellier-Nîmes),

Que ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé aient pour lui, en ce jour du 17 août 1984, une pensée fidèle.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 16 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Passeport pour la forme.
Aux Almadies (Sénégal), un show présenté par Sydney, avec Dominique Lavanant, Fred Beauchêne, Axel Bauer, Sacha Distel, Karen Chéryl, etc. ; musique et sport.

21 h 35 Feuilleton : Docteur Teyran : le meurtre.
Scénario R. Sullivan, réal. J. Chapot, musique C. Bolling. Avec M. Piccoli, N. Alari, P. Bardet...
Dans la famille Teyran – père chirurgien, mère écrivain – tout va bien et tout le monde « se dit tout », jusqu'au jour où la fille – étudiante – tombe amoureuse d'un truand ; où on retrouve celui-ci poignardé dans un ascenseur ; où le docteur Teyran lui-même est soupçonné.

23 h 5 Journal.

23 h 20 Vivre en poésie.
Emission de J.-P. Rosnay.
Humour en poésie dans « Complainte amoureuse » d'Alphonse Allais et Christophe dans « Pudeur » d'André Frédérique ; Jean-Pierre Tour chante « le Mot et la Chose » de l'abbé de l'Attaignant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

SOIRÉE BELGE.

20 h 35 Club des télévisions du monde (RTBF) : Le tribunal des sept.
Téléfilm de P. Kinnet, réal. J.-L. Colmant.
Le cadavre d'une petite fille violée et étranglée est retrouvé dans un bois. Le tribunal des sept entre en action : l'assassin aura les yeux crevés... La police enquête. Le téléfilm pose la question de la justice privée, populaire. Ce n'est pas inintéressant, pas inoubliable non plus.

22 h 10 Divertissement : Course de brouettes.
Une course de brouettes à la manière des Vingt-Quatre Heures du Mans.

22 h 15 Variétés : Supercool.
Programme de variétés présenté et animé par Plastic Bertrand et réalisé par Léo Quoilon. Avec Gazebo, Michel Fugain, Greak Machine, Jo Lemaire, Duran-Duran...

23 h 20 Journal.

23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Téléfilm : Le Lieutenant du diable.
De J. Goldschmidt, d'après le roman de M. Fagyas (1re partie).
A Vienne, dans les années 10, un scandale éclate dans l'armée impériale austro-hongroise : le capitaine d'état-major Mader est assassiné, et le coupable présumé est un officier, le lieutenant Dorfrichter. L'enquête se heurte à la rigidité du cadre militaire, les interrogatoires se succèdent interminablement ! Le jeu trop théâtral des acteurs nuit à la peinture de ce monde en proie à la décadence.

22 h 15 Journal.

22 h 35 Prélude à la nuit.
Trio opus 87 en ut mineur, *de Brahms, par M. Lefebvre au violon et Robert Bex au violoncelle, accompagnés par Armand Bex au piano.*

FRANCE-CULTURE

20 h 30 La Chartreuse du XIVe siècle. Visite, de R. Pivin. Avec A. Cuny, M. Eyraud, S. Pivin...
22 h La criée aux contes autour du monde : Chine.
23 h Bestiaire : le renard.
23 h 20 Musiques limites.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Bruckner : « Quintette à cordes en fa majeur ».
21 h 15 Concert (cycle d'échanges franco-allemands), donné le 4 mai au grand auditorium de la Fondation Gulbenkian de Lisbonne : Chessed II et Stretti, pour deux orchestres, de Nunes ; Monodrams, pour violoncelle et orchestre de Rhim, par l'Orchestre symphonique de Sudwestfunk, sous la direction de L. Pfaff et B. Rempe ; soliste : Siegfried Palm, violoncelle.
23 h Les soirées de France-Musique : Timbres et coloris, œuvres de Schubert, Strauss, Bach, Varèse, Brahms, Ravel, Mozart, Mahler.

Vendredi 17 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
11 h 55 Quarante ans déjà.
12 h Bonjour, bon appétit. Magazine de Michel Oliver.
12 h 30 Consommer sans pépins.
12 h 32 Cocktail maison.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Madame Columbo.
15 h 20 Santé sans nuages.
16 h 30 Croque-vacances.
18 h Série : Eh bien dansez maintenant.
18 h 20 Série documentaire : l'Art au monde des ténèbres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 38 Point : Prix vacances.
19 h 40 Ces chers disparus : Francis Blanche.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : les pianistes de bar.
Série d'André Halimi.
Aujourd'hui, les pianistes anonymes qui font les beaux soirs des bars et des grands hôtels parisiens. (Rediffusion.)

21 h 35 Un certain regard : le Solitaire de Ville-d'Avray.
Série d'émissions réalisées par J.-Cl. Bringuier.
Deuxième volet de l'émission consacrée au biologiste, écrivain, pamphlétaire, moraliste. Dans sa maison pleine de souvenirs, Jean Rostand évoque sa vie, son père (« je ne suis pas guéri de mon père »), *ses révoltes d'adolescent, ses premiers ouvrages* (la Loi des riches, le Retour des pauvres, Tandis qu'on souffre encore). *Un portrait-document de l'homme disparu en 1977.*

22 h 30 Temps X : la quatrième dimension.
Emission d'I. et G. Bogdanoff.
Le visage hideux de Janet Tyler va-t-il redevenir « normal » après l'opération ?

23 h Journal.

23 h 15 Les Tympans fêlés. Emission de J.-F. Bouquet : *Le hard-rock.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12 h 5 Muppets Show.
12 h 30 Feuilleton : Les amours de la Belle Epoque.
13 h 35 Série : voyages au fond des mers.

14 h 25 Aujourd'hui la vie.
Ils voulaient un château. Un reportage sur ceux qui, par héritage ou coup de cœur, font vivre des demeures.

15 h 30 Série : Akagera.
La nuit du cyclope.

16 h Sports été.

18 h Récré A 2.
Yakari ; Le petit écho de la forêt ; Superbug ; Latulu et Lireli.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Série : Naumachos.
L'île aux requins, réal. B. Vailati. Avec M. Adorf, A. Cantafora.
Le phare de Lampione s'est éteint, ce qui risque de provoquer des accidents en mer. A contre-cœur, Gino accepte d'aller l'approvisionner en gaz. Le travail se révèle difficile à cause des requins. Tout se prête à l'aventure dans cette série (le cadre, le personnage de l'oncle Gino), sauf l'histoire qui tombe à l'eau dès qu'arrivent les personnages féminins.

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : flâneries et escapades, sont invités : Jean Chalon (Un amour d'arbre), *Marcel Jullian* (Châteaurenard mon soleil), *Jean Plumyene* (Trajets parisiens), *Jacques Reda* (l'Herbe des talus), *Jean-Noël Schifano* (Chroniques napolitaines).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-été : le Maître nageur.
Film français de Jean-Louis Trintignant (1978). Avec G. Marchand, S. Sandrelli, J.-C. Brialy, Moustache, J.-L. Trintignant, C. Marquand (Rediffusion).
Une fille d'émigrés italiens rencontre, à Roubaix, « l'homme de sa vie », un chanteur de charme minable. Ils s'en vont sur la Côte d'Azur et le chanteur devient maître nageur privé d'un milliardaire paralytique imposant tous ses caprices. D'après un roman de Vahé Katcha, une comédie d'humour noir insolite. la mise en scène dérape parfois. Guy Marchand, en « premier rôle », est très étonnant.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 3 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Musiques tziganes.
Quelle différence entre tzigane-gitan et tzigane-russe ? Témoignages et chansons.

19 h 55 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h 5 Les Jeux.

20 h 35 Vendredi : Ils meurent de faim et alors ?
Magazine d'information d'André Campana. (Rediffusion.)
Le procès sans complaisance, solide, admirablement constitué, de l'ensemble du système d'aide aux pays en voie de développement. Lionel Rotcage a enquêté dans les institutions internationales, auprès des gouvernements qui ont la responsabilité de l'élimination de la malnutrition, il a examiné le rôle des structures qui dominent le marché mondial. Un travail journalistique comme on en voit peu à la télévision et qui avait déclenché un courrier si important qu'André Campana avait organisé ensuite un débat pour parler des solutions possibles (débat hélas bâclé).

21 h 30 Série : Mazarin.
« Les enfants qui s'aiment », de Pierre Loiseau, réal. P. Cardinal, avec F. Périer, M. Sarcey, S. Bouy... (Redif.).
Le roi tombe amoureux de la nièce du cardinal, Marie Mancini, ce qui contrarie doublement Mazarin.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Prélude à la nuit.
« Deuxième sonate pour violon et piano », de Bela Bartok, par Dominique Ponty au piano et Anne-Marie Binet de Boisgisson au violon.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales : bestioles.
7 h 30 Revue de presse.
8 h Paroles et écrits du bocage.
9 h 5 Un pays, une histoire, à la recherche d'une écriture perdue : Champollion et les hiéroglyphes.
9 h 35 Musique : savoirs de savane.
10 h Jacques Cartier, le voyage imaginé (1534-1984).
11 h Musique : dérives des continents.
12 h Panorama.
13 h 30 Feuilleton : le Crime d'Orcival.
14 h La publicité et l'édition.
15 h 3 Embarquement immédiat : la Norvège.
15 h 30 Musique : Brésils.
16 h 30 Promenades ethnologiques en France : la rosière de Nanterre.
17 h 30 Entretiens - Arts plastiques : avec Georges Jeanclos.
18 h La seconde guerre mondiale : le reflux (1943-1944).
19 h 20 Blues notes : in the blue sky.
19 h 30 La femme et la plante : la fille du palmier.
20 h Blaise Cendrars, poète intercontinental.
20 h 30 L'opérette c'est la fête : l'opérette viennoise (l'âge d'or).
21 h 30 Entretiens et souvenirs « pris dans une mémoire », avec P. Lorenz et M. Bois.
22 h La criée aux contes autour du monde : Chine.
23 h Bestiaire : l'alose.
23 h 20 Musiques limites.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique.
7 h 7 Petit matin : œuvres de Vivaldi, Cimarosa, Scarlatti, Paganini, Rossini, Clementi, Hoffmeister...
9 h 5 Le matin des musiciens : Aspects de Glenn Gould, œuvres de Gibbons, J.-S. Bach, Brahms, Beethoven...
12 h 5 Concert (donné le 14 septembre 1983), œuvres de J.-S. Bach, Heiller, Hindemith, par Monika Hending à l'orgue.
13 h 30 Hamac.
14 h 4 Repères contemporains : Ohana.
15 h Carte blanche à... Clara Schumann.
18 h 5 L'Héritage d'Arthur Schnabel, œuvres de Beethoven, Schubert.
19 h Le temps du jazz : Le jazz en famille ; Le poivre et le soleil.
20 h Avant-concert : Luciano Berio, Folk-songs.
20 h 20 Concert : (cycle d'échanges franco-allemands) émis de Baden-Baden : « Venite populi, offertoire, K. 260 », de W.A. Mozart et « Symphonie n° 2 en si bémol majeur Lobgesang », de Mendelssohn, par l'Orchestre symphonique de Baden-Baden, sous la direction de H.M. Schneidt, les chœurs de la radio de Cologne, direction H. Schernus, les chœurs de la radio de Berlin, direction U. Gronostay, solistes C. Anhorn, M. Venuti, J. Protschka.
22 h 15 Les soirées de France-Musique : œuvres de Berio, Janacek, Don Gillis, J.-S. Bach ; à 1.00, musiques traditionnelles (musiques savantes du Maroc).

Le Monde

culture

CINÉMA

« FRANKENSTEIN 90 », d'Alain Jessua

Un monstre en or

Faut-il être plus royaliste que le roi et, pour une fois, chercher dans un film d'Alain Jessua des intentions qu'il n'a pas voulu y mettre ?

Le cinéaste revient, après tant d'autres, au mythe de Frankenstein, un projet qu'il nourrissait de longue date mais qu'il traite sur le registre comique sans pour autant tomber dans la parodie, même inspirée, comme Mel Brooks avec *Frankenstein Jr.* Pour Mel Brooks tout finit par des chansons ou du moins par un éclat de rire. Le sourire de Jessua est infiniment plus nuancé.

Le monstre, la créature sortie du cerveau d'un savant en délire, est extérieurement fidèle au modèle, au Boris Karloff de James Whale dans le *Frankenstein*, de 1931. Sans copier, trait pour trait, le maquillage de Karloff, Eddy Mitchell, qui interprète la nouvelle créature, est aussitôt identifié par rapport à l'original.

Mais en choisissant Eddy Mitchell, pour le rôle principal, et Jean Rochefort, pour celui du savant qui veut recréer la vie, Victor Frankenstein, en écrivant son adaptation spécialement pour eux, Jessua traçait déjà les limites et l'ambition de sa fable. Nous avons devant nous des êtres familiers, de bons Français moyens vivant l'invraisemblable dans la France douillette d'aujourd'hui. Derrière les facéties réjouissantes des deux acteurs, le metteur en scène perçoit un sens bien contemporain, nous parle au présent, ici et maintenant.

Cerveau d'enfant mais programmé comme un ordinateur, Frank, le monstre, monte vite en grade, veut goûter à tous les plaisirs de l'existence. Sa turbulence passagère ne l'empêche pas de garder les pieds sur terre. Il découvre l'amour et, à la fin, séduit l'épouse du savant qui doit se contenter de la monstresse aux formes rebondies inventée pour Frank. Après un ultime pèlerinage au vieux château des Frankenstein près de Genève, Frank, son visage enfin devenu normal, séduisant, est mûr pour rejoindre le monde des adultes et s'intégrer dans le grand business helvétique.

Enfant terrible du cinéma français, toujours avide de vérités dérangeantes, Alain Jessua ne donne pas cette fois de coups de griffe, n'enfonce aucun clou, avance sur un ton nonchalant. Il laisse la porte ouverte à toutes les interprétations, d'où un film gentil, drôle par moments. Eddy Mitchell y trouve un rôle en or dont il tire tout le suc. Avec son coscénariste Paul Gégauff, dont ce fut un des derniers travaux, Jessua n'en insinue pas moins que les robots sont au pouvoir.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir « les films nouveaux ».

MUSIQUE

LE HAYDN SINFONIETTA A SAINT-MERRI

Rien ne sert de courir

Fondé en 1982, à l'occasion du deux cent cinquantième anniversaire de la naissance de Joseph Haydn, le Haydn Sinfonietta Wien « s'attache à faire revivre, avec les moyens de notre époque, la technique d'exécution du classicisme viennois ». *Son chef, Manfred Huss, nous est présenté comme un expert de l'interprétation des œuvres de ce style et l'auteur de la première documentation complète sur Haydn en langue allemande. Toutes ces garanties ne pouvaient qu'aviver la curiosité à l'égard du concert de ce jeune ensemble présenté, le 13 août, à l'église Saint-Merri par le Festival estival de Paris, dont le programme comportait notamment la* Symphonie nº 75 *de Haydn, qu'on n'a guère l'occasion d'entendre.*

*Cependant, dès l'*Adagio et Fugue, *de Mozart, l'interprétation se révélait énergique sans doute, mais plutôt heurtée qu'animée par cette pulsation caractéristique de la musique de l'époque classique. L'*Adagio, *pris assez rapidement, hésitait entre deux tempos et la* Fugue *manquait pour le moins de phrasé. La* Symphonie nº 34 en ut majeur, *de Mozart, jouée à vivre allure, était également dépourvue de ces ressorts internes qui donnent un sentiment d'animation, un allant à la musique, et qui n'a rien à voir avec le mouvement métronomique pris au pied de la lettre : les indications* allegro vivace, andante di molto *et* allegro vivace *sont relatives au caractère, non à la vitesse. Or à partir d'un certain degré de rapidité il devient impossible de donner, par le phrasé et l'articulation, une impression d'animation...*

Ces remarques valent également pour la Symphonie *de Haydn, avec de moindres conséquences car les détails, toujours saillants chez ce compositeur, restent intéressants en eux-mêmes, tandis qu'avec Mozart la perspective d'ensemble, le climat, priment tout. S'agissant d'un chef et d'un ensemble jeunes et passablement inexpérimentés, il n'y a pas lieu de montrer une sévérité excessive, mais on peut aussi s'interroger sur l'intérêt de prendre le risque supplémentaire de donner en bis une exécution un peu approximative de l'ouverture de* l'Italienne à Alger *: il existe tant de façons de mettre en valeur la qualité d'un ensemble – et celui-ci n'en est pas dépourvu – qu'on ne voit guère l'intérêt d'en faire voir les limites.*

*Ainsi, paradoxalement, le meilleur moment de la soirée restait-il l'*Introduction, thème et variations *de Rossini, pour clarinette et orchestre (précédée d'un petit* Concerto *de Bellini, pour se mettre en train), dans lequel Michel Lethiec a pu montrer toute l'étendue de son talent de virtuose et de musicien, sachant, grâce au phrasé, donner une âme aux traits les plus acrobatiques avec une sonorité veloutée et pénétrante. On regrettera seulement qu'il ait choisi, comme certaines divas, de jouer une octave plus haut les deux dernières notes, dont l'effet est plus douloureux que brillant, mais c'est sans doute un clin d'œil que le public prend plutôt bien.*

GÉRARD CONDÉ.

EXPOSITIONS

« LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM » au palais de Tokyo

L'art musulman pour tous

La France, entend-on dire souvent, *« a été »* une puissance musulmane, et il est anormal qu'elle ne possède pas un musée où seraient exposées en permanence les collections islamiques nationales. L'anomalie est d'autant plus remarquable que si la France n'est plus, colonialement, une puissance musulmane, elle est aujourd'hui une nation dont fait partie une importante communauté mahométane. Un chercheur en sciences sociales, M. Michel Tibon-Cornillot, évalue à environ 3,5 millions le nombre de musulmans, français ou étrangers, arabes ou non arabes, établis dans l'Hexagone (*le Monde* du 24 août 1983).

★ Iran, Xe et XIe siècles.

M. Nadjmouddine Bammate, le célèbre expert afghan de l'UNESCO, aujourd'hui professeur d'ethnologie orientale à l'université de Paris-III et qui, en principe, n'est pas homme non plus à avancer des pourcentages fantaisistes, portait ce chiffre à 5,5 millions ou 6 millions de personnes (*in l'Idiot international*, été 1984), étant entendu sans doute qu'il tient compte qu'en islam est obligatoirement musulman tout enfant de musulman, quelle que soit la religion de la mère. Cette disposition ne s'appliquera pas automatiquement chez nous où la liberté religieuse est complète. Il reste que l'islam est appelé à devenir une composante culturelle, rapportée certes mais bien vivace, dans ce qu'on appelait naguère la *« métropole »*.

De toute façon, même s'il n'y avait pas un seul fidèle de Mahomet en France, un musée consacré à l'art arabo-musulman n'y serait tout de même pas de trop ! Surtout quand on connaît la richesse proprement fabuleuse de nos collections publiques. Elles nous furent entrouvertes lors de l'exposition du Grand Palais en 1977. Le palais de Tokyo a également, ces dernières années, présenté deux expositions, limitées mais fortes, sur la céramique islamique et l'Orient des Croisades. Cependant la grande salle d'art arabe du Louvre est fermée, paraît-il depuis... 1971, et celles du musée des Arts décoratifs l'ont été plus récemment. Comme ironisait tel conseiller élyséen, *« quand il n'y a pas de volonté, il n'y a pas de crédits... »*. Il faut aller à Lyon, au Musée des textiles, pour voir des étoffes sassanides de Perse, ou au Musée des arts africains et océaniens, à Paris, si l'on est amateur de tapis de Rabat.

Les musées nationaux ne paraissant guère enclins à déposer une partie de leur trésors à l'Institut du monde arabe – dont le bâtiment n'est d'ailleurs qu'en cours de construction à Paris, – on nous fait espérer, mais pas avant de longues années, *« un vaste espace d'art arabo-musulman »* au futur Grand Louvre.

Comme disent les musulmans : « Rabbena sabbour » Dieu est patient. Mais nous ?

Aussi les impatients doivent-ils applaudir l'initiative des musées nationaux de présenter, derechef, au palais de Tokyo, une relativement modeste – mais en tous points superbe – échappée sur les réserves étatiques d'objets mahométans : trois cent cinquante pièces, toutes de première qualité, venues de dix magasins (Louvre, Versailles, Bibliothèque nationale, Sèvres, Cluny, Guimet, Armée, Sorbonne, etc.) où elles dorment habituellement du sommeil poudreux des œuvres d'art *« en réserve »*.

Pas de publicité, pas de catalogue somptueux *« sous le patronage de »*, pas de tambour battant, mais une manifestation à la fois simple et ample, didactique, pleine d'amour et de soin. Les islamomanes et les enfants des écoles y trouvent leur bonheur. Les pièces les plus rares – comme cette pyxide (du grec *puxis*, boîte) taillée dans de l'ivoire en 968 à Cordoue ou cette clé pour la Kaaba de La Mecque damasquinée d'or et d'argent dans l'Egypte mamelouke – font très bon ménage avec les panneaux explicatifs illustrés en couleur qu'il n'est déshonorant pour personne de consulter.

Les objets exposés y sont situés dans leur cadre historique et artistique. Il est bon de savoir que cette sphère céleste persane en cuivre incrusté d'argent (1285) était utilisée dans tel collège, et en quoi consistaient les Capitulations (parfois semées de fleurs) que concluaient l'Empire ottoman avec le roi de France ou le doge de Venise.

Le fil conducteur de l'exposition est *« le prince en terre d'islam »*, sous l'angle public et privé, ce qui nous permet d'avoir un œil aussi bien sur la salle d'armes des chahs ou sultans, leurs conseils avec les vizirs, leurs privautés avec les pages ou le bain de leurs épouses. On pestera malgré tout contre le fait que cette manifestation sans fausse note sacrifie quand même un peu à la préciosité orientaliste et anglomane consistant à remettre en question, même pour s'adresser au grand public, la transcription française classique des mots arabes, turcs ou persans. Pourquoi écrire *shâh* au lieu de chah, *khalifa* pour calife ou califat, *Harûn al-Rashid* pour Haroun El Rachid, *beg* pour bey, *amir* pour émir et ainsi de suite, le tout assaisonné de signes diacritiques auquels personne ne comprend goutte. Assez d'élitisme que diable !

Puisque la transition s'y prête, grâce à deux forts beaux chapiteaux syriens, à l'allure d'albâtre (huitième-dixième siecles), glissons des salles sur le prince en islam à celles, voisines, dévolues actuellement aux chapiteaux romans des collections françaises. Là aussi, didactisme et pièces de premier ordre sont élégamment et utilement mariés. Il est intéressant aussi de voir, même si c'est un domaine relativement restreint, ce que produisait déjà l'Occident débutant au moment où l'islam brillait encore de tous ses feux.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ Les deux expositions sont ouvertes jusqu'au 15 octobre tous les jours, sauf le mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

« L'architecture de fête du roi Stanislas »

Sous le règne de Stanislas Leszcinski, au dix-huitième siècle, la Lorraine connut un essor artistique extraordinaire. L'exposition *l'Architecture de fête du roi Stanislas*, installée au château d'Haroué (Meurthe-et-Moselle), rend hommage à celui qui fut l'un des artisans majeurs de cette expansion, Emmanuel Héré.

Un des chefs-d'œuvre de l'urbanisme européen, la célèbre place Stanislas aux grilles forgées par Jean Lamour, ainsi que les places d'Alliance et Carrière ont été réalisées pour Nancy par cet architecte qui inspira les cours d'Europe. Les pavillons, chartreuses et kiosques des résidences royales de Lunéville, Chanteheux, Commercy ou La Malgrange, à la facture tout à la fois classique et baroque, provoquèrent l'admiration de Voltaire : *« J'ai vu ce salon magnifique, moitié turc et moitié chinois, où le goût moderne et l'antique, sans se nuire ont uni leurs lois. »*

Louis XV fit détruire ces constructions pour n'en garder que le fonctionnel. Il n'en reste aujourd'hui que des planches gravées au milieu du dix-huitième siècle. Dans le château de Haroué, construit par le maître de Héré, l'architecte Germain Boffrand, auteur entre autres de l'hôtel de Rohan à Paris, sont exposés des fac-similés de ces planches. Des maquettes reconstituent l'œuvre architecturale et paysagiste d'Emmanuel Héré et un ensemble de peintures, gravures, dessins et objets d'art du dix-huitième siècle évoquent le climat de la cour à cette époque.

★ *L'architecture de fête du roi Stanislas*, château d'Haroué, jusqu'au 15 octobre, tél. (8) 352-40-14.

AUTOUR DE L'EX-MUSÉE RENÉ-CHAR

Le maire de l'Isle-sur-la-Sorgue répond au ministre

Implicitement mis en cause par le ministre délégué à la culture, lui demandant de justifier l'emploi des « *importants crédits* » accordés à la municipalité de l'Isle-sur-la-Sorgue, dans le Vaucluse, au titre du « *soutien aux activités du musée-bibliothèque René-Char* », M. Xavier Battini, maire (PR) de la commune, rend publique à son tour sa réponse à la lettre publiée dans *le Provençal*, du 20 juillet dernier, dont nous nous sommes fait l'écho (*le Monde* du 28 juillet).

Sans prendre parti sur le fond du débat en cette regrettable affaire (*le Monde* du 12 mai), nous croyons devoir en extraire les principaux passages.

En ce qui concerne le soutien aux activités du musée, « ... *la commune n'a touché à ce titre qu'une subvention de 300 000 F fin 1982 ; elle a, par contre, obtenu des subventions au titre de la restauration de l'hôtel Donadeï de Campredon. Le détail de leur utilisation vous est donné dans la réponse à votre lettre du 26 juin, qu'il m'appartiendra de publier, s'il y a lieu, une fois que vous en aurez pris connaissance...*

» *Je dirai simplement que les aides en capital attribuées par l'Etat et la région s'élèvent à 22,85 % du programme et que, à ce jour, les fonds publics versés n'atteignent que 13,14 % des dépenses engagées par la commune. Il me semble donc que si vos services avaient fait une enquête objective, ils n'auraient pas soumis à votre signature que cette restauration avait été obtenue* « à peu de frais » *par la municipalité.*

» *Je vous préciserai, enfin, que les fonds d'Etat ne sont versés que sur production des pièces justificatives des travaux réalisés. Par ailleurs, elles ne sont pas déposées dans les mains du maire, mais dans les caisses d'un comptable du Trésor, qui veille à leur bonne utilisation. (...)*

» *Pour ce qui est de la restauration de l'immeuble pour laquelle, selon vous,* « de nombreuses erreurs ont été commises dès le début », *permettez-moi de vous rappeler que, s'agissant d'un établissement classé, tous les projets d'exécution ont reçu l'aval des spécialistes de votre ministère.* »

Des détails suivent sur l'état de l'immeuble. Si le maire reconnaît « *la porosité du mur de façade* », il nie qu'elle ait entraîné une inondation : « *Aucune crue ne m'a été signalée dans les escaliers de Campredon ni aucune plainte pour les œuvres détériorées* » *(...)* « *Enfin, j'affirme que la municipalité n'a jamais refusé de passer une convention avec l'association, mais que cette dernière a déclaré inacceptables les modifications et réserves apportées au projet initial par le conseil municipal dans sa réunion du 4 juillet 1984. J'ajoute que j'ai par la suite proposé une réunion de conciliation et que j'ai obtenu pour seule réponse l'annonce de la dissolution de l'association.* »

Quant au problème fondamental du financement du fonctionnement du musée – que l'article incriminé du *Provençal* n'aborde pas, – le maire rappelle que la municipalité proposait 1 million (on lui en demandait 2). Or « *nous n'en avions pas les moyens, et n'étions pas les seuls, car nos demandes de subventions de fonctionnement sollicitées auprès du département, de la région et de vous-même, n'ont pas été satisfaites.* »

■ MORT DE L'ARCHITECTE ISRAÉLIEN ARIEH SHARON. – Nous apprenons la mort de l'architecte israélien Arieh Sharon, pendant une visite à Paris, le 24 juillet dernier. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

[Né en 1900 en Pologne, élève du Bauhaus de Dessau (Allemagne) de 1926 à 1930, il se fixa dès 1932 en Palestine, où il construisit de nombreuses maisons coopératives jusqu'en 1939. Après la fondation de l'Etat d'Israël, il construit plusieurs hôpitaux et bâtiments universitaires, notamment à Jérusalem. A l'étranger, il a construit l'université de Ifé (Nigeria) et le pavillon israélien de l'Exposition universelle de Montréal (1967).]

THÉATRE

Les programmations de la rentrée

Maison des arts de Créteil

Du 2 au 7 octobre, Bernard Lavilliers ouvre la saison, suivi par la Compagnie Maguy Marin, qui présente sa dernière création : *Hymen*, du 12 au 26 octobre et du 6 au 24 novembre. Puis du 22 au 27 janvier *Momix*. Enfin, en juin, Maguy Marin participera à la Biennale de danse du Val-de-Marne. Jean Guidoni chantera du 15 au 19 janvier.

Le Théâtre du Campagnol et le Théâtre de la Carriera joueront *l'Enclave des papes*, du 9 novembre au 15 décembre, et la Comédie de Caen *Eté*, d'Edward Bond, du 11 janvier au 13 février, ainsi que *la Double Inconstance*, de Marivaux, du 1er au 13 mars. Le Théâtre Kobold jouera du 23 avril au 24 mai *Sauvés*, une autre pièce d'Edward Bond.

Sur le plan local, à signaler : *Ormindo*, de Cavalli, les 1er, 2, 5 et 6 février et *les Noces de Figaro*, de Mozart, du 17 au 27 avril par l'Action lyrique d'Ile-de-France.

★ Renseignements : place Salvador-Allende, 94000 Créteil ; tél. 899-94-50.

Théâtre des Quartiers d'Ivry

Le théâtre d'Ivry présentera, du 17 septembre au 7 octobre, une pièce réalisée à partir d'un montage des récits de rêves de Franz Kafka disséminés dans son *Journal* et sa *Correspondance*. Adapté par Enzo Cormann, mis en scène par Philippe Adrien, ce spectacle sera créé en liaison avec le Centre Pompidou, qui présente jusqu'en octobre l'exposition « Le siècle de Kafka ».

★ Renseignements : 1, rue Simon-Dereure, 94200 Ivry ; tél. 672-37-43. La réservation est obligatoire, la scénographie particulière au spectacle laissant un nombre limité de places.

Théâtre des Amandiers à Nanterre

La saison 1984/85 est marquée par le retour de Patrice Chéreau avec trois mises en scène. *Lucio Scilla*, de Mozart d'abord, en coproduction avec la Scala de Milan – où l'opéra a été créé en juin dernier – et la Monnaie de Bruxelles (30 octobre - 18 novembre). En complément, l'Orchestre de la monnaie donnera les 11, 15, 18 novembre trois concerts Mozart, sous la direction de Sylvain Cambreling.

Patrice Chéreau montera également, avec son équipe habituelle : Richard Peduzzi pour les décors, Jacques Schmidt pour les costumes et André Diot pour les éclairages, *la Fausse suivante*, de Marivaux (5 mars - 12 mai), dont il avait, à Nanterre même, présenté pour quelques représentations, en 1972, la version italienne créée au Festival de Spolète. Il crée, enfin, du 10 avril au 2 juin *Quartet*, de Heiner Müller, adaptation très lointaine des *Liaisons dangereuses*.

D'autre part, après le succès des Journées de musique arabe, la saison dernière, une nouvelle édition est organisée : onze concerts rassemblent cent cinquante artistes du Proche-Orient, du 25 janvier au 10 février.

★ Renseignements : 7, avenue Pablo-Picasso, 92000 Nanterre ; tél. 721-18-81.

Théâtre de Boulogne-Billancourt

Paul-Emile Deiber inaugure sa direction en interprétant *Vêtir ceux qui sont nus*, de Pirandello, par Jacques Rosner (du 9 octobre au 11 décembre). Suivront : *My fair lady*, comédie musicale d'Alan Jay Lerner, par Raymond Gérôme, avec Georges Descrières (du 23 novembre au 1er janvier) ; *la Mouette*, dans le texte de Marguerite Duras, par Jean-Claude Amyl (du 5 février au 10 mars).

Paul-Emile Deiber a d'autre part invité deux productions de la saison passée : *Cet animal étrange*, de Gabriel Arout, par Jean Bouchaud, avec Marie-Christine Barrault (du 4 au 20 janvier) ; *le Soleil plus aussi chaud qu'avant*, d'Aldo Nicolaj (du 15 au 31 mars), et une évocation poétique de Montmartre, par Jacques Destoop, avec la Comédie de Touraine, *Tout autour du Chat noir* (du 23 avril au 26 mai).

Un programme de variétés et de jazz achèvera la saison (du 28 mai au 9 juin).

★ Renseignements : 60, rue de la Belle-Feuille, 92100 Boulogne-Billancourt ; tél. 603-60-44.

Centre dramatique national de Gennevilliers

Trois grands classiques et deux écrivains allemands de l'Est seront montés cette année. Bernard Sobel met en scène *l'Ecole des femmes*, de Molière (février et mars), et, dans le cadre du Festival d'Automne décentralisé, *Philoctète*, de Heiner Müller (septembre et octobre) et une création en France : *Entre chien et loup*, de Christophe Hein (novembre et décembre). Jean-Louis Hourdin monte *le Songe d'une nuit d'été*, de Shakespeare (janvier) et Yvon Davis une pièce noire et peu jouée de Corneille, *Othon*.

★ Renseignements : 41, rue des Grésillons, 92230 Gennevilliers ; tél. 793-26-30.

Théâtre Gérard-Philipe à Saint-Denis

Le Théâtre du Chien-Mexicain de Hollande revient, du 2 au 21 octobre, au TGP, avec *la Loi de Luisman*, un spectacle dont le thème de départ est la lutte pour le pouvoir. Le Belge Jan Fabre propose, du 22 au 27 octobre, *le Pouvoir des folies du théâtre*. Robert Gironès met en scène *le Jeu de l'amour et du hasard*, de Marivaux, du 6 novembre au 1er décembre. Avec le Théâtre de la Bastille, où la pièce sera présentée, du 6 novembre au 2 décembre, le TGP a coproduit un spectacle sur Spinoza, monté par Jean Jourdheuil et Jean-François Peyret.

Les marionnettes de Milan, Carlo colla e figli, viennent, du 4 au 31 décembre, avec *les Derniers Jours de Pompei* et *Aïda et la sérénade de Pierrot*.

Les comédiens du Français joueront *Oncle Vania*, de Tchékhov, mis en scène par Félix Prader, du 5 février au 10 mars. Durant la seconde quinzaine de mars, Mike Figgis présente *Animal of the city*. Enfin, en collaboration avec le Théâtre des Amandiers, Benoît Régent monte *Bouvard et Pécuchet*, de Flaubert.

★ Renseignements : 59, boulevard Jules-Guesde, 93400 Saint-Denis ; tél. 243-00-59.

SPECTACLES

théâtre

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Madame, pas dame.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

ESPACE-MARAIS (584-09-31), 22 h : Accusé : Dollar ou la fin de Victor.

GAITE MONTPARNASSE (322-16-18), 21 h : Chacun pour moi.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 15 : Six heures au plus tard : 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine : 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 45 : le Vison voyageur.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres : 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 : 21 h 30 : les Démones Loulou : 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins : 21 h 30 : Mangeuses d'hommes : 22 h 30 : Orties de secours : II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé : 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Bel et la Bête ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

PATACHON (606-90-20), 20 h : F. Godard : 22 h : Patachanson.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Commissaire Magré, par G. Tournan.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre : 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE-GRILLE (707-60-93), 20 h : Petitelle.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : le Roi-Cerf.

Le music-hall

DAUNOU (261-69-14), 21 h : From Harlem to Broadway.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : J. Bourbon.

Les concerts

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : R. Parrot Th. Fève (Telemann, Vivaldi, Bach, Haendel).

Festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (549-14-83)

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : Enesco Quartet (Haydn, Zourabichvili de Pelken, Schubert).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-051), 21 h 30 : Gene Mighty Flea Connors.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : Pedro Urbina et son Guarapo Latino.

FURSTEMBERG (354-79-51), 18 h : Duo Persiany.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Clark Terry Quartet.

TROIS MAILLETS (354-00-79), 23 h : La Velle.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-21), 23 h : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, le Puritain, de J. Musso : 19 h, cinéma japonais : policiers et suspense : les Gangsters associés, de K. Fukasaku ; 21 h, la Pointe courte, de A. Varda.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, cinéma américain (1920-1930) : The Fighting American, de T. Forman ; 17 h, cinéma japonais : les Femmes de la nuit, de K. Mizoguchi ; 19 h, les Cinq Survivants, de A. Oboler.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), h. sp.

LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

LE BOUNTY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LES BRANCHÉS DU BAHUT (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BUSH MAMA (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22).

CARMEN (Esp., v.o) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE (Fr.) : Pagode, 7e (705-12-15).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

EMMANUELLE IV (**) (V. ang., V.f.) : George V 8e (562-41-46) ; V.f. Arcades, 2e (233-54-58).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FORT SAGANNE (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LE GANG DES BMX (Aus., v.f.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

HERCULE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; V.f. Berlitz, 2e (742-60-33).

LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LISTE NOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSION FINALE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A., v.o.) (*) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) : Montparnos, 14e (327-52-37).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 16 août

LA PIRATE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SHOCKING ASIA (All., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (241-77-99).

SIEGE (A., v.o.) (**) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Gaumont Gambetta, (636-10-96).

SIGNE LASSITER (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TOOTSIE (A., v.o.et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRICHE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 6e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ULTIME VIOLENCE (*) (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp.) : Calypso, 17e (380-30-11) (H. sp.).

XTRO (Angl., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

LES FILMS NOUVEAUX

FRANKENSTEIN 90, film français d'Alain Jessua : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES MAITRES DU SOLEIL, film français de Jean-Jacques Aublanc : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE PALACE EN DÉLIRE, film américain de Neal Israël, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; 3 Secretan, 19e (241-77-99).

PAVILLONS LOINTAINS, film anglais de Peter Duffell, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f., Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

ZOLOCK (Pourquoi l'étrange Monsieur Zolock s'intéressait-il tant à la bande dessinée ?), film français d'Yves Simoneau : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

LE BON PLAISIR (Fr.) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES CRIMINELS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (623-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Impérial, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

EL (Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ÉTRANGER (It.) : Logos I, 5e (354-42-34).

EXCALIBUR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

EVE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FAME (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA FÉLINE (Tourneur 1942), (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George V, 8e (562-41-46).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic, 14e (545-35-38).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GRAINE DE VIOLENCE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

IL BIDONE (It., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (545-35-38).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MEAN STREET (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99), Alpha, 5e (354-39-47) ; (v.f.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MÉTAL HURLANT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

METROPOLIS (All.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic Saint-Germain, 6e (633-97-77) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

OSCAR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PARIS VU PAR (1964) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

PULSIONS (A., v.o.), (**) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

RUE BARBARE (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19.

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (version intégrale) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60).

ZÉRO DE CONDUITE (Fr.), Denfert, 14e (321-41-01).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.), (H.sp.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

Les festivals

ERIC ROHMER : COMÉDIES ET PROVERBES : Studio Cujas, 5e (354-89-22) : le Beau Mariage.

ERIC ROHMER : ÉLOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01) : le Genou de Claire, la Carrière de Suzanne.

L'ÉTÉ DES STARS : SYLVESTER STALONE (v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) : Rocky ; Fist ; la Taverne de l'enfer.

LA GRANDE PARADE DES COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Gay divorcée.

HITCHCOCK (v.o.), Action rive gauche, 5e (329-44-40) : Psychose.

HITCHCOCK PÉRIODE ANGLAISE (v.o.), Le club de l'étoile, 17e (380-42-05) : Jeune et innocent.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30) : le Mystérieux Docteur Clitterhouse.

MARX BROTHERS (v.o.), Action écoles, 5e (325-72-07) : Monkey business.

MONTY CLIFT (v.o.), Action Lafayette, 9e (329-79-89) : Tant qu'il y aura des hommes.

LES POLARS DE L'ÉTÉ (v.o.), Action La Fayette, 9e (329-79-89) : le Ministère de la peur.

QUINZAINE B. BLIER Cinéma présent, 19e (203-02-55) : Notre histoire.

OTTO PREMINGER (v.o.), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : Laura ; la Rivière sans retour ; Carmen Jones ; Ambre.

LE PARI DEPARDON : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Reporters ; San Clemente ; Faits divers ; Numéro zéro ; 20 h : les Années déclic.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20.

A NOS AMOURS (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

LA DAME DE SHANGAI (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 20 h.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 18 h.

MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

MISTER ARKADIN (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

POSSESSION (**) (Ang., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

PULSIONS (**) (A., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

SERIE NOIRE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 10.

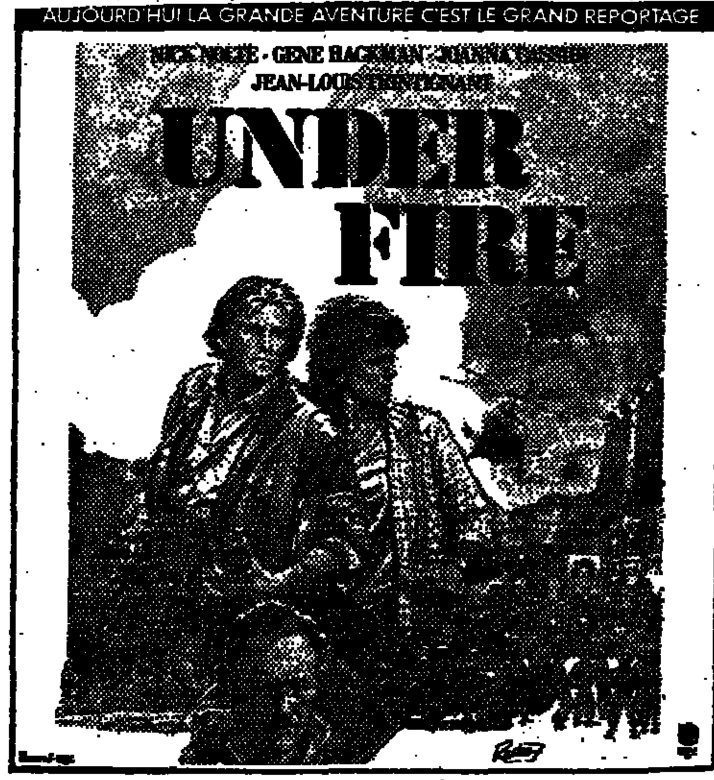
LA TRAVIATA (It., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h + Calypso, 17e (380-30-11), 17 h 10.

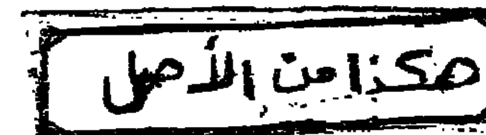
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 20.

VIVRE VITE (**) (Esp., v.o.), République-Cinéma, 11e (805-51-33), 22 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 30.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.), République-Cinéma, 11e (805-51-33), 16 h.





LÉGION D'HONNEUR

Nous publions ci-dessous la liste des promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur parue dans le *Journal officiel* du 8 juillet :

PREMIER MINISTRE

Est promu commandeur :

M. Bernard Vinay, inspecteur général des affaires d'outre-mer.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Sont élevés à la dignité de grand officier :

MM. Alban Barthez, Jean Biré, René Imbot, Jean-Pierre Liron, Arsène Woisard, Yves Loenhardt, Bernard Klotz.

Sont promus commandeurs :

MM. Guy Allemane, Philippe Arnold, Jean Barat, Robert Basset, Georges Berest, Jean Briand, Daniel Clédière, Eugène Danet, Guy Duhesme, Bernard Duval, Jacques Fouillaud, Jean Gossot, Yves Hailaud, Robert Imbert, Guy Lewin, Norbert Molinier, Hervé Navereau, Jean Quelennec, Guy Rochette de Rochegonde, Paul Roubaud, Claude Tainguy.

MM. Bernard Vaillant, André Choffel, Jean Deloste, Michel Guignon, Raymond Humeau, Félix Le Gall, Roger Matrot, Patrick Pacaud, Jean Pons, Gilbert Thierry, Lucien Vallet, Charles Barreau, Guy Delaunay, Jacques Chatelle, Xavier Farand, François Gauthier, Pierre Mériot, Jean Bonnet, Claude Carreau, Gilbert Gagneux, Jacques Guin, Yvon Le Coz, Achille Lerche, François Mermet, Roger Pessidous, Lucien Robineau, Jacques Solleau, Michel Touchet, René Vidalie, Tahar Boucebci, Christian Sapin.

MM. Claude Lajoux, Pierre Juillet, Georges Perdriel, Henri Bouchard, Paul Assens, Henri Bovagne, Marc Cauchie.

Sont promus officiers :

MM. François Parra d'Andert, Georges Aguillon, Rodolphe Blasco, Guy Rouchaud, Lazare Tomasini, François Bernot, Paul Blanc, Jean Bronnec, René Gourvès, Jean Hubert, Aimé Lambalot, Henri Le Fèvre, Yves Péchereau, Pierre Rossignol, Bernard Pichereau, Jacques Resnikow, Marc Anger, Georges Baffeleuf, Guy Barascud, Serge Douceret, Michel Douchet, Georges Fournon, Bernard Gabriel, André Lafont, Michel Le Guen, Pierre Quentin, Bernard Rigal, Michel Rouquet, Pierre Camoin, Hubert Félix, Henri Aiglon, Michel Allard, Paul Anzéméry, Yves Babron, Claude Balusseau, Jean Baratchart, René Baud, Claude Bellec, André Benabid, Paul Bernard, Guy Bonnet, Jean-Claude Bouquin, Gérard Briançon-Rouge, Michel Brocard, Roger Carrère, Marc Charpy, André Colot, Bernard Cotte, Henri Coustillac, Bernard Dandelot, Michel Danet, Firmin Danigo, André Début, Gérard Deneux, Marc Deschamps, Jean Dmitrievsky, Yves Dugast, Jacques Durrande, Jean-Baptiste Etchechoury, Henri Fourcade, Jacques Frölich, Pierre Garbay, André Goubil, Paul Hardy, Bernard Housset, Edmond Jeancolas, Léon Jocteur, Alain Kerrand, Jean Ladet, Ali Lafont, Jean Lagabrielle, Pierre Lahalle, Jean Lairé, Clément La Ruelle, Roger Le Bris, André Ledit, Claude Lemarchand, Jacques Leplomb, Jean Liège, André Livache, René Longueval, Michel Maillard, Guy Malassenet, Alain Martin Saint-Léon, Jacques Massé, Guy Maurel, André Mommessin, Jean Morvan, Emile Nicoud, Jean Péchinot, Jean Perrier-Gros-Claude, Antoine Pouilly, François Prigent, Robert Rémondeau, Pierre Rivayrand, Albert Royer, Robert Sabastune, Gérard Sanz, Jacques Sicard, Jean Tailleur, Henri Tharaux, Pierre Thévenon, Pierre Tillette de Clermont-Tonnerre, Henri Vaillant, Roger Verbizier, André Feret, Roger Guichardière, Raymond Millereau, Jean Monnier, Christian Neyron de Saint-Julien, Gérard Pernet, Michel Rossigneux, Roger Ulpat, Marie Weigel, Yves Duvivier, Paul Fissore, Jacques de Haldat du Lys, Henri Boisselet, André Boyer, Jean Pinus, Paul Boutin, Paul Gantois, Paulin Jugne, Jacques Najean, Jean Fourquet, Gilbert Le Malédo, Michel Merveilleux du Vignaux, Jean-Pierre Guiavarch, Robert Durand, Jean Lepvrier, Christian Armand, Bernard Bertrand, Jean Bréart de Boisanger, Michel Brem, Pierre Fays, Jean Florentin, Raymond Graber, Georges Hélies, François Jourdier, Pierre Le Gars, Hervé Le Pichon, Claude Nève, Pierre Nourrit, Jacques Olivier, François Piquet, Bruno Pougin de la Maisonneuve, Etienne Regnauld de Bellescize, Michel Regnault, Edouard Roche, Roger Schwartz, Louis Sermier, Emmanuel Stephant, Pol Thome, Georges Bodenez, Pierre Algéria, Félix Cardéra, Roland Aguilon, Jean Balloubey, Pierre Bourdieu, Marie Brun, André Cordaillat, Auguste Cuvillier, Robert Daudé, Philippe Ducros, Yves Dupoirieux, François Fockedey, Jacques Grimault, René Joubert, Louis Maître, Claude Marguet, Jean-Paul Moalic, Henry Monts de Savasse, Jean Oudard, Pierre Pacalon, Bernard Perret, Claude Piercy, Henry Schmidlin, Bernard Chrepfer, Vivian Voirin, Henri Antoine, Daniel Auphan, Lucien Baychelier, René Bourlat, Pierre Bourrel, Michel Darmandieu, Armand Eme, Paul Estraillier, Jean Fourré, Raymond Gavarrino, François Guillot, Jacques Segalen, Gabriel Alba, Joseph Aynié, Jacques Burollet, Cyrille Chauveau, André Contant, Paul Doury, Maurice Gouars, Jean-Claude Hadni, André Laurens, Claude Poujol, Roland Sauvaget, Michel Bouchet, Claude Hatté, Maurice Bommier, Marc Colonna, Daniel Coalmy, François Cretinon, François Di Pace, Jacques Divan, Robert Dubarry-Barbe, Michel Dumas, Pierre Maisonneuve, Roger Monnier, Gérald Nelken, Noël Playe, Yvon Meyer, André Thinat.

Sont nommés chevaliers :

MM. François Cailleteau, Jean-Claude Gélineau, Gérard Alix, Boun Lom Sanichanh, Michel Basin, Jean Alaguero, Yves Batard, Alain Benson, Raymond Berthier, René Bigorne, Roger Bodilis, Michel Bœuf, Marcel Bois, Yves Bourdiol, Michel Burin, Léon Chérel, Désiré Cheroutre, Paul Combeau, Jean-Pierre Daunan, Robert Delarc, Guy Dubois Bernard Ducourret, Gilles Gaillègue, Jacques Guérin, Jean-Pierre Guisier, Jean Humbert, Pierre Lafaurie, Roger Lalevée, Bernard Lefort, Emile Le Stéon, Joseph Lucas, Guy Maigrot, Jean Manaud, Bernard Marsan, Ange Pantalacci, Henri Petit, René Pierre, Yvan Roch, Jean-Marie Romeu, Louis Salavy, Georges Ségura, Jean-Pierre Valette, Jean-Baptiste Vigier, André Vuillaume, Jean-Marie Doireau, Othon Bahn, Yves Bellégou, Marcel Denizard, Yves Koëgel, Christian Aillet, André Albert, Jean-Claude Angot, Georges Antoine, André Aubecq, François Aubert, Raoul Aubertin, René Aubignat, Gérard Autin, Olivier Autuly, Gérard Badts de Gugnac, Jean Balsac, Daniel Barbier, Jean Bardoz, Claude Batilo, Jacques Bâton, Bernard Baudot, Robert Bel, Bougraraa Belarbi, Jean Biberson, Alban Billaut, André Billot, Gilbert Bordier, Adrien Bouhét, Charles Bouissou, Claude Boulant, Alain Bourgeois, Camille Bourgogne, Camille Boutin, Jean-Philippe Braun, Jean Bridey, Daniel Brisolier, Jacques Brissart, Romée Brosses, Jean Brullard, Pierre Cabut, Jean-Pierre Carré, François Castel, Michel Castella, Philippe Chanson, Gérard Chapuis, Jean Charbonnel, Claude Charot, Philippe Charrier, Georges Chavanier, Jean Chenavas, Pierre Chevassu, Henri Clappier, Bernard Coquidé, Michel Cornerois, Jean Cosnefroy, Claude Courgey, Camille Dala, François Dallemagne, Jean-Pierre Daubagna, Robert Davi, Guy Delapierre, Henri Desbois, Alain Desjeux, Bernard Devaux, Georges Dieulafait, Pierre Doise, Georges Donguy, Jean Dubourg, Michel Ducret, Henri Durtelle de Saint-Sauveur, Hovert Dury, Emile Espasa, Philippe Farcy, Jean-Pierre Fassier, Alain Fauveau.

MM. Jean-Claude Fayaud, Jacques Ferret, Bernard Friedrich, René Gaillot, Roger Gaggio, Paul Garreau, Gilles Garrot, Yves Gazounaud, Philippe Geollot, André Gouffault, Henri Gras, Jean Grisot, Jean-Claude Grolier, Alain Guérin, Claude Guichard, Jean Guinard, Raymond Guittard, Jean Heinrich, Michel Herbé, Guy Honoré, Jacques Hourtoulle, Jean Huchon, Michel Hudelist, Charles Illien, Serge Ivanovsky, Joseph Jacob, Rémi Japiot, André Jargot, Philippe Jarty, Jean-Michel Jolly, Gérald de Joussineau de Tourdonnet, Pierre Juncker, Fernand Karapet, Antar Kériou, Julien Kerrien, Alain Lamballe, Guy Lasserre, Hervé Laurentie, Henry Le Boucher d'Hérouville, Jean Ledoux.

MM. Philippe Lemaitre, Jean Le Meur, Maurice Le Page, Tanneguy Le Pichon, Robert Leray, Michel Leydier, Jean-Claude Maillard, Alain Marie, Jacky Marie, Jean Marionnet, Guy Martin, Jacques Maurice, Christian Maynard, Pierre Mazars de Mazarin, André Mazel, Philippe Mercier, Marc Méric de Bellefon, Jean-Pierre Meyer, Jean-Joseph Milhiet, Achille Moline, Guy Monce, Roger Morelli, Bernard Morisseau, Jacques Mourgeon, Bernard Mourot, Jean-Christophe Munzenberger, Yves Normand, Jean Pachabeyian, Claude Pagenel, Georges Paris, Henri Patry, Gérard Paveau, Yves Pennec, Jacques Perret, Robert Perrier, Pierre Perrot, Henri Petiteau, Paul Pinte, Bernard Pintoux, Jean Polge.

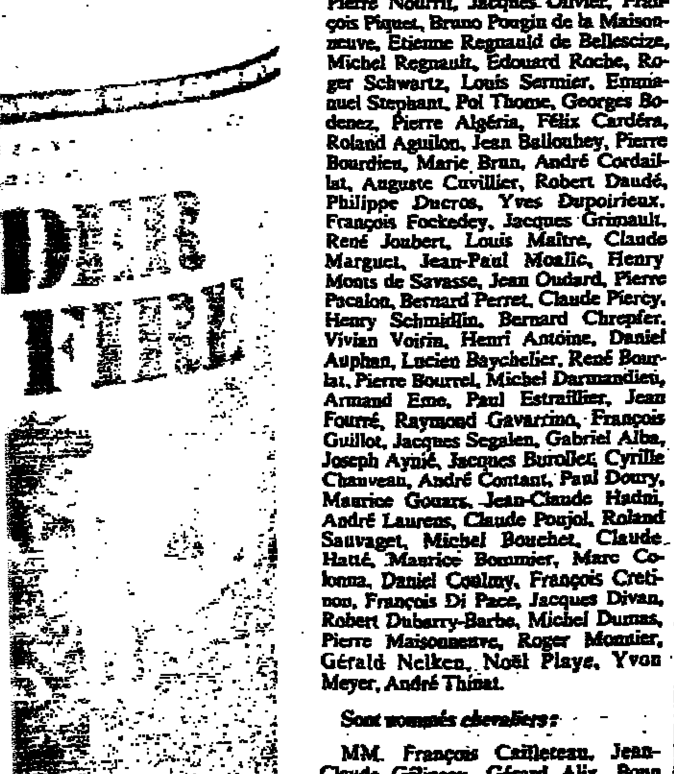
MM. Jacques Pourcelot, Gérard Quevilly, Michel Renauld, Henri Ribière, Robert Rideau, Alain Rioufol, Gilbert Rohan-Chabot, Gwénaël Rolland, Bernard Roquebert, Claude Rosain, Joël Rousseau, Yves Roussel, Jacques Roux, Michel Rufin, Etienne Sanchez, Jean Sarpy, Yves Séailles, Jean Segard, Jean-Claude Soulier, Michel Stouff, Gérard Taczanowski, Paul Talon, Jean-Claude Tissier, François Toussaint, Roger Vanni, Pierre Vergès, Daniel Vergniol, Raymond Vidal, Michel Viénot, Anselme Villanova, Christian Vinet, Max Waubert de Genlis, Gilbert Zaegel, Jean Zonzon, Georges Baurens, Pierre Berthon, Jean-Louis Gandard, Claude Geay.

MM. Robert Guéguen, Janine Hageman, Charles Kastendeich, Robert Lallarme, Guy Laurentin, Czeslaw Maj, Anne-Marie Meunier, Pierre Pithon, René Vuillaume, Pierre Widerspach-Thor, Claude Barbier, Hervé Bayard, Jean Beaudaux, Michel Bousset, Jean Cochet, Noël Le Douairon, Guy L'Heveder, Pierre Macé, Francis Marsal, Claude Pinot, Pierre Piquemal, Pierre Saunier, François Zahner, Pierre Arnaud, Roger Avart, André Barathe, Gatien Chaussebourg, Bernard Lacoste, Gérard Lebeau, Antoine Mazzoni, Jacques Ménard, Michel Pigache, Jacques Rey, Jean Roger, Paul Utéza, Victor Vanitou, Robert Ackermans, Léon Arvin, Robert Bellencontre, Claude Bésiade, Sebti Bouakaz, André Braconnot, Jean Calderon, Jean Cérino, François Corbet, Charles Duffay, Mohamed Gallèze, Lucien Hamaide, Maurice Manceau, Louis Picard, Yves Poissant, André Rambert, Lucien Renauld, Helmut Roser, Chérif Saadane, Christian Vasseur, Abderrazak Belkhayat, Claude Consorti, Marc Faurien, Roger Gadoud, Gabriel Masson, Guy Baillot, Michel Bonet-d'Oléon, Charles Brécard, Philippe Canonne, Bernard Collin, Philippe Coradin, Philippe Deverre, Dominique Dugas, Jean Féret, Robert Feuilloy, Pierre Gelez, Rémy Grassal, Jean Grijol, Daniel Guivarch, Jean Herjean, Jacques Herphelin, Michel Hourcade, Bertrand Krebs, François Laurent, Jean Le Boulluec, Patrick Lecointre, Christian Martin, Paul Muselli, Hoa Nguyen Tan, François Penfentenyo de Kervereguin, Georges Prud'homme, Edouard Renaux, André Rivron, Yvon Rouault, Marc Salvignac, Patrick Thomine-Desmazures, André Wackenheim, Gilles Waymel, Maurice Bressan, Michel Le Borgne, Yves Bourdais, Michel Celier, Guy Chamalet, Louis Delorme, Robert Jaquemet, Jean Lugagne, Philippe Mangon, Jean Lesca, Auguste Bronec, Marcel Gauvin, Ramon Josa, Roger Le Béon, François Le Brun, Maurice Le Gac, Raymond Lesné, Jean Martin, Claude Pécot, Edouard Sciri, Gilbert Troffigner, Wladimir Bénès, Philippe Bodiou, Jean Delaurie, Roland Furet, Eugène Le Nouen, Marcel Méar, Jean Pageaud, Claude Sunna, Raymond Travouez, Paul Tromeur, Jean Vincent, Jean Brézellec, Jean Pribat.

MM. Louis Bodénès, Marcel Gillon, Jean-Michel Kerninon, Marc Alban, Serge Alexandre, Michel Beaudoux, Pierre Benoit, Jean-Claude Bernier, Norbert Bertin, Claude Bigot, Irénée Biles, André Bouilliez, Jean-Claude Bricout, Michel Brugnon, Maurice Burdin, Guy Calvo, Jean-Pierre Castaignet, Jean Cohéléach, Jacques Collet, Daniel Condroyer, Michel Delalande, Gilles Deltombe, Georges Dreyssé, Jacques Dupin, Christian Escoffier, Pierre Fablet, Michel Farina, Gérard Feisthauer, Yves Ferro, Jean-Claude Fève, Christian Fontaine, Jean-Pierre Glépin, Jean Gounou, Maurice Guillou, Albert Hamelin, Serge Laffargue, Patrick Laporte, Jean Le Biavant, Jean-Claude Lefebvre, Bruno Le Moine, Gérard Marodon, Jean-Claude Marsat, René Martinez, Jean-Paul Pastre, Jean-Marie Peccavy, Michel Pérès, Marc Pirou, Jean Raingeard, Didier Robert, Alain Romby, Georges Rouzaud, Henri Souchaud, Serge Thelliez, Yves Volmerange, Patrick Woillez, Bernard Adam, Daniel Badet, Henri Bibaud, Jean Blanchette, Jacques Bochot, Alain Bolley, Paul Carré, Robert Caumartin, Bernard Charasson, Roland Derommelaere, Jacques Dibarce, André Dolques, Michel Dujardyn, Noël Dury, Claude Guérin, Christian Guillotte, Jean-Claude Haxaire, Jean-Pierre Huet, Lucien Kestens, Claude Liautaud, Roland Minodier, David Moline, Georges Mounier, Marc Muller, Jean-Claude Perrot, Jean Picaudé, François Poinclou, Serge Rigaud, Dominique Scagliola, Jacques Tavernier, Henri Trentin, Régis Trouchaud, Alain Abgrall, Louis Arnoult, Alain Baranger, Jean Beaufils, Patrick Blanchard, Jean Boissard, Michel Burtey, Henri Cariou, Etienne Cauvin, Jean-Claude Chapeyrou, Robert Clamens, Yves Degrigny, Jean Duhamel, Joseph Hello, Hervé Laure, Claude Leprieur, Jean-Louis de Longeaux, Léonce Madouas, Jean Mares de Trébons, Jean Martin, Mme Colette Martine, MM. Jacques de Morant, Aristide Pacaud, Jacques Pédebidou, Louis Perroud, André Roux, Jean Trésarieux, Henri Vergnas, Claude Viguier, Jacques Wiriot, Pierre Andrieux, François Conant, Jacques Dujardin, Jean-Marie Piquin, Pierre Poulet, Gérard Liekens, Raymond Ternet, Jean-Michel Simon, Vincent Antiglio, Raymond Bagnis, Pierre Barabé, Georges Casanova, Henri Cazals, Robert Colomar, Claude Desmeges, Pierre Dolique, Jean Durosoir, Edmond Fallot, Max Goyffon, Roger Guidasci, Jacques Guyon, Daniel Huot, Gabriel Jouffe, Jean Kints, Jacques Lamouche, Yves Lapeyre, Gilbert Larroque, Jean-Claude Ménard, Jean Meyrueis, Claude Nogues, Patrick Osouf, Jean Perrein, Michel Sabiani, Pierre Seurat, Bernard Thiry, Michel Tristan, Jean Vachet-Valaz, François Boutier, Daniel Hugny, Jean-Louis Lofficier, Pierre Picart, André Vauzelle, Jean Cornillon, Paul Bellec, Pierre Gauthier, Jean Maitrot, Bernard Manificat, André Mougnaud, Robert Ras, René Raynaud, Mme Claudine Voillemin.

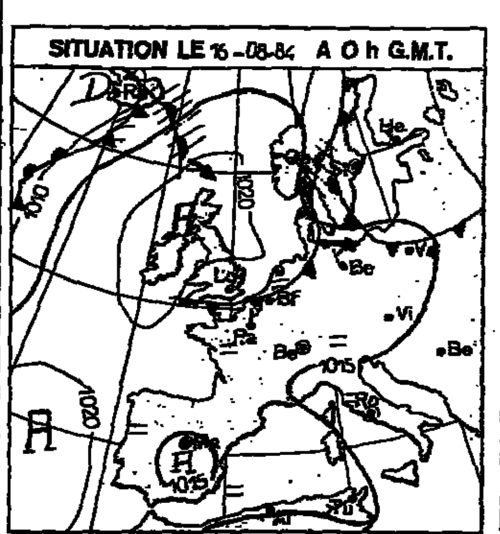
MM. Bernard Aubry, Joël Donon, Guy Bonnin, Paul Le Febvre de Saint-Germain, René Amiable, Louis Barlet, Jean Bodenez, Dominique Castellan, Jean Cavaillès, Jean Dessertenne, André Dujols, Jean-Pierre Duranton, Jean Faure, Bernard Grange, Francis Jasselin, Michel Javelot, René Julier, Maximin Lisbonis, André Mégard, François Milard, Jean Ramé, Claude Rogé, Christian Théry, Jean Barbarin, Albert Bellenfant, Jean Berthiau, Claude Dupont, Bernard Foy, Roger Gavinet, Marcel Hainneville, Lucien Lopez, Louis Raymond.

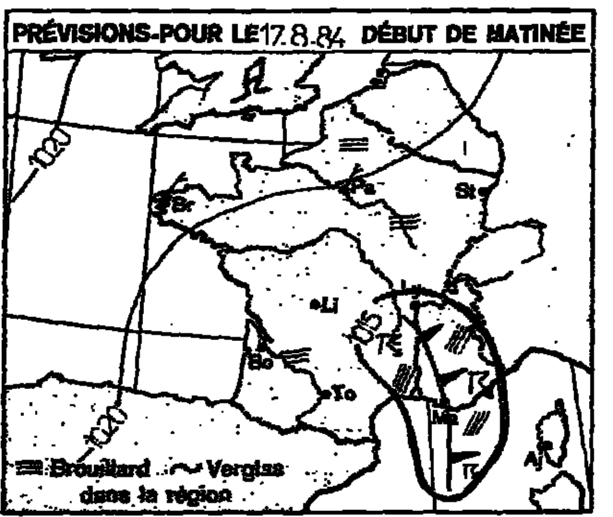
MM. René Tauvy, Jean-Claude Wersinger, Bernard Davy, Louis Keromnes.



INFORMATIONS «SERVICES»

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 16 août à 0 heure et le vendredi 17 août à 24 heures.

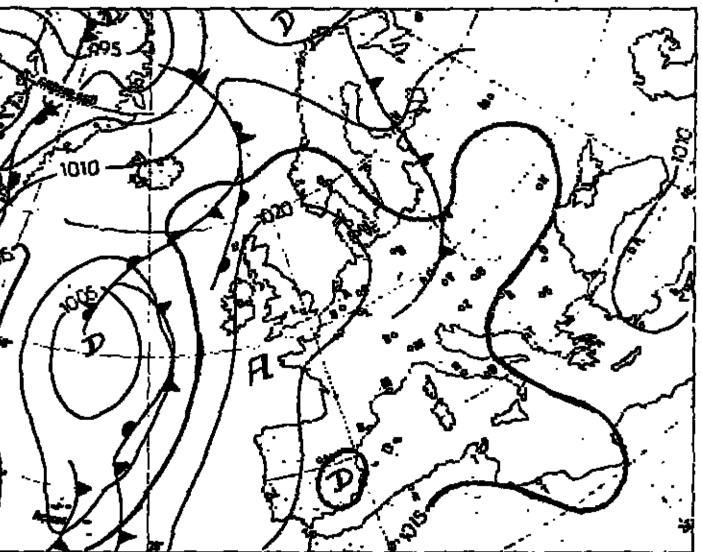
De hautes valeurs centrées sur les îles Britanniques maintiennent la France à l'écart des zones de mauvais temps. Toutefois de l'air chaud et quelque peu instable sur le golfe de Gascogne jeudi matin va traverser nos régions méridionales d'ici vendredi soir.

Vendredi matin : Le temps sera brumeux, quelques bancs de brouillard seront observés dans les vallées. Très rapidement, c'est un temps bien ensoleillé qui va prédominer. Cependant, de la Méditerranée au sud du Massif Central et des Alpes il fera lourd, des orages éclateront par place, plus particulièrement près du relief.

Les températures varieront peu. En fin de nuit 9 à 12 degrés dans l'intérieur, 13 à 15 degrés près de la Manche et de l'Atlantique, 18 à 20 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, températures estivales : 23 à 26 degrés sur la moitié nord, 28 à 32 degrés sur le Sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 16 août à 8 heures, de 1018,1 millibars soit 763,6 mm de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 17 AOUT A 0 HEURE (GMT)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 août; le second le minimum de la nuit du 15 au 16 août) : Ajaccio, 26 et 17 degrés; Biarritz, 23 et 18; Bordeaux, 28 et 13; Bourges, 24 et 12; Brest, 22 et 11; Caen, 24 et 13; Cherbourg, 19 et 13; Clermont-Ferrand, 25 et 11; Dijon, 25 et 14; Grenoble-St-M.-H., 27 et 12; Grenoble-St-Geoirs, 25 et 12; Lille, 25 et 13; Lyon, 26 et 12; Marseille-Marignane, 30 et 16; Nancy, 25 et 11; Nantes, 26 et 15; Nice-Côte d'Azur, 26 et 19; Paris-Montsouris, 24 et 15; Paris-Orly, 23 et 14; Pau, 25 et 14; Perpignan, 30 et 18; Rennes, 25 et 12; Strasbourg, 26 et 13; Tours, 24 et 13; Toulouse, 27 et 13; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 15 degrés; Amsterdam, 21 et 11; Athènes, 30 et 19; Berlin, 20 et 13; Bonn, 24 et 12; Bruxelles, 23 et 11; Le Caire, 36 et 23; Iles Canaries, 26 et 20; Copenhague, 24 et 11; Dakar, 30 et 26; Djerba, 30 et 19; Genève, 26 et 11; Istanbul, 26 et 16; Jérusalem, 27 et 16; Lisbonne, 26 et 16; Londres, 26 et 14; Luxembourg, 25 et 13; Madrid, 32 et 11; Moscou, 16 et 9; Nairobi, 14 (mini); New-York, 32 et 22; Palma-de-Majorque, 28 et 17; Rome, 27 et 17; Stockholm, 19 et 9; Tozeur, 37 et 25; Tunis, 32 et 18.

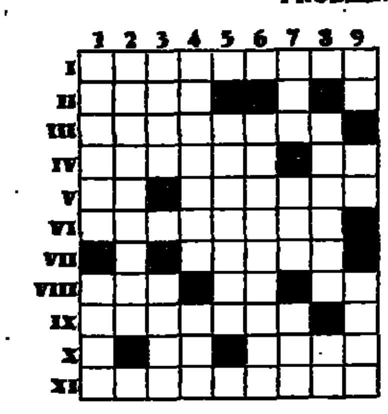
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3777



HORIZONTALEMENT

I. Nous fait parfois entendre une « musique » argentine. – II. A donc été bien inspiré. – III. Un mamelon ou un saint. – IV. Plus il fait de plis et moins il a d'atouts. Papillon nuisible. – V. Parcelle de vie. Est souvent à la traîne. – VI. Apparaît dans une œuvre qui ne traite pas de grands sujets. – VII. Ville résidentielle anglaise. – VIII. Moment de repos. Partie du Tyrol. Manière d'être. – IX. Ne laisse rien paraître. – X. Conjonction. Est donc vu d'un mauvais œil. – XI. D'un usage courant sans faire usage du courant.

VERTICALEMENT

1. Mal parti lorsqu'il est de retour. Perdit une position confortable en voulant se caler. – 2. S'exprime avec clarté. – 3. Sautas. Division d'une addition. – 4. Salle de banquet. A donc un bon coup de fourchette. – 5. Pour lui ne compte que son « auto ». – 6. Ont donc « épousé » depuis peu. – 7. Geste inconsidéré. A donc fait l'objet d'une exposition. Ne veut pas se coucher. – 8. Se dit après avoir passé la corbeille. Personnel. – 9. Annonce une suite. Au cœur de la Provence. Phénomène de rejet.

Solution du problème n° 3776

Horizontalement

I. Vaisseau. – II. Insulaire. – III. Cassoulet. – IV. Elu. S.R. – V. Etape. – VI. Es. Animal. – VII. Rapp. Lu. – VIII. Si. Ail. AT. – IX. Anagramme. – X. Tue. Rue. – XI. Le. Sud-Est.

Verticalement

1. Vice Versa. – 2. Anal. Sainte. – 3. Issue. Au. – 4. Sus. Tapages. – 5. Slogan. IR. – 6. Eau. Pillard. – 7. Ail. Emu. Mue. – 8. Ures. Ames. – 9. Etreinte.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 18 AOUT

« Le cimetière de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus (Arcus).

« Ile de la Cité », 15 heures, 24, place Dauphine (B. Czarny).

« Monsieur de Balzac en sa maison », 15 heures, 47, rue Raynouard (Mme Ferrand).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, 3, quai d'Anjou (Histoire et archéologie).

« La place Dauphine », 10 h 30, 2, rue du Pont-Neuf (Paris autrefois).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

EN BREF

SOLIDARITÉ

« LES OUBLIÉS DES VACANCES. » – Le Secours populaires français organise *« une journée des oubliés des vacances »*, le 22 août, pour cinq mille enfants de la région parisienne, qui partiront dans quatre trains corail en direction de Calais et de Boulogne et feront ensuite une croisière entre ces deux villes à bord d'un ferry-boat.

OUTIL CONNECTION. – Il existe dans les pays industrialisés des millions d'outils de base inutilisés qui finissent à la ferraille. Or les villageois du tiers-monde en ont besoin. D'où l'idée d'un réseau de solidarité servant d'intermédiaire et la création d'Outillage Solidarité qui regroupe des bénévoles et dépend d'une association à but non lucratif, le CEPAZE (Centre d'échange et promotion des artisans en zones à équiper).

Actuellement, de nombreuses demandes ne peuvent être satisfaites. Outillage Solidarité cherche donc, d'une part, des organismes capables de faire connaître son action, d'autre part des volontaires pour collecter, rénover et expédier des outils à mains et du petit matériel agricole et domestique.

★ **CEPAZE, 18, rue de Varenne, Paris. Tél. : (1) 544-68-75.**

VIE QUOTIDIENNE

EXPROPRIATIONS. – Le Syndicat national de défense des expropriés précise que *« les délais légaux du code de l'expropriation se poursuivent même en période de congés. Nos bureaux fermant jusqu'au 27 août, une permanence téléphonique sera assurée pour les cas d'urgence. Tél. : 523-28-00.*

★ **Syndicat national de défense des expropriés, 25, rue Saulnier 75009 Paris.**

PARIS

LE QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

Les Sherman sont de retour

Des chars Sherman, des automitrailleuses, des camions GMC, des Dodge ambulance et même des motos Harley-Davidson d'époque envahiront Paris le vendredi 24 août. C'est par le défilé de cette surprenante colonne sur l'itinéraire suivi en 1944 par les tout premiers éléments de la 2e DB que débuteront les cérémonies commémorant l'anniversaire de la libération de Paris, il y a quarante ans.

Plus de vingt véhicules minutieusement restaurés et tout à fait « opérationnels » seront menés par les membres de l'association L'Escadron historique en uniforme de GI et munis des paquetages authentiques. (*le Monde* du 1er juillet). Il ne manquera pas une ration K à cette émouvante reconstitution. Les vedettes seront évidemment les Sherman dont l'un d'eux, *le* « Romilly » a effectivement été l'un des premiers à entrer dans Paris. Grâce à un nouveau moteur acheté aux Pays-Bas, il roule et manœuvre comme en 1944.

La colonne blindée partira le vendredi à 15 h 30 de la porte d'Orléans puis obliquera sur le boulevard Jourdan et le boulevard Kellermann jusqu'à la porte d'Italie. De là, les véhicules historiques remonteront l'avenue d'Italie et le boulevard de l'Hôpital pour passer la Seine au pont d'Austerlitz. Puis par le boulevard Morland et les quais, ils atteindront l'Hôtel de Ville à 16 h 30. Ils y seront accueillis par M. Jacques Chirac, la maréchale Leclerc et M. Jacques Chaban-Delmas. Les glorieux véhicules stationneront autour de la mairie pendant plusieurs jours afin que les Parisiens puissent les contempler à loisir.

Le lendemain, samedi 25 août, d'autres colonnes composées d'engins modernes (chars AMX 30 et AMX 13, véhicules de transport, jeeps et motos) évoqueront, cette fois, l'entrée du gros des forces le 25 août 1944. Elles partiront à 16 h 30 de la porte d'Orléans, gagneront la place Denfert-Rochereau puis se scinderont, comme il y a quarante ans, en trois groupes traversant la capitale par des itinéraires différents, ceux-ci se rejoignant tous devant l'Hôtel de Ville en fin d'après-midi.

Là, à partir de 21 heures et devant 4 000 anciens de la 2e DB venus de toute la France, aura lieu une prise d'armes tandis que, comme en 1944 à la même heure, toutes les cloches de la capitale sonneront.

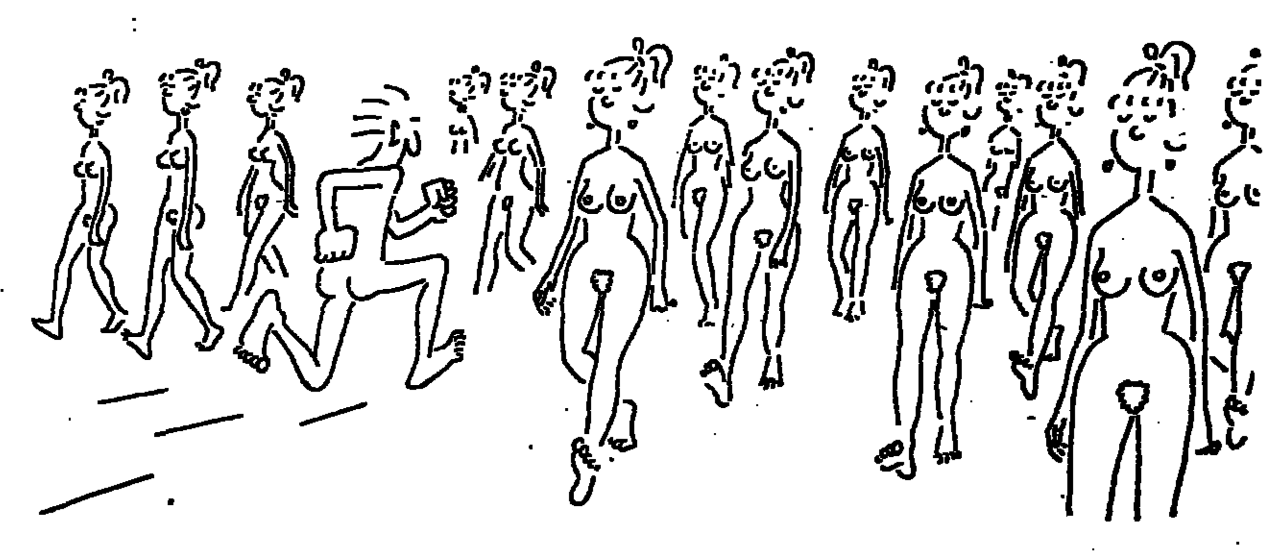
La soirée se terminera par un spectacle audio-visuel dont l'écran sera la façade de l'Hôtel de Ville et qui évoquera les folles heures de la libération de Paris.

ÉTÉ

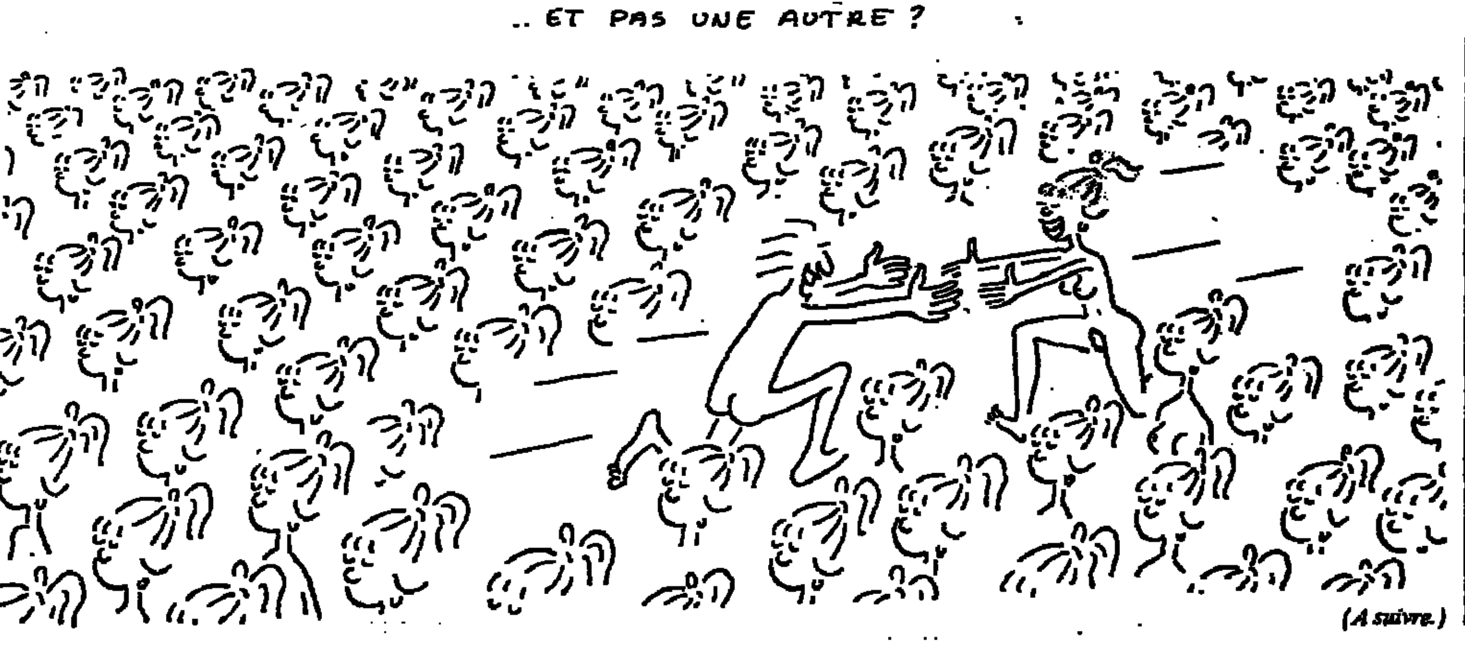
Histoire d'Amour par konk

Résumé. – Quoi qu'il fasse, notre héros, dont la fidélité était bien malmenée par des décisions irréfléchies et infantiles, revenait en imagination à ses amours premières.

POURQUOI FAUT-IL QUE CE SOIT CELLE LÀ..



.. ET PAS UNE AUTRE ?



(A suivre.)

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F)
1	61	200	6	085	500
	681	500		226	500
	4 381	2 200		276	1 200
	7 961	2 200		476	700
	44 891	10 000		3 016	2 500
	69 551	10 000		06 846	10 000
	85 421	10 000		14 756	10 000
	223 841	1 000 000		61 076	10 200
				147 606	4 000 000
2	22	200	7	017	500
	152	500		867	500
	552	500			
3	63	200	8	3 258	2 000
	063	700		9 028	2 000
	163	700		9 498	2 000
	3 433	2 000	9	9	100
	99 173	10 000		069	600
4	34	200		389	600
	6 104	2 000		649	600
5	5	100		929	600
	395	600		5 919	2 100
	595	600		8 919	2 100
6	76	200	0	690	500
	016	500		40 330	10 000
				52 850	10 000
				69 890	10 000

LOTO — N° 33 TIRAGE DU MERCREDI 15 AOUT 1984 : 15 20 35 38 41 42 — 28 NUMERO COMPLEMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 22 ET SAMEDI 25 AOUT VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

84 **TRANCHE DES CAPUCINES** 60e — TIRAGE DU MERCREDI 15 AOUT 1984

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
4	Tous les billets terminés par 4 gagnent 100 F dans toutes les séries
3	Tous les billets terminés par 3 gagnent 100 F dans toutes les séries
16	Tous les billets terminés par 16 gagnent 400 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 61 gagnent 200 F dans toutes les séries

584	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes gagnées
	0458	1458	2458	3458	4458	5458	6458	7458	8458	9458	400 F.
	0485	1485	2485	3485	4485	5485	6485	7485	8485	9485	400
	0548	1548	2548	3548	4548	5548	6548	7548	8548	9548	400
	0584	1584	2584	3584	4584	5584	6584	7584	8584	9584	4 100
	0845	1845	2845	3845	4845	5845	6845	7845	8845	9845	400
	0854	1854	2854	3854	4854	5854	6854	7854	8854	9854	500

9488	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 33	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 33	Sommes gagnées Autres séries
	4889	10 000 F.	1 000 F.	8894	10 100 F.	1 100 F.
	4898	10 000	1 000	8948	10 000	1 000
	4988	10 000	1 000	8984	10 100	1 100
	8489	10 000	1 000	9488	1 505 000	15 500
	8498	10 000	1 000	9848	10 000	1 000
	8849	10 000	1 000	9884	10 100	1 100

0413	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 20	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 20	Sommes gagnées Autres séries
	0134	10 100 F.	1 100 F.	3014	10 100 F.	1 100 F.
	0143	10 100	1 100	3041	10 000	1 000
	0314	10 100	1 100	3104	10 100	1 100
	0341	10 000	1 000	3140	10 000	1 000
	0413	4 000 100	40 100	3407	10 000	1 000
	0431	10 000	1 000	3410	10 000	1 000
	1034	10 100	1 100	4013	10 100	1 100
	1043	10 100	1 100	4031	10 000	1 000
	1304	10 100	1 100	4103	10 100	1 100
	1340	10 000	1 000	4130	10 000	1 000
	1403	10 100	1 100	4301	10 000	1 000
	1430	10 000	1 000	4310	10 000	1 000

84 **ARLEQUIN** TIRAGE DU 15 AOUT 1984 61e

Le Monde

économie

ÉTRANGER

A LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

Les pays occidentaux ont fini par présenter un projet de résolution

La quatrième conférence générale de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel), qui s'est ouverte le 2 août à Vienne (*le Monde* du 4 août), doit, en principe, terminer ses travaux le 18 août. Jusqu'à présent, cette réunion, la quatrième du genre après New-Delhi (1980), Lima (1975) et Vienne (1971), a donné lieu à des affrontements politiques, plus qu'elle n'a permis une réflexion sur l'industrialisation des pays du tiers-monde. Il en est le plus souvent ainsi de ces conférences internationales, comme il a été démontré lors de la récente réunion de Mexico sur la population.

Vienne (*AFP.*). – Les pays industrialisés ont surmonté leurs divergences en présentant un projet commun de résolution incluant les problèmes de l'endettement à la conférence de l'ONUDI. Ainsi, les délégués doivent discuter désormais sur trois projets de résolution – un du groupe des « 77 » pays en développement, un des pays socialistes et celui des pays occidentaux, – afin de trouver un accord avant samedi qui marque la clôture de la seule conférence Nord-Sud de l'année.

Selon des délégués occidentaux, le projet des pays industrialisés, présenté en commission à huis clos, souligne les conséquences de la crise à la fois sur les pays développés et en développement (aggravation du chômage, baisse des investissements, augmentation de la dette, baisse des échanges commerciaux), mais exprime l'espoir que la reprise économique du Nord s'étendra au Sud. Ce texte reconnaît également que les niveaux élevés de l'endettement ont créé *« de sérieux problèmes »* pour plusieurs pays en développement, en raison notamment *« des taux d'intérêt élevés »*.

D'après le propos de projet de résolution des *« progrès ont été faits dans le traitement cas par cas des problèmes d'endettement où le fonds monétaire international a joué un grand rôle »*. Le problème de la dette, ajoute le texte, sera étudié dans des réunions appropriées. Les pays occidentaux soulignent, enfin, que les tendances protectionnistes doivent être renversées et se prononcent pour que les restrictions au commerce soient abaissées et progressivement démantelées à la faveur de la reprise.

Ce projet, selon des délégués occidentaux, a été l'objet de longues discussions entre pays industrialisés sur l'opportunité de présenter un document commun à la conférence, l'absence d'un texte de leur part ayant d'ailleurs suscité l'étonnement du groupe des « 77 ». Le compromis s'est fait sur la base d'une proposition qui émanait de l'OCDE et de la CEE, incluant une référence aux taux d'intérêt à laquelle les Américains étaient tout d'abord opposés. L'existence de ce projet marque un premier pas vers la conclusion de la conférence de Vienne.

● **Fin de la dix-huitième conférence régionale de la FAO.** – Les trente-trois pays d'Amérique latine et des Caraïbes, qui participaient depuis quinze jours à Buenos-Aires à la dix-huitième conférence régionale de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) se sont séparés mercredi 15 août en lançant un appel aux pays industrialisés afin qu'ils consacrent une partie de leurs dépenses militaires au développement économique et alimentaire de la région. La résolution finale demande l'assouplissement des délais de paiement des prêts et l'abaissement de leurs taux d'intérêt ainsi que la suppression des restrictions à l'importation de leurs produits agricoles, la conclusion de nouveaux accords sur le sucre et la signature d'un accord sur la banane. – (*AFP.*)

AUX ÉTATS-UNIS

Les revenus des dirigeants les mieux payés de l'industrie automobile ont augmenté de 40 % en 1983

« Les années se suivent et ne se ressemblent pas », commente la revue spécialisée *Automotive News*, qui publie la liste des 172 dirigeants les mieux payés de l'industrie automobile américaine. Qu'on en juge : avec une rémunération moyenne – salaire et primes – de 506000 dollars en 1983, soit 4,04 millions de francs, les 172 dirigeants gagnant plus de 300000 dollars par an ont vu leurs revenus augmenter l'an passé de 40 % en moyenne par rapport à l'année précédente. Cas par cas, les hausses dépassent souvent 100 %, voire 200 %, comme pour M. Philip Caldwell, président de Ford, *« primus inter pares »*, dont le revenu annuel est passé de 446328 dollars (3,57 millions de francs) en 1982 à 1,42 million de dollars (11,36 millions de francs) en 1983, soit 218 % de plus. Encore ces revenus ne tiennent-ils pas compte des primes en actions, revenus tirés des actions détenues, et autres « à-côtés ». Pour reprendre l'exemple précédent, M. Philip Caldwell aurait ainsi, selon la revue, touché l'an passé, tout compris quelque 7 millions de dollars (56 millions de francs), soit 466 millions de centimes par mois !

GRANDE-BRETAGNE

L'industrie manufacturière embauche

Londres (*AFP*). – Pour la première fois depuis sept ans, l'industrie manufacturière britannique a embauché au deuxième trimestre de cette année. Elle comptait 3 000 salariés de plus fin juin par rapport à fin mars, a annoncé, le 15 août, le ministère de l'emploi. Ainsi, 5 489 000 personnes étaient alors employées dans ce secteur, contre 5 486 000 trois mois plus tôt. Au premier trimestre 1984, la population active employée dans l'industrie manufacturière avait baissé de 22 000 personnes et au deuxième trimestre 1983, de 41 000.

Les effectifs manufacturiers ont plafonné dans leur ensemble dès le début des années 50. Une baisse est ensuite intervenue et s'est considérablement accélérée à partir du milieu des années 70, la population active du secteur étant revenue de 7 490 000 personnes en juin 1975 à 5 489 000 en juin dernier. Au plus fort de la dernière récession, en 1980/1981, la diminution a atteint 213 000 en un seul trimestre.

L'arrêt de la dégradation de l'emploi dans l'industrie manufacturière est un signe encourageant, après la progression de 263 000 du nombre de personnes actives dans l'ensemble des secteurs économiques entre mars 1983 et mars 1984, dont le ministère de l'emploi avait fait état le mois dernier. Cet arrêt et l'amélioration de la situation dans le secteur des services ne suffit pas toutefois à interrompre la montée du chômage, compte tenu de l'arrivée de nouvelles générations sur le marché du travail.

BANQUES

UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT FINANCIER AMÉRICAIN EN PÉRIL

Les difficultés de la Financial Corp. of America inquiètent les milieux financiers

L'inquiétude gagne à nouveau les milieux financiers américains après l'annonce des difficultés du holding Financial Corp. of America, qui coiffe la première institution d'épargne des Etats-Unis – l'American Saving and Loan Association – et le nouvel examen de la situation de la Continental Illinois décidé par la Securities and Exchange Commission (SEC).

A la suite d'une intervention des autorités fédérales, Financial Corp. a été amenée à rectifier ses comptes pour le second trimestre 1984. Le bénéfice de 31 millions de dollars annoncé initialement s'est transformé en une perte de 107,5 millions de dollars.

Le directeur du holding, M. Charles Knapp, a expliqué, le 15 août, que la société devait faire face à un grave problème de liquidités, en raison des retraits effectués ces derniers jours par les déposants de l'American Saving and Loan Association. Les « institutionnels », qui assurent environ la moitié des 25 milliards de dollars de dépôts de cet établissement, ont retiré une partie de leurs fonds. En juillet, les retraits des institutionnels auraient été de 1,4 milliard de dollars. Ils n'auraient été compensés par de nouveaux dépôts qu'à hauteur de 800 millions de dollars. Le mouvement a été si soudain que Financial Corp. s'est trouvée en porte à faux avec la réglementation bancaire sur les liquidités minimales.

Financial Corp., dont le capital ne représente que 852 millions de dollars (soit 2,95 % des actifs), cherche donc à consolider sa situation. *« Notre société est saine et viable »*, a déclaré M. Knapp, ajoutant qu'une firme de courtage avait accepté de l'aider à lever 300 millions de dollars pour accroître son capital. En outre, le holding aurait déjà vendu certains de ses actifs et aurait reçu des dépôts supplémentaires de la part de la Federal Hove Loan Bank. Les milieux financiers américains se demandent si les autorités fédérales ne devront pas aller plus loin et intervenir comme elles l'ont fait pour la Continental Illinois.

La SEC vient, à ce propos, de décider d'accroître ses investigations sur la situation financière de cette banque. Les emprunts de la Continental Illinois auprès des autorités fédérales atteignaient, le 13 août, 7,6 milliards de dollars, alors qu'ils n'étaient, une semaine auparavant, que de 6,6 milliards de dollars.

Les négociations sur la dette extérieure se poursuivent entre l'Argentine et le FMI

Entre Washington, New-York et Buenos-Aires, l'écheveau de la dette extérieure de l'Argentine est lent et compliqué à débrouiller.

Selon le comité représentatif des banques créditrices de l'Argentine, ce pays devait commencer à rembourser, dès le 15 août, un prêt de 125 millions de dollars versé le 2 juillet dernier. Les onze banques du comité ont également indiqué qu'elles venaient d'être informées par le Fonds monétaire international des *« accords importants »* conclus avec l'Argentine sur plusieurs objectifs essentiels de politique économique. Toutefois, les négociations avec le FMI sur le programme argentin se poursuivent, ajoute le communiqué bancaire.

Aux termes de l'accord conclu, le 30 mars dernier, entre les banques créditrices et l'Argentine, la date de remboursement du prêt de 125 millions de dollars – destiné à permettre à Buenos-Aires de faire face aux intérêts dus sur sa dette extérieure – aurait pu être repoussée du 15 août au 1er octobre si le FMI avait accepté, avant le 14 août, la lettre d'intention présentée par l'Argentine. Or, si le comité se dit *« encouragé »* par les progrès réalisés au cours des négociations FMI-Argentine, il constate qu'il n'y a pas encore d'accord sur cette lettre d'intention.

Cependant, une mission d'experts du FMI devait, cette semaine à Buenos-Aires, procéder, avec les autorités du pays, à certains réajustements pouvant permettre d'aboutir à un accord final entre les deux parties, a indiqué le porte-parole du ministère argentin de l'économie. Pour sa part, le ministre de l'économie, M. Bernardo Grinspun, à son retour de Washington, où il a eu des entretiens avec des experts du Fonds et avec les représentants du comité des banques créditrices, a indiqué qu'il n'était *« ni optimiste ni pessimiste »* au sujet de l'éventuel refinancement d'une dette extérieure estimée à quelque 44 milliards de dollars. A la fin de la semaine dernière (*le Monde* du 14 août), le président Alfonsin avait estimé que la mission argentine à Washington était parvenue *« à des accords substantiels au sujet d'objectifs importants du programme argentin »*. – (*AFP.*)

● **Sinclair envisage d'être bientôt coté à la Bourse de Londres.** – Sinclair Research, premier fabricant britannique d'ordinateurs domestiques (et l'un des grands mondiaux) envisage son introduction au London Stock Exchange pour l'année prochaine, sans doute en février 1985, soit plus tôt que prévu, rapporte le *Financial Times*.

LOGEMENT

POINT DE VUE

Urbanisme sous influence

par FRANCIS CABALLERO (*)

IL y a encore beaucoup à faire pour que les enquêtes publiques lancées à propos des projets d'aménagement, soient ces consultations populaires et impartiales que souhaitent les citoyens. La récente enquête, qui s'est déroulée à Paris à propos d'un grand projet d'urbanisme baptisé la ZAC Champerret, vient de le montrer d'une manière, hélas ! exemplaire. Les commissaires-enquêteurs – deux magistrats en retraite et un architecte – ont finalement donné leur accord à la construction de deux mille quatre cents logements le long du périphérique. « Périphériqueville » vivra. C'est le triomphe du béton et des manœuvres douteuses, car les pressions de toute nature exercées sur la commission d'enquête n'ont pas manqué.

Pression du fait accompli tout d'abord, la Ville devant à tout prix régulariser une situation illégale. Faute d'avoir prévu les compensations en espaces verts exigées dans cette zone, en principe inconstrutible, le plan d'aménagement et les permis de construire ont été annulés. Mais l'opération était aux trois quarts achevée quand les travaux ont été suspendus. Un avis défavorable n'aurait-il pas impliqué, un jour ou l'autre, la démolition d'immeubles neufs et habités ? Impensable, surtout en période de crise. La commission n'avait plus qu'à passer l'éponge.

Pressions du maire de Paris, décidé à assurer coûte que coûte l'achèvement de l'opération. Dès l'ouverture de l'enquête, M. Chirac avait prévenu qu' *« il ne saurait accepter plus longtemps que la réalisation de la ZAC Champerret soit retardée »*. C'était clair. Or, dans ce cas, un avis défavorable, même partiel, aurait retardé la procédure. Les commissaires ont-ils obtempéré à l'injonction du maire ?

Pressions au cours de l'enquête, sur laquelle je dois ici apporter mon témoignage. Venu, en tant que voisin et représentant d'association, donner mon avis aux commissaires-enquêteurs, j'ai eu la surprise de trouver deux d'entre eux en compagnie d'un autre personnage, mystérieux. Après explication, j'ai appris qu'il s'agissait d'un urbaniste de la Ville de Paris ! Il a fallu lui demander de sortir. Les commissaires, un peu gênés, ont reconnu faire appel aux services municipaux pour donner des explications au public. Cela figure même dans leur rapport.

Ce rapport est d'ailleurs plein de prévenances pour le projet mis à l'enquête. S'il suggère que d'autres espaces verts que ceux proposés par la Ville soient aménagés dans la capitale, c'est *« pour éviter tout blocage dommageable à la ZAC »*. Dans une enquête semblable, la commission n'est pas chargée de défendre le pétitionnaire, mais d'instruire le dossier, à charge et à décharge, au profit du public.

Pressions, enfin, de la part de certains conseillers municipaux de l'arrondissement, cachant leur qualité d'élu, se présentant comme de simples quidam et répandant des contre-vérités sur les responsables des associations de défense.

Et maintenant ?

Aux termes de la loi de décentralisation, le plan d'aménagement de zone doit être approuvé par le conseil municipal (ce qui est fait) et en dernier ressort par le préfet du département (ce qui reste à faire). Or le représentant de l'État dépend de M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports. Et le groupe socialiste de Paris, dont il fait partie, qualifie l'opération de *« monument d'erreurs urbanistiques et juridiques »*. Alors, tout est simple.

Curieusement, cependant, le ministre laisse faire. Le préfet de Paris, M. Jean Bereaux, vient même de refuser son agrément à l'association de défense. Tout se passe comme si on voulait faire plaisir à Jacques Chirac et aux promoteurs. A quel jeu joue-t-on ? Mystère.

Rêvons pourtant à un autre socialisme. Celui qui n'hésiterait pas à défendre les espaces verts contre le béton. Voilà le type de combat qui plairait à la jeunesse, elle qui, justement, déserte la gauche. Mais on lui offre des écoles et des crèches au bord du périphérique. Bonjour les cancers...

(*) Agrégé de droit.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,7730	8,7760	– 40	– 10	– 85	– 30	– 255	– 115
$ can.	6,7340	6,7383	– 77	– 39	– 132	– 75	– 314	– 191
Yen (100)	3,6410	3,6438	+ 150	+ 168	+ 303	+ 331	+ 913	+ 982
DM	3,0712	3,0739	+ 150	+ 166	+ 302	+ 328	+ 827	+ 890
Florin	2,7275	2,7293	+ 119	+ 132	+ 236	+ 257	+ 643	+ 695
F.B. (100)	15,1900	15,1992	– 30	+ 62	– 16	+ 132	+ 6	+ 381
F.S.	3,6689	3,6704	+ 211	+ 234	+ 417	+ 451	+ 1191	+ 1270
L (1 000)	4,9703	4,9707	– 128	– 97	– 273	– 221	– 967	– 849
£	11,6172	11,6273	+ 43	+ 101	+ 115	+ 223	+ 572	+ 803

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 9/16	11 11/16	11 9/16	11 11/16	11 11/16	11 13/16	12	12 1/8
DM	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8	5 3/8	5 1/2	6	6 1/8
Florin	5 3/4	6	5 15/16	6 1/16	6 1/8	6 1/4	6 11/16	6 13/16
F.B. (100)	11 1/4	11 3/8	11 1/4	11 3/4	11 1/2	12	11 1/2	12
F.S.	1 3/4	2	4 5/16	4 7/16	4 1/2	4 5/8	4 15/16	5 1/16
L (1 000)	13 3/8	14 3/8	13 3/4	14 1/4	14	14 1/2	15 1/8	15 5/8
£	11 1/8	11 1/4	10 5/8	10 11/16	10 1/2	10 5/8	10 7/16	10 9/16
F. franç.	11	11 3/16	11 3/16	11 3/8	11 7/16	11 1/2	12	12 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MONNAIES

BAISSE DU DOLLAR

Réamorcée le jour de l'Assomption non chômé sur les grandes places financières internationales, la baisse du dollar s'est poursuivie partout jeudi matin 16 août. Elle a été particulièrement sensible à Paris où la devise américaine s'est traitée à 8,7725 F contre un cours officieux de 8,89 F mardi (le marché des changes n'avait pas fonctionné mardi à cause de la fermeture des banques à midi). A Francfort, le billet vert s'est inscrit à 2,8590 DM (contre 2,8827 DM). Il s'est échangé à 2,3940 F à Zurich (contre 2,4145 FS). Partout, les courants d'échanges ont été normaux.

Les cambistes attribuaient ce repli du billet vert aux difficultés d'un nouvel établissement financier américain, la Financial Corporation of America mais aussi aux rumeurs faisant état d'un prochain accord sur le rééchelonnement de la dette argentine.

L'or s'est légèrement redressé à Londres et se traitait avant midi aux alentours de 351,75 dollars l'once contre 350,90 dollars.

SOCIAL

SELON UNE ÉTUDE DE L'UNEDIC

Les femmes ont été les plus touchées par les restrictions de l'assurance-chômage décidées en 1982

Au fil du temps, on mesure mieux les conséquences du décret de novembre 1982 qui modifiait dans un sens restrictif les durées et les taux d'indemnisation des chômeurs. Aux 10 milliards de francs d'économie réalisés, en année pleine, par le régime de l'UNEDIC, alors mal en point financièrement, s'était ajoutée l'exclusion du système d'indemnisation de 230 000 chômeurs qui recevaient auparavant une allocation (*le Monde* du 24 juillet).

Dans son dernier bulletin de liaison, l'UNEDIC fournit certains éléments avec la publication d'une étude, réalisée auprès des chômeurs en cours d'indemnisation au 30 septembre 1983, et dont il ressort que les femmes ont été plus touchées que les hommes par les restrictions. Ainsi, alors qu'on a pu enregistrer une baisse globale de 12,7 % du nombre des chômeurs indemnisés (de 1 364 000 en septembre 1982 à 1 190 000 en septembre 1983), il apparaît que la diminution a été plus forte chez les femmes (– 17,1 %) que chez les hommes (– 8,7 %). En conséquence, le pourcentage de femmes parmi les chômeurs indemnisés est passé de 50,8 % en 1980 à 48,1 % en 1982 et à 45,6 % en 1983.

Ce mouvement, cependant, ne s'explique pas par le seul effet du décret de novembre 1982, qui n'aura certainement fait qu'amplifier une tendance antérieure et qui s'est prolongée depuis avec la progression du chômage dans des catégories qui avaient été jusqu'à présent épargnées. C'est d'ailleurs ce que l'UNEDIC prend soin de préciser quand elle écrit qu' « *il serait arbitraire de trancher sur les raisons de ces évolutions en les considérant simplement comme des effets de la nouvelle réglementation ou comme la résultante de facteurs économiques* ».

Il reste que cette étude démontre, une fois de plus, l'inégalité entre hommes et femmes devant la crise de l'emploi, encore pus sensible parmi la population jeune.

Les femmes subissent là leur absence de qualification, puisqu'on les retrouve en grand nombre dans les catégories de manœuvres, d'ouvriers spécialisés ou d'employés, dont la part, parmi les chômeurs indemnisés, a diminué entre 1982 et 1983. De même, elles supportent les durées de chômage les plus longues en moyenne (346 jours contre 320 pour les hommes), les plus de cinquante ans allant jusqu'à 657 jours. Enfin, compte tenu de leur salaire de référence, les femmes perçoivent des allocations plus faibles (89,52 F par jour en moyenne, contre 100,13 F pour les hommes, en allocation de base, par exemple).

Depuis, le régime de l'UNEDIC a encore été modifié avec le nouveau système entré en vigueur le 1er avril dernier. Il devrait renforcer ces tendances.

L'EMPLOI DES HANDICAPÉS

Le centre d'aide par le travail de Longueil veut trouver un « créneau »

De notre envoyé spécial

Longueil-Sainte-Marie. – Patrick, debout, mâchonne une longue tige d'herbe. Il paraît suivre la conversation d'un air distrait, qu'on dirait souriant, n'était son regard absent, comme tourné vers l'intérieur. Au contraire, Christiane, agitée, agressive presque, est toujours présente : toujours en train de prendre quelqu'un à témoin ou à partie...

Patrick et Christiane, un jeune artiste et une jeune handicapée mentale, sont deux exceptions au centre d'aide par le travail (CAT) de Longueil-Sainte-Marie, un village de l'Oise : ils ne travaillent pas, ou presque pas, le premier parce qu'il en est incapable, la seconde parce qu'elle n'en éprouve pas le besoin. Le CAT de Longueil-Sainte-Marie essaie en effet de remplir en totalité sa mission : fournir autant que possible un vrai travail productif aux soixante handicapés mentaux adultes qu'il reçoit – des femmes en majorité – mais donner à celui-ci un aspect « *éducatif* », voire formateur sur le plan professionnel. Il ne veut être ni un simple « *lieu de vie* » pour des adultes qui y resteront parfois de longues années, ni une usine dominée par le souci du rendement.

Le souci d'éviter l'usine se manifeste déjà dans la construction du CAT : achevés il y a trois ans, les bâtiments sans étage mêlent ateliers, salle à manger ou pièce de repos et bureaux. Les ateliers ont des formes irrégulières et « décalées » pour éviter tout aspect « militaire ». Aux trente « travailleurs handicapés » (logés par le centre dans trois maisons du village ou d'un village voisin) on a voulu donner le maximum d'autonomie et de responsabilité. Dans chaque « foyer », ils ont aménagé eux-mêmes leur chambre. Ils prennent en charge leur vie quotidienne – ménage, repas du soir et du week-end – dans la mesure de leurs possibilités et avec l'aide des éducateurs (pour les plus démunis, c'est l'éducateur qui fait et l'adulte handicapé qui aide). Ils vont au village faire leurs courses, en cas de nécessité avec une liste précise d'achats. Quelques-uns, qui l'ont souhaité, habitent même à Compiègne, à une douzaine de kilomètres de là, dans des appartements que possède le centre, quitte à revenir passer un week-end au CAT pour échapper à la solitude.

Dans le travail aussi, l'équipe du CAT de Longueil s'est efforcée de ne pas traiter les adultes handicapés comme d'éternels mineurs. Ainsi, depuis le 1er mars, la rémunération que verse le CAT à ses « travailleurs » n'est plus fixe. Elle varie selon leur « productivité », en fonction à la fois des capacités individuelles et de la durée du travail (de vingt-six à trente-quatre heures selon les individus) : elle va de 80 F à 2 100 F par mois. Une inégalité qu'on ne retrouve pas dans les ressources totales de chacun : à cette rémunération s'ajoutent un complément versé par le ministère du travail et l'allocation aux adultes handicapés, dont le montant croît avec l'inaptitude. Mais alors que les plus handicapés tirent de l'assistance la plus grande partie de leurs ressources, pour les autres, au contraire, elle provient d'un véritable salaire : on a cherché à leur donner le sentiment qu'ils gagnent véritablement leur vie, comme les autres travailleurs.

Cette différenciation pourrait aboutir à une sorte d'exclusion des moins aptes, à l'intérieur même du CAT, mais elle est compensée par le fait que, dans les ateliers, comme dans les « foyers », on ne réunit pas les adultes handicapés par « niveau ». Tous sont appelés à manier les machines, quel que soit leur rendement au travail.

Vivre du revenu de son activité

Le CAT lui-même doit fonctionner selon les mêmes principes : les ateliers doivent vivre du revenu de leur activité. Le prix de journée accordé à l'établissement est entièrement consacré à l'hébergement, à la nourriture et aux activités non « productives ». Mais les sept ateliers peuvent-ils être rentables ? Certains fonctionnent à usage « interne », comme l'atelier cuisine, qui, avec quatre handicapés et un éducateur technique (cuisinier), sert soixante-quinze repas par jour, le CAT n'ayant pas de personnel hôtelier.

La plupart, comme dans les autres CAT, sont dévolus à des travaux de sous-traitance (conditionnement de supports de bacs à fleurs, montage d'obturateurs, d'interrupteurs électriques, ou de fiches pour freins d'automobiles) et emploient ainsi quarante personnes sur soixante. Les handicapés accomplissent avec efficacité ces tâches répétitives relativement simples mais minutieuses : par exemple, disposer pièces, vis, écrous, les recouvrir d'un film plastique et les emballer ensuite dans des cartons ; sertir des tiges dans des boîtiers ou encastrer les différentes pièces des interrupteurs – objets qui doivent répondre à des normes strictes (ni rayures, ni marques) pour être acceptés par le donneur d'ouvrage.

Un atelier de ce type, avec huit ou neuf personnes, peut ainsi réaliser six mille pièces par jour, là où, dans l'entreprise, quatre ouvrières en font sept mille – en adaptant la gamme de travail industrielle. Mais il est pourtant difficile d' « équilibrer » les dépenses. Sur un prix souvent bas, l'atelier, en effet, doit rémunérer ses ouvriers et les « éducateurs techniques » qui participent à la production, assurer l'entretien et l'amortissement des machines, plus nombreuses que dans un atelier normal si l'on veut permettre à tous de s'en servir – un « surcoût » qui s'ajoute au « surencadrement ».

Ateliers de services ou sous-traitance

Pas facile non plus d'assurer un volume suffisant et régulier de travail – le centre ne peut évidemment faire d'heures supplémentaires. Du coup, pour de grosses commandes, on voit plusieurs CAT s'associer ou « sous-traiter » entre eux. Mais le plus souvent, la concurrence est sévère entre les CAT, auxquels couvents et prisons disputent la sous-traitance, en pratiquant des tarifs souvent hors de leur portée.

Pour sortir de cette situation, le CAT de Longueil-Sainte-Marie envisage de développer les ateliers de services. Comme la blanchisserie qui emploie dix personnes, avec le même matériel qu'une blanchisserie commerciale : dans un angle tournant, plusieurs machines à laver ; plus loin, deux femmes étendent un drap sur une calandre, tandis que d'autres entassent des paquets de linge. Cet atelier, qui compte une dizaine de clients, dont deux restaurants, traite 1 tonne de linge par semaine et pourrait encore se développer.

Installée à l'arrière des bâtiments, une serre abrite l'atelier de jardinage : celui-ci, chargé de l'entretien des espaces verts du CAT, a des contrats pour ceux d'un ensemble immobilier et d'un centre de formation d'apprentis à Compiègne. Il vend aussi ses fleurs en pot aux habitants du village et des environs : chaque semaine, actuellement, un des travailleurs handicapés emporte sauges et bégonias sur le marché de Pont-Sainte-Maxence.

Développer ces activités rencontre certains obstacles : très peu de travailleurs handicapés étant capables d'assurer la commercialisation des produits ou des services, les éducateurs doivent souvent la prendre en charge, alors qu'ils ont aussi à organiser les ateliers. Cependant, l'équipe de Longueil estime que les prestations de services pourraient largement se substituer à la sous-traitance : « *Il y a là un « créneau » à prendre pour les CAT*, estime le responsable des ateliers. *Sur le plan commercial, mais aussi parce que le travail peut être vécu différemment par les handicapés.* »

GUY HERZLICH.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Textile : la Chine inquiétée par le protectionnisme américain.** – Les mesures de restriction des importations de vêtements aux Etats-Unis, qui entreront en vigueur le 7 septembre prochain, menacent 50 000 emplois dans la Chine du Sud, indique-t-on à Hongkong dans les milieux textiles. La concession britannique importe en effet 90 % de sa laine et 60 % de ses toiles brutes de Chine populaire. Les mentions du « *pays d'origine* » des tissus des vêtements empêcheront les exportations aux États-Unis. – *(AFP.)*

● **Cargill construira une deuxième usine de jus d'orange au Brésil.** – Cargill agricole du Brésil, filiale du groupe américain, va consacrer 25 millions de dollars à la construction d'une deuxième usine, qui devrait permettre à sa production de jus d'orange d'atteindre 130 000 tonnes et à son chiffre d'affaires, de 180 millions de dollars, d'augmenter de moitié. Cargill, installé au Brésil depuis 1977, produit 14 % du jus d'orange concentré exporté par le Brésil. – *(AFP.)*

Énergie

● **Nucléaire : accord de coopération entre le Brésil et la Chine.** – Le Brésil et la Chine ont signé, mercredi 15 août à Brasilia, un accord de coopération pour l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Cet accord, le premier signé par la Chine avec un pays en voie de développement, permettra aux deux pays de coopérer dans les domaines de la recherche fondamentale, de la technologie de construction des centrales nucléaires, de la prospection et du traitement de l'uranium, de la fabrication d'éléments combustibles et de la sécurité.

La Chine se propose d'engager un important programme de construction de centrales nucléaires. La Chine, comme le Brésil, ne sont pas signataires du traité de non-prolifération nucléaire. – *(AFP.)*

● **L'Algérie veut doubler la capacité du gazoduc transméditerranéen.** – La Saipem, filiale du groupe pétrolier italien ENI, a conclu un contrat de 350 milliards de lires (1,75 milliard de F) avec la Sonatrach algérienne, pour la pose de 350 kilomètres du gazoduc afin de doubler les capacités du gazoduc transméditerranéen, qui relie le champ algérien d'Hassi-R'mel à l'Italie, en passant par la Tunisie et la Sicile. Le projet, qui s'étalera sur deux ans, permettra à l'Italie de recevoir 9 milliards de mètres cubes de gaz en 1985 et 12 milliards en 1986, contre 7 milliards en 1984, chiffre prévu par l'accord de fourniture conclu en janvier 83 entre les deux pays. – *(AFP.)*

Étranger

GRANDE-BRETAGNE

● **Fermeture de fronts de taille dans les mines.** – La direction régionale d'Ecosse des Charbonnages britanniques (NCB) a annoncé, le 15 août, l'abandon de deux fronts de taille au puits de mine de Castlehill (est de l'Ecosse), ce qui entraînera la perte de « *plusieurs centaines* » d'emplois. C'est la première fois depuis le début du conflit des mineurs, entré dans son sixième mois, qu'un tel abandon, pour cause d'entretien insuffisant, entraîne une perte d'emplois, a-t-on fait remarquer aux Charbonnages. Ces deux fermetures portent à seize le nombre de fronts de taille perdus du fait de la grève, et vingt et un autres sont menacés, indique-t-on toujours au NCB. – *(AFP.)*

ISRAËL

● **Nouvelle hausse record du coût de la vie.** – Une nouvelle hausse record du coût de la vie en Israël – 12,4 % – a été enregistrée en juillet (6,3 % en juillet 1983). Cette hausse, qui correspond à un taux d'inflation annuel de 400 %, se traduit, pour les douze mois écoulés, par une augmentation des prix de 354 %. Le ministère des finances israélien a demandé à la centrale syndicale Histadrouth de collaborer à « *un gel des prix, des salaires, et des impôts* ». Cette dernière a mis en garde le ministère contre « *toute atteinte aux accords de travail* », le gouvernement actuel de transition n'étant pas capable, selon elle, de planifier « *comme il se doit un assainissement de l'économie israélienne* ». – *(AFP.)*

ITALIE

● **Les coûts de production.** – L'Italie est le pays occidental où le coût du travail par unité de production a le plus augmenté entre 1975 et 1983. Selon une étude du Centre de statistiques d'entreprises de Florence (CISA), publiée par le quotidien économique *Il Sole 24 ore*, ce coût du travail a augmenté en moyenne de 58,6 % entre 1975 et 1983 dans le monde occidental (six pays étudiés).

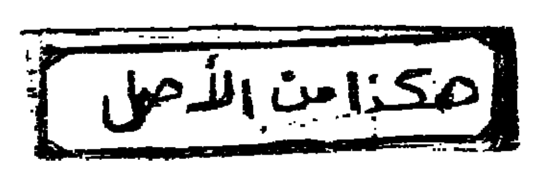
Toutefois l'augmentation a été de 189 % en Italie, de 125 % en Grande-Bretagne et de 94 % en France, tandis qu'elle n'a pas dépassé 54 % aux États-Unis, 26 % en RFA et 13 % au Japon. En 1983, le coût du travail par unité de production a augmenté en Italie (+ 10,6 %), en France (+ 8,4%) et en Grande-Bretagne (+ 3,3 %), tandis qu'il a diminué aux États-Unis (– 1,1 %), en RFA (– 1,3 %) et au Japon (– 1,9 %). C'est la première fois depuis 1975 qu'il diminuait simultanément dans ces trois pays. – *(AFP.)*

● **Diminution de l'absentéisme dans l'industrie.** – Selon une enquête nationale effectuée auprès d'un échantillon représentatif des entreprises à la demande de la fédération patronale du Piémont, le taux d'absentéisme a diminué de 9,46 % du temps de travail en 1982 à 9,09 % en 1983, tandis que le total d'heures de travail perdues pour cause d'absence de l'employé a diminué de 4,4 % d'une année sur l'autre en s'établissant à 154,29 heures en 1983.

Les « maladies professionnelles » représentent près de 51 % des motifs d'absence, tandis que les journées de travail perdues du fait de grève constituent 15 % du total.

RFA

● **Forte baisse du revenu des agriculteurs.** – Les agriculteurs ouest-allemands ont enregistré une perte de revenus d'environ 20 % pendant la saison 1983-1984, a affirmé samedi le ministre ouest-allemand de l'agriculture, M. Ignaz Kiechle, dans une interview au journal de Bonn *General Anzeiger*. « *Cette perte a été causée en particulier par une mauvaise récolte l'an passé, des prix à la production très bas, notamment pour le porc, et des coûts de production très élevés* », a indiqué M. Kiechle, qui espère de meilleurs résultats pour l'année agricole 1984-1985 qui a commencé au 1er juillet. – *(AFP.)*



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

14 août

Creux

Rien, il ne s'est rien passé mardi à la Bourse de Paris. Déjà fortement rétrécis en début de semaine, les courants d'échanges se sont encore amenuisés. A la veille de la fête du 15 août, bien des professionnels, et des investisseurs aussi, avaient déserté le Palais, et, sur les différents groupes, l'on entendait bâiller les commis. Faute de mieux, les affaires courantes ont été expédiées. Surprise : le marché a bien résisté. A la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,08 % en dessous de son niveau précédent.

La baisse des taux d'intérêt a été presque accueillie dans l'indifférence autour de la corbeille. « Elle est la conséquence logique de la désinflation », *disait un gérant de portefeuilles. Phénomène du fait accompli dès lors qu'une mesure était attendue. En revanche, le comportement de Wall Street a continué de retenir l'attention. Les opérateurs se demandent si un nouveau mouvement de hausse ne se prépare pas là-bas. Si cette mise sous surveillance ne favorise pas vraiment les achats, elle est dissuasive au niveau des ventes. Les places laissées vacantes un jour sont reprises le lendemain. Ainsi Peugeot, qui avait baissé lundi, s'est redressé ce jour. A l'inverse, les pétroles, qui avaient monté, ont fléchi. Ajoutons que la fermeture des banques à midi a quand même privé le marché d'une partie de sa clientèle.*

Fermeté persistante de la devise-titre, qui s'est échangée entre 10,30 F et 10,40 F (contre 10,23 F – 10,36 F). Les valeurs étrangères ont été recherchées.

Sur le marché de l'or pris de torpeur, le lingot a gagné 950 F à 99 950 F. A Londres, il est vrai, le prix du métal jaune a monté : 348,80 dollars l'once contre 343,50 dollars.

Recul du napoléon à 611 F (– 5 F).

Le volume des transactions s'est élevé à 3,33 millions de francs contre 3 millions de francs.

NEW-YORK

Baisse

Wall Street a enregistré mercredi, jour de l'Assomption, sa plus forte baisse depuis un mois. Amorcé la veille, ce mouvement de repli s'est rapidement accéléré et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 198,98, soit à 15,12 points en dessous de son niveau de la veille. Sur 1 968 valeurs, 961 ont baissé, 568 ont monté et 439 n'ont pas varié.

Deux éléments sont à l'origine de cet assez brutal alourdissement : l'annonce, d'abord, des difficultés d'un nouvel établissement financier, la Financial Corporation of America (FCA), qui vient d'enregistrer son deuxième déficit trimestriel consécutif et ne se trouve plus en conformité avec la réglementation fixant le montant des liquidités disponibles. La FCA contrôle l'American Savings and Loan, le plus grand organisme collecteur d'épargne et fournisseur de prêts des Etats-Unis. Elle impute ses difficultés à cette filiale.

Second facteur de baisse : le réveil des craintes sur une hausse des taux d'intérêt. Responsable : M. Paul Volcker, président du FED. Le patron de la Banque centrale américaine a d'abord déclaré que la politique de crédit ne serait pas resserrée si l'expansion se poursuivait sans causer de dommages inflationnistes, puis, une heure après, qu'il ne connaissait pas exactement les ressources inexploitées de l'économie et ignorait, de ce fait, combien de temps ladite expansion allait continuer sans favoriser une reprise de l'inflation.

VALEURS	Cours du 14 août	Cours du 15 août
Alcoa	37 1/2	36 1/4
A.T.T.	18 7/8	18 1/8
Boeing	51 3/4	50 3/4
Chase Manhattan Bank	41	40 7/8
Du Pont de Nemours	48 1/2	47 3/4
Eastman Kodak	74 7/8	74 5/8
Exxon	41	41 1/8
Ford	45	43 3/8
General Electric	58	56 3/4
General Foods	58	57 1/2
General Motors	75 1/8	74
Goodyear	27 7/8	27 1/2
I.B.M.	121 3/8	121 1/2
I.T.T.	26 5/8	27
Mobil Oil	27 5/8	28 3/4
Pfizer	35 7/8	35 1/2
Schlumberger	46 1/8	44 7/8
Texaco	36 3/4	35 5/8
U.A.L. Inc.	37 3/4	37 5/8
Union Carbide	55 1/4	54 1/2
U.S. Steel	25	24 3/4
Westinghouse	25 3/4	25 1/8
Xerox Corp.	39 1/2	38 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PHOENIX-SUN ALLIANCE. – Le gouvernement britannique a finalement donné le feu vert au projet de fusion des compagnies d'assurances britanniques Phoenix et Sun Alliance. Cette opération doit être réalisée sous la forme d'une offre publique d'achat (OPA) de 396,6 millions de livres sterling, lancée, en juillet dernier, par Sun Alliance sur Phoenix.

BURTON-WOOLWORTHS. – La chaîne de magasins d'habillement britannique Burton a démenti les rumeurs circulant dans les milieux boursiers, selon lesquelles elle préparerait une OPA sur Woolworths Holdings, la chaîne de magasins à succursales multiples, dont la capitalisation boursière dépasse 500 millions de livres. Burton a récemment acheté à Woolworths deux magasins, l'un à Liverpool, l'autre à Londres, dans le cadre de son programme d'expansion, mais, a affirmé son directeur financier, M. Michael Wood, elle n'a absolument pas l'intention d'essayer d'acquérir la compagnie ni aucune autre chaîne de grands magasins.

HAOUR. – La cotation des actions de cette société, négociées sur le marché officiel de la Bourse de Lyon, a été suspendue, le 14 août, par la Chambre syndicale des agents de change (dernier cours : 35,50 F). Cette suspension de cotation est motivée par la restructuration, actuellement envisagée, du capital de la société Haour, menée en concertation avec le groupe Victoire.

AUDIO-ANALYSE. – Le « numéro un » français de la hi-fi participera, du 3 au 9 septembre prochain, au Salon des produits européens de Taipeh (Taiwan). Audio-analyse sera la seule société française fabricant des matériels haute fidélité à y être présente. Elle exporte déjà 15 % de sa production dans le Sud-Est asiatique. Deux nouveaux produits seront exposés en avant-première à ce salon : l'ATR-2, premier analyseur en temps réel, sonomètre classe 1 du marché français ; le B-9000-S, plus gros amplificateur de puissance jamais fabriqué en France : 1 × 1 400 watts efficaces sous 8 ohms en mode ponté monophonique ou 2 × 700 watts sous 4 ohms en mode stéréophonique. Ces produits seront disponibles sur le marché dès octobre 1984.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	13 août	14 août
Valeurs françaises	108,2	108,1
Valeurs étrangères	92,2	93

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	13 août	14 août
Indice général	162,8	162,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 16 août .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 août	16 août
1 dollar (en yens)	241,05	241,25

BOURSE DE PARIS — Comptant — 14 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 10	2 615
5 %	40 20	2 678
3 % amort. 45-54	71	0 116
Emp. 7 % 1973	9189	..
Emp. 8,80 % 77	116 95	2 025
9,80 % 78/93	91 40	0 913
8,80 % 78/86	93 55	5 938
10,80 % 79/94	93 84	10 210
13,25 % 80/90	101 80	2 850
13,80 % 80/87	103 40	11 482
13,80 % 81/99	102 10	8 091
16,75 % 81/87	110 35	15 590
16,20 % 82/90	112 66	9 516
16 % juin 82	112 95	2 937
E.D.F. 7,8 % 61	138 10	8 597
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 80	2 789
Ch. France 3 %	130	..
CNB Bques janv. 82	102 40	1 593
CNB Paribas	102 60	1 593
CNB Suez	102 60	1 593
CNI janv. 82	102 20	1 593

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	47 50	46
A.G.F. (St Cent.)	383	385
A.G.P. Vie	5430	5630
Agr. Inc. Madag.	72	....
Amrep	112 40	123 d
André Roudière	139	138 50
Applic. Hydraul.	310	310

VALEURS	Cours préc.
Europcom	586
Europ. Accumul.	30
Eternit	340
Félix Potin	1160
Ferm. Vichy (Ly)	106
Finalens	98
FIPP	130 10
Fnac	271
Focep (Chât. eau)	1000
Foncière (Cie)	230 10
Fonc. Agache-W.	205
Fonc. Lyonnaise	1770
Foncina	175 50
Forges Strasbourg	144 80
Forinter	1176
Fougerolle	50
France I.A.R.D.	118
France (La)	744
Frankel	198
Fromageries Bel	757
From. Paul Renard	340
GAN	730
Gaumont	503
Gaz et Eaux	1280
Genty S.A.	268
Gevelot	110
Gér. Arm. Hold.	24 50
Gerland (Ly)	460
Gévelot	250 20
Gr. Fin. Constr.	215
Gds Moul. Corbeil	84
Gds Moul. Paris	304 90
Groupe Victoire	780
G. Transp. Ind.	178
Hutchinson	283 40
Hydro-Energie	200
Hydroc. St-Denis	43
Immindo S.A.	216

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1775	1705 o
C.D.M.E.	519	519
C. Equip. Elect.	210	217
Dafsa	310	309 50
Dauphin O.T.A.	1500	1500
Guy Degrenne	740	740
Marlin Immobilier	1635	1535
Métallurg. Minière	150	151 90
M.M.B.	253	253
Om. Gest. Fin.	280	280
Petit Bateau	414	413
Petrofigaz	542	545
Poron	428	428
Salomon	1380	1380
S.C.G.P.M.	272	272
Far East Hotels	1	0 96
Sofibus	....	....
Sovac	519	520
Zodiac	1120	1120

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	198	....
Borie	295	295
Cellulose du Pin	28 20	30
C.G.M.	4	4 90 d
Cochery	39 80	36 50 o
C. Sabl. Seine	115	....
Coparex	505	505
Dunlop	9 20	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	58 10	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Promuptia	120 20	111 o
Ripolin	....	....
Rorento N.V.	625	632
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	34 40 o
S.P.R.	135 30	150
Total C.F.N.	47	....
Ufimex	262	....

SICAV 14/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	224 43	214 25	Japacic	107 40	102 53
Actions-Investiss.	267 65	255 51	Laffitte-cnt-terme	113134 71	113134 71
Actions sélectives	340 71	325 28	Laffitte-Expansion	631 64	603

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1730	4,5 % 1973	1725 10	1725	1729	+ 0 22
3535	C.N.E. 3 %	3583	3587	3587	+ 0 11
1350	Electricité T.P.	1375	1380	1380	+ 0 36
2490	Essilor	2600	2600	2600	....
590	Esso S.A.F.	591	592	594	+ 0 50
800	Eurafrance	801	800	800	– 0 12
275	Free State	327	332 10	332 10	+ 1 55
155	Gencor	157 50	158 10	158 50	+ 0 63
265	Gén. Belgique	302	307	307	+ 1 65
488	Gén. Electr.	587	589	588	+ 0 33
655	Gen. Motors	773	780	779	+ 0 77
60	Goldfields	71 40	71 40	71 60	+ 0 28
40	Gd Metropolitan	43 85	44 40	44 40	+ 1 25
165	Harmony	182	182	183 90	+ 1 04
30	Hitachi	36 45	37 30	37 10	+ 1 78
535	Hoechst Akt.	585	608	608	+ 3 93
69	Imp. Chemical	80	83	83	+ 3 75
88	Inco. Limited	108	106 50	108	....
74	Shell transp.	82	83 60	83 60	+ 1 95
1250	Siemens A.G.	1384	1408	1408	+ 1 73
129	Sony	148 30	146	146 60	– 1 14
177	T.D.K.	237 50	238 20	238 20	+ 0 29
15	Toshiba Corp.	17 35	17 60	17 50	+ 0 86
746	Unilever	851	853	853	+ 0 23
325	Unit. Techn.	395	405	409	+ 3 54
926	Vaal Reefs	1031	1075	1075	+ 4 26
395	West Deep	455	470	472	+ 3 73
375	West Hold.	420	428	431	+ 2 61
330	Xerox Corp.	395	402	402	+ 1 77
1 88	Zambia Corp.	2 21	2 24	2 24	+ 1 35

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 962	....	8 660	9 700
ECU	6 882	....	....	....
Allemagne (100 DM)	307	....	293	313
Belgique (100 F)	15 193	....	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	272 460	....	260	280
Danemark (100 krd)	84 400	....	79	87
Norvège (100 k)	107 200	....	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 698	....	11 150	12 050
Grèce (100 drachmes)	7 736	....	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 994	....	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	364 400	....	351	372
Suède (100 krs)	106 290	....	101	108
Autriche (100 sch)	43 750	....	42 600	44 800
Espagne (100 pes.)	5 403	....	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 900	....	5 500	6 700
Canada ($ can 1)	6 833	....	6 570	6 910
Japon (100 yens)	3 676	....	3 510	3 670

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/8
Or fin (kilo en barre)	98800	99300
Or fin (en lingot)	99000	99950
Pièce française (20 fr)	616	611
Pièce française (10 fr)	435	.....
Pièce suisse (20 fr)	582	582
Pièce latine (20 fr)	571	571
Souverain	735	735
Pièce de 20 dollars	4200	4220
Pièce de 10 dollars	2140	2140
Pièce de 5 dollars	1340	.....
Pièce de 50 pesos	3800	3830
Pièce de 10 florins	598	586

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 août 1984 a été tiré à 367 765 exemplaires

A B C D E F G

L'ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT EN PROVENCE

« La France n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle est rassemblée »

déclare le premier ministre à Toulon

M. Laurent Fabius, qui présidait, le mercredi 15 août, les cérémonies du quarantième anniversaire du débarquement en Provence, a prononcé, à Toulon, son premier discours officiel depuis son intervention au Parlement, le 24 juillet. Le premier ministre a exalté l'*« esprit de rassemblement »*, prononçant à sept reprises ce mot dans une allocution d'une dizaine de minutes.

***« La leçon est claire : la France n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle est rassemblée »*, a-t-il déclaré. *« Refusons les polémiques inutiles et les sectarismes »*, a ajouté M. Fabius, qui a rendu, au passage, un hommage aux Français d'outre-mer très remarqué dans cette région à forte concentration pied-noir. Le premier ministre était accompagné de MM. Charles Hernu, ministre de la défense, Jean Laurain, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, et Raymond Courrière, secrétaire d'Etat aux rapatriés.**

Toulon. — Dans son discours d'une dizaine de minutes prononcé sur la place de la Liberté, au centre de Toulon, M. Fabius a rendu hommage *« à la fois à nos alliés, aux résistants et à l'armée française »*. *« La part prise par les troupes alliées dans la libération du sud de la France et dans la remontée vers le nord jusqu'à l'occupation du territoire ennemi*, a-t-il notamment déclaré, *a été (...) un des principaux tournants du vingtième siècle. »* Après avoir insisté sur *« l'aide inestimable »* apportée aux forces du débarquement par *« les soldats de l'ombre et les forces françaises de l'intérieur »*, le premier ministre a rappelé le *« rôle majeur »* joué en Provence par l'armée française, en citant les noms — applaudis par le public — du général de Gaulle, du général Leclerc et du général de Lattre de Tassigny. *« Premier chef de gouvernement français né après la guerre*, a souligné M. Fabius, *je n'ai pas vécu directement ces heures. Je les ai connues à travers ma famille* (voir encadré ci-contre), *à travers tous nos compatriotes, qui les ont éprouvées tragiquement, à travers l'attachement à ce bien commun que sont la patrie et son histoire. »*

Le premier ministre a également tenu à rappeler aux *« jeunes générations »* que les combattants d'alors s'étaient battus pour *« notre indépendance et notre liberté »*. *« Ces batailles*, a-t-il affirmé, *sont sans cesse à livrer et sans cesse à gagner. Ce sont elles à nouveau que sous d'autres formes il faut livrer aujourd'hui »*. M. Fabius a ensuite tiré les leçons du débarquement en développant le thème du rassemblement. *« Il n'était pas facile au maréchal de Lattre* (1), a-t-il déclaré, *de réaliser l'amalgame entre les troupes de toutes origines, sur lesquelles allaient venir se greffer les forces françaises de l'intérieur. Il n'était pas facile dans la Résistance de réaliser l'unité d'hommes et de femmes qui se réclamaient de convictions différentes. Il n'était pas facile de rassembler des hommes venus de tous les horizons de l'empire (...), et pourtant cela fut fait et ce fut un succès. »*

Le premier ministre a ensuite rendu hommage aux Français d'outre-mer *« qui allaient se trouver confrontés aux tourments et aux drames d'une décolonisation qui, après d'autres pays d'Europe touchait la France »*. *« Certains au regard des sacrifices consentis purent éprouver amertume et désappointement. Je veux leur exprimer ici le sentiment de reconnaissance de la nation »*, a déclaré M. Fabius, dont les propos ont été salués par des applaudissements. *« La leçon à tirer est claire*, a-t-il conclu : *la France n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle est rassemblée. Rassemblés, les Français le sont quand il s'agit de leur armée (...). De même ils sont rassemblés par l'attachement aux libertés, par l'amour de leur pays, par le souhait de former davantage, d'entreprendre davantage, pour assurer le bonheur et la dignité de nos enfants. » « Je souhaite que au-delà des passions politiques, l'esprit de rassemblement s'étende très largement*, a-t-il poursuivi. *Refusons les polémiques inutiles et les sectarismes. Ayons le respect de l'autre. Nous avons trop d'obstacles à affronter pour y ajouter celui de nos divisions.*

» Dans le monde entier nous devons porter le drapeau des droits de l'homme, lutter contre la crise, l'oppression et la faim. En France même nous devons moderniser, développer, passer d'une époque à une autre avec autant de volonté si c'est possible que les combattants d'hier pour reconstruire le pays.

De notre correspondant régional

Sous l'autorité du chef de l'Etat, c'est une grande ambition pour la France : elle n'est évidemment possible que si nous sommes rassemblés. »

Le premier ministre était arrivé en hélicoptère peu avant 9 h au fort du Mont-Faron dominant la rade de Toulon où il avait visité le mémorial national du débarquement — inauguré vingt ans plus tôt par le général de Gaulle — sous la conduite du général Roland Glavany, président de l'association Rhin et Danube. Puis il avait dévoilé une plaque à la mémoire du capitaine Lamy, commandant la troisième compagnie du 1er bataillon de choc qui s'était emparé du fort le 22 août 1944, avant de se rendre, toujours par la voie des airs, à Cogolin (Var), où il a inauguré une exposition sur le débarquement de Provence. Cette étape dans la petite commune où le général de Lattre avait établi son premier PC le 17 août 1944, a donné l'occasion au premier ministre d'un bref bain de foule.

De retour à Toulon, M. Fabius s'est incliné devant le drapeau des canonniers marins avant de prendre place dans un command-car pour passer les troupes en revue sur le boulevard de Strasbourg, principale artère de la ville. Le public nombreux l'a accueilli par des applaudissements et quelques sifflets. Une compagnie de parachutistes du 325e régiment d'infanterie basé à Vicenze (Italie), participait au défilé militaire qui a suivi, avec sept autres unités françaises des trois armes. La cérémonie marquée également par un défilé aérien a été cependant assez brève et sans grand éclat. Plusieurs officiers généraux américains et britanniques, ainsi que M. Richard Perle, assistant du secrétaire américain à la défense, l'honoraient de leur présence. Mais les deux mille vétérans américains arrivés l'avant-veille sur la Côte d'Azur n'ont assisté, eux, qu'aux manifestations commémoratives non officielles organisées à Saint-Raphaël (le Dramont), à l'initiative du maire, M. René-Georges Laurin (RPR), et à Draguignan. Il est vrai qu'aucune des trois divisions d'infanterie américaines (3e, 36e et 45e), qui ont été la tête de pont du débarquement de Provence, le 15 août 1944, n'a pris part à la libération de Toulon réalisée par la 1re armée française huit jours plus tard.

M. Léotard : que les actes suivent les mots

Après la cérémonie de Toulon, M. Fabius s'est rendu à bord du porte-avions Foch, qu'il a visité avant de présider le déjeûner offert aux personnalités françaises et étrangères. Dans un entretien informel avec la presse, le premier ministre est revenu quelques instants sur le thème de son discours. *« Il faut*, a-t-il déclaré, *que l'on puisse dans ces occasions-là dépasser les divisions. Je crois que les gens le souhaitent. Sur beaucoup de sujets comme l'armée, les libertés, la sécurité, on doit pouvoir rassembler les Français au-delà des clivages traditionnels. Mais bien sûr il y a tel ou tel appareil qui peut un tout petit peu freiner les choses. On peut aussi rassembler sur un climat, sur des idées, sur une tonalité, sur certains comportements. Comme cela correspond à mon tempérament, on va essayer »*.

A la différence de l'ensemble des maires d'opposition de l'est varois, présents seulement à la cérémonie du Dramont, M. François Léotard, député (PR) et maire de Fréjus, seul parlementaire d'opposition du département, a assisté pour sa part à l'ensemble des manifestations. *« Il était bien naturel*, a-t-il déclaré, *qu'en cette journée du 15 août le premier ministre ait un discours de rassemblement. Le message de 1944 est bien sûr celui de 1984. Ce que nous souhaitons, c'est que les actes suivent les mots. M. Fabius*, a-t-il ajouté, sceptique, *ne peut être l'arlequin valet de deux maître. Il ne peut être à la fois le premier ministre d'un homme qui a divisé les Français depuis trois ans et tenir un discours de tolérance »*.

GUY PORTE.

(1) Au moment du débarquement, de Lattre n'était que général d'armée.

● *Naufrage en Malaisie : 194 disparus.* — Un bateau indonésien a chaviré, le lundi 13 août, avec 200 personnes à son bord, au large de l'État malaisien de Sabah.

Sur le vif

La soupe à nos racines

Pour se sentir à la maison, stable, chez soi, ému des retrouvailles, il faut aller sur un terrain de camping.

Le terrain de camping, ce n'est pas l'aventure. L'inconnu, vous le trouverez plutôt dans votre ville quotidienne : nous n'êtes pas nés dans des bureaux, que je sache.

Mais promenez-vous un soir, entre 7 et 8, dans les allées d'un terrain de camping aménagé. Et de tente en caravane, vous sentez une grande et bonne odeur de soupe, la soupe aux poireaux de notre enfance.

Vous ne voyez personne faire la cuisine. Les habitués des boules jouent aux boules, les habitués des balançoires retrouvent leurs voisins de l'année précédente. Même chose pour ceux et celles qui aiment bavarder.

Et pendant ce temps-là, une immense musique de soupe chaude emplit votre tête. Vous tournez le coin d'une autre allée sablonneuse. De nouveau, le concerto.

La soupe locale, toujours prête à l'heure, sur le réchaud de camping de Chalon, de la Costa Brava ou de l'Adriatique.

Dire qu'au même moment, les touristes italiens attendent en vain dans les hôtels français le « potage » dont leur parlaient leurs livres sur la France ! En plein été, on juge plus opportun de les nourrir de carottes et de pâté.

Puis le soir, quand les odeurs de julienne se sont tues, tout se tait : sur beaucoup de terrains de camping, le silence est de règle après 10 heures du soir. Curieusement, vous dormez bien mieux parmi vos centaines ou milliers de voisins que chez vous ou dans une chambre de passage, quand les mêmes bruits de mobylette ou de canards vous poursuivent.

Sur les terrains de camping, la pleine nuit maintenant dort sur les marmites. De cette soupe de nos mères. Cette soupe qui est au fond de la France.

ISABELLE RABOURDIN.
(Vennecy)

QUI PRÉSIDERA L'ASSEMBLÉE DE CORSE ?

M. Le Pen maintient son opposition à la candidature de M. de Rocca-Serra (RPR)

La candidature de M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député (RPR) de la Corse-du-Sud, à la présidence de l'Assemblée de Corse (*le Monde* du 16 août) place l'opposition et la majorité nationales, au sein de cette assemblée, dans une situation délicate. D'un côté, l'exclusive prononcée par le Front national (six élus) contre M. de Rocca-Serra (élu à la tête de la liste RPR-UDF, qui a obtenu dix-neuf sièges et qui peut compter sur l'alliance des cinq élus du CNIP), si elle était maintenue, permettrait à la gauche (MRG, PS, PCF, soit vingt-cinq sièges) de prendre la présidence de l'Assemblée. D'un autre côté, la gauche se trouverait placée, ainsi, à la tête d'une assemblée où elle serait minoritaire et dont elle devrait la présidence à l'attitude de l'extrême droite.

La décision de M. de Rocca-Serra semble avoir été dictée par deux considérations. Chef de la droite insulaire depuis une trentaine d'années, le maire de Porto-Vecchio pouvait difficilement, aux yeux de ses amis, se soumettre au veto du Front national, surtout après le premier échec que représente le score de la liste RPR-UDF le 12 août. En outre, la direction nationale du RPR a estimé que l'opposition nationale ne pouvait pas, sans perdre la face, en passer par les conditions de M. Jean-Marie Le Pen et de ses amis.

Au-delà de ces considérations, la direction du RPR, qui avait appuyé M. de Rocca-Serra contre de plus jeunes élus, désireux de changer l'image de leur formation et hostiles à la liste unique de l'opposition, tire les conséquences du fait que l'opposition n'est pas parvenue à s'assurer le contrôle de la nouvelle assemblée. Elle préfère, donc, tabler sur le pourrissement de la situation, en obligeant la gauche à assumer la présidence.

La parade, du côté de la majorité nationale, pourrait consister à jouer des préventions que suscite, dans ses rangs, la personne de M. François Giacobbi (MRG), candidat le mieux placé. Quelques défections, lors du vote, permettraient l'élection de M. de Rocca Serra avec les 24 voix dont il dispose et éviteraient à la gauche le cadeau empoisonné d'une présidence minoritaire.

Localement, toutefois, certains élus RPR songent à une alliance avec M. Giacobbi, qui, comme M. de Rocca Serra, avait appuyé l'action de l'association Corse française et républicaine. Détaché du reste de la gauche (PS, MRG du Sud et PCF), le chef du MRG du Nord serait, pour le RPR, un partenaire qui permettrait à la formation chiraquienne de confirmer le « recentrage » recherché par le maire Paris.

Cette hypothèse paraît, cependant, hasardeuse, et les animateurs du RPR corse espèrent surtout obtenir du Front national et de son dirigeant local, M. Pascal Arrighi, qu'ils se rallient à la candidature de M. de Rocca Serra, en échange d'une participation importante aux responsabilités qu'il appartient au président de l'assemblée de répartir.

M. Le Pen exclut, pour sa part, un tel ralliement. *« Ce serait*, nous a-t-il dit, jeudi matin 16 août, *renier les engagements que nous avons pris au cours de notre campagne électorale. Si les électeurs corses avaient voulu que M. de Rocca Serra devienne président de l'assemblée régionale, ils lui auraient donné plus de vingt-cinq sièges, alors qu'ils en ont donné six au Front national, qui a mené campagne, au contraire, pour un renouvellement des hommes et contre les clans. »* M. Le Pen estime que, *« en voulant obliger le Front national à passer sous ses fourches caudines, le RPR fait un mauvais calcul »*.

La portée nationale des décisions prises par les responsables politiques corses interfère, quoi qu'ils en aient, dans les données locales. Celles-ci peuvent, en effet, favoriser des alliances gênantes pour les formations qu'elles engageraient. Ainsi, M. de Rocca Serra, qui, dans un premier temps, s'était montré prêt à accepter les conditions du Front national (*le Monde* du 15 août), a-t-il dû revenir sur sa décision. Ainsi, les états-majors de la gauche pourraient-ils s'inquiéter de l'itinéraire singulier de M. Giacobbi et faire obstacle à ses ambitions. Ainsi, enfin, M. Le Pen tient-il à se porter garant des engagements pris par les représentants de sa formation.

P. J.

Malgré l'interdiction

MANIFESTATION SYMBOLIQUE A HENDAYE

Deux à trois cents personnes ont participé, mercredi 15 août en fin de matinée, à Hendaye, à la manifestation pour la défense des réfugiés basques espagnols, malgré l'interdiction de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques. Aucun incident n'a troublé le défilé qui a duré une demi-heure. Des véhicules de la police lançaient des appels à la dispersion par haut-parleur, tandis que des sections de CRS repoussaient les manifestants vers l'intérieur de la ville. *« Non aux extraditions »*, lançaient les manifestants, avant de se séparer.

Ce rassemblement finalement symbolique était organisé par les comités de soutien aux réfugiés basques espagnols, composés de Basques nationalistes français. *« Compte tenu des risques encourus »*, les membres de la communauté basque espagnole avaient été invités à ne pas se joindre au défilé. L'un des organisateurs s'est félicité de l'absence de débordements qui *« auraient permis de faire porter à des réfugiés la responsabilité d'une mauvaise saison touristique. »*

● *Enlèvement à Beyrouth-Ouest.* — Un membre du Conseil des représentants de la petite communauté juive de Beyrouth-Ouest, M. Selim Jammous, a été enlevé mercredi 15 août à son domicile par des hommes armés non identifiés, annonce la police libanaise. — *(Reuter.)*

Les licenciés de Citroën en formation toucheraient 70 % de leur ancien salaire

Le 17 août, M. Jacques Calvet, président de Citroën, recevra successivement les différentes fédérations syndicales, en commençant à 10 h par la CGC et en terminant à 17 h par la CGT, pour leur présenter le *« nouveau compléments original du plan social »*, qui sera soumis au comité central d'entreprise, réuni le 22 août, à 9 h 30.

Ce nouveau plan comporterait un volet formation plus étoffé que le précédent (*le Monde* du 16 août) et s'adresserait aux *« personnes dont l'autorisation de licenciement économique serait accordée »*. De source syndicale, et selon les documents préparatoires qui ont été envoyés aux élus du comité d'entreprise, cette formation pourrait être dispensée pendant une période de dix mois, en vue d'*« un reclassement professionnel »*. Les travailleurs de Citroën qui en bénéficieraient seraient rétribués à 70 % de leur ancien salaire, calculé sur la base de leur rémunération du mois de juillet.

Toutefois, les modalités pratiques ne sont pas toutes connues. Ainsi, alors que la fédération de la métallurgie CFDT croit savoir que les travailleurs en formation resteraient salariés de Citroën, la direction de l'entreprise se garde de préciser la nature du lien juridique, dans l'attente de la réunion du 22 août. De même, on ne sait pas qui versera effectivement ces sommes.

De leur côté, les pouvoirs publics se montrent prudents et font savoir que, en l'état des discussions, le dossier ne concerne que la direction de Citroën et les partenaires sociaux qui vont être consultés.

Il apaparait bien, cependant, que les contacts discrets qui se sont poursuivis depuis les dernières rencontres officielles de la mi-juillet ont permis d'échaffauder cette amorce de solution. En contrepartie de l'acceptation des licenciements par les pouvoirs publics, — ce que pourrait laisser entendre une une phrase du communiqué du minstre du travail, M. Michel Delebarre, publié le 14 août (1) — la direction de Citroën pourrait maintenir le lien juridique des licenciés pendant leur période de formation. On s'acheminerait alors vers une construction qui ressemblerait fort à la *« cassa intégrazione »* italienne où le chômeur, indemnisé par l'Etat et une cotisation salariale, appartient toujours à l'entreprise. Ce montage aurait en outre l'avantage de prolonger l'atente de quelques mois avant un règlement final qui, dès lors, pourrait englober l'ensemble du secteur automobile, actuellement en difficulté.

Il n'empêche que ce nouveau rebondissement dans l'affaire Citroën, qui intervient à quelques jours de l'échéance du 18 août, a surpris la plupart des états majors syndicaux qui affirment n'avoir eu aucun contact avec M. Calvet depuis le mois de juillet et suelement des siscussions *« informelles »* avec le nouveau ministre du travail. Même la fédération de la métallurgie CGT, qui avait demandé *« un geste »* à M. Calvet et suggéré la convocation d'un comité central d'entreprise, en sortant du bureau de M. Delebarre, le 13 août, asure que la réponse de la direction de Citroën, dès le lendemain, n'est que *« fortuite »* et de *« pure coïncidence »*. *« Nous n'avons aucune réaction et ne portons aucun jugement »* déclare la FTM-CGT qui attend re du 17 août, dit-elle, pour connaître le contenu du nouveau plan de M. Calvet.

(1) Le communiqué évoque *« le devenir des personnes concernées par les suppressions d'emplois »*.

